

1344

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

SUR

LA QUESTION GRECQUE

DÉPOSÉS

AU PARLEMENT HELLÉNIQUE

PAR

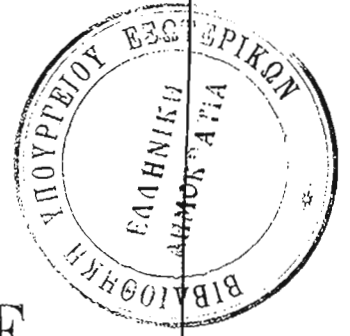
LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



ATHÈNES

IMPRIMERIE DU MESSAGER D'ATHÈNES

1878



Γ239

E81,25

DE. 57 (BCRL) 1878

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

SUR

LA QUESTION GRECQUE

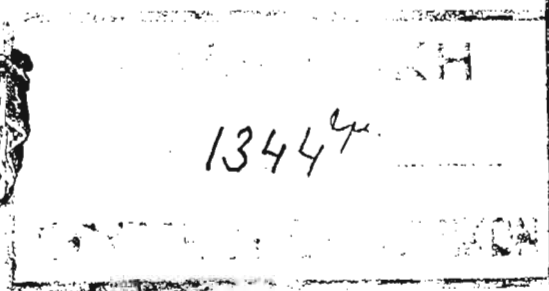
DÉPOSÉS

AU PARLEMENT HELLÉNIQUE

PAR

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ex. 201' 923



ATHÈNES

IMPRIMERIE DU MESSAGER D'ATHÈNES

1878

Γ 239

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

SUR

LA QUESTION GRECQUE

N° 1.

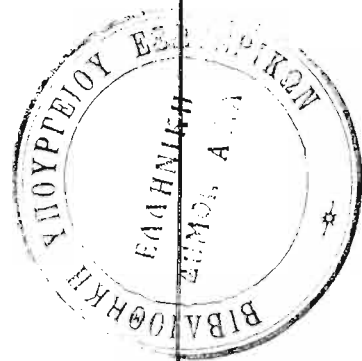
*Monsieur Vatiklotti, Consul Général de Grèce à Salonique à M. Ch. Tricoupi,
Ministre des affaires étrangères.*

Salonique, le 13 septembre 1877.

Pour compléter le récit que je vous ai déjà fait des actes de violence et des déprédations commis par les mercenaires, que la Porte a recrutés dans l'Albanie musulmane et envoyés en Thessalie, pendant leur passage à travers des bourgs et des villages chrétiens, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli deux rapports datés de Livadi pleins de détails sur les événements dont ce village a été le théâtre. Le signataire du rapport sub litt. A me prie, au nom de tous les habitants de sa communauté de faire tous mes efforts en vue de prévenir de nouvelles incursions. Il me dit aussi que vingt notables, leur archevêque en tête, se sont rendus à Larissa pour exposer leur situation et demander justice. L'autre est une lettre d'un notable de Livadi à un de ses concitoyens établi à Salonique. C'est un récit naïf des exploits accomplis par les Guègues.

Vous voudrez bien remarquer que leurs auteurs se plaignent contre le capitaine de la compagnie des mustaliz, qui se trouvait sur les lieux. Il n'a rien fait pour garantir les habitants contre les déprédations, les mauvais traitements des Guègues; il va jusqu'à nier les faits accomplis sous ses yeux.

Vous voudrez bien remarquer aussi l'intérêt qu'une partie des begs ottomans de Serbia ont montré aux chrétiens de Cataphyghi, Belvendo et Livadi; ils ont fait tous leurs efforts pour mettre ces communautés à l'abri des incursions des



bachibouzouks, pendant que les autres, sous les ordres de Salih-bey, ont, au contraire, engagé les irréguliers à passer par les susdits villages en se rendant à Larissa. Je ne veux pas ajouter foi à un bruit que vous trouverez dans la lettre sub litt. B. ; il y est dit que le chef des mercenaires, Salih-bey, s'était concerté avec les Cogniars des districts saccagés à l'effet de procéder au massacre des chrétiens. Cette imputation n'est pas suffisamment prouvée; les plaignants eux-mêmes consent à peine en faire allusion.

Quoiqu'il en soit, ce Salih-bey s'est fait, par les exploits de ses mercenaires, une odieuse réputation partout où il est passé. Je crois qu'en suite des plaintes formulées par des musulmans même et par le kaïmakam de Serbia, la Porte s'empressera de rappeler un chef qui s'est déshonoré et déshonore le gouvernement qu'il sert. Cependant, si je suis bien renseigné, il y a lieu d'appréhender que les gouverneurs des districts ne s'efforcent, spontanément ou par ordre supérieur, de dissimuler complètement ou d'atténuer les méfaits de ces hordes sauvages, au grand désespoir des victimes qui espéraient que le gouvernement ottoman aurait fait droit à leurs plaintes.

De Cataphyghi, on m'a envoyé une liste de l'argent et des objets volés par les bachibouzouks, parmi lesquels les vases sacrés de l'église de Saint-Jean le Précurseur.

Il y a quelque temps, des Turcs avaient, sous les yeux des zaptiés, pillé le village bulgare de Pozar dans le district de Vodéna. Cela avait produit la plus pénible impression. Des commissions furent envoyées sur les lieux pour ouvrir des enquêtes et donner satisfaction aux victimes. Et, en effet des fonctionnaires civils et militaires avaient été punis, les victimes en partie indemnisées. Si la Porte a agi ainsi pour le pillage d'un seul village souffrira-t-elle maintenant qu'aucune satisfaction ne soit donnée à des districts entiers pillés et dévastés par ses troupes auxiliaires?

ANNEXE SUB LITT. A

Lettre à M. Vatikoti, Consul Général de Grèce à Salonique.

Livadi, le 5 septembre 1877.

Depuis dix jours environ, des fauves à figure humaine, Guègues et bachibouzouks, s'écartant de leur chemin, traversent constamment notre pays pour se rendre à Larissa. Ils font de longs détours pour traverser les villages de Belvendō Cataphyghi et Livadi. Partout sur leur passage, ils sèment la désolation; ils ont pillé Cataphyghi et Livadi où ils n'ont respecté ni les temples ni les écoles: ils ont outrageusement battu des vieillards, cruellement blessé des jeunes gens, tout fait, tout inventé pour assouvir leur insatiable avidité.

Je vais entreprendre de vous raconter avec quelques détails les faits dont j'ai été témoin oculaire.

L'annonce de l'arrivée des Guègues et autres bachibouzouks se détournant de leur chemin pour passer par ici nous remplit d'inquiétude; nous nous rassurâmes cependant un peu et nous nous mîmes en devoir de leur préparer des logements. Nous étions loin de nous douter des forfaits que ces misérables devaient bientôt commettre.

Pendant que les notables désignaient les logements, 1400 cavaliers et fantassins se montraient aux environs du village. Ils annoncèrent leur approche par des décharges de mousqueterie. Ils entrèrent ensuite comme dans une ville prise d'assaut, le sabre au poingt, s'emparèrent des notables qu'ils traînèrent misérablement, les assommèrent à coups de crosse en leur demandant de riches rangons. A ce spectacle, les habitants, frappés de terreur, ferment leur maisons, se réfugient, se barricadent dans les maisons le plus solidement bâties. Les bachibouzouks, voyant la plupart des maisons abandonnées, s'y introduisent après en avoir enfoncé les portes à coups de hache. Vous devinez ce qu'elles devinrent ces maisons ainsi occupées; elles furent pillées, saignées, dévastées.

Des maisons dans lesquelles étaient restées des femmes et des enfants sortaient des sanglots, des pleurs, des cris déchirants. Une indicible épouvante répandait sur tous les visages la pâleur de la mort. Des femmes enceintes avortèrent, quelques unes succombèrent aux coups de crosse et aux coups de pied des bachibouzouks. Je dois ajouter cependant qu'ils n'attentèrent pas à la pudeur des femmes. Les maisons furent ainsi visitées et pillées l'une après l'autre. Après avoir battus, comme on vient de l'indiquer, et maltraité les habitants, ils entaient en pourparlers avec eux pour leur extorquer de l'argent. « Donne-moi cinq ou dix livres ou je viens m'installer chez toi avec dix hommes et des chevaux ». Le maître de la maison s'était-il exécuté? Aussitôt une nouvelle bande faisait irruption. On donnait de l'argent quand on en avait; quand on n'en avait pas, on était mis à la torture.

Les bachibouzouks réquisitionnèrent ensuite des vivres, des mets recherchés et variés, du pilaf et des plats doux. Si vous leur disiez que vous n'aviez pas de sucre, ils vous étendaient sur le plancher, vous battaient, vous blessaient, vous arrosaient d'huile bouillante. Vous étiez ainsi forcé de courir la nuit pour vous en procurer. Mais les épiciers avaient épuisé leurs provisions et n'avaient pu les renouveler parceque les muletiers ne se rendaient plus à Larissa dans la crainte de voir réquisitionner leurs bêtes, qui ne leur étaient pas toujours restituées.

Quand ils ne pouvaient se procurer les mets demandés, les chrétiens étaient forcés d'en payer le prix d'après l'estimation qu'en faisaient les bachibouzouks. A la moindre réclamation, ils étaient impitoyablement fustigés.

Venaient ensuite les rations des chevaux. Dans nos pays montagneux le foin

est rare, on n'y trouve que de la paille. Quelques uns s'accommodaient de la paille tout en demandant une indemnité pécuniaire pour le mal qu'un fourrage de qualité inférieure ne pouvait manquer de faire à leurs chevaux ! Ils exigeaient en outre, matin et soir une ration de quatre oques d'orge. Pour compléter ce tableau, je dois ajouter qu'un bachibouzouk mena un chrétien près de son cheval poussif ; il soutint que la mauvaise qualité de l'orge lui avait fait tomber une dent et demanda une indemnité de 500 piastres, la valeur du cheval. D'autres échangeaient leurs chevaux fourbus contre de solides et excellents chevaux.

Les bachibouzouks ne permettaient à personne de rester chez soi. Si quelqu'un faisait mine de rester chez lui, ils le rouaient de coups pour le forcer de déguerpir. Ainsi affranchis de toute surveillance, ils exploraient avec soin tous les recoins de la maison et faisaient main-basse sur tous les objets précieux. Ils renouvelaient leurs explorations dans les sous-sols dont ils fouillaient jusqu'aux fondations pour voir si l'on y avait caché quelque chose de précieux. Pendant la nuit, ils chargeaient leur butin sur des bêtes de somme qu'ils s'étaient appropriées et l'expédiaient chez eux ou dans des villages turcs voisins où ils le faisaient vendre à bas prix.

Les chefs de ces bandits convoquaient les notables et leur demandaient des bêtes de somme pour le transport de leurs bagages. Comme ils ne pouvaient s'en procurer, force leur était de leur payer de 40 à 50 livres turques pour les dédommager de cette réquisition infructueuse.

Nos malheurs ne s'arrêtèrent pas là. Les bachibouzouks, partagés en groupes, fouillaient le pays dans toutes les directions ; ils dévalisaient les passants, s'emparaient de leurs montures quand ils en avaient ; ils enlevaient aussi tous les troupeaux qu'ils rencontraient et les amenaient avec eux.

Ces forfaits ont provoqué la suspension de tous les travaux agricoles. Les meuniers ayant abandonné leurs moulins, nous ne pouvons plus nous procurer de la farine. Les paysans ont abandonné leurs aires pleines de moissons pour se réfugier dans les montagnes. En un mot toute la Thessalie a été dévastée par ces bandits. Le désespoir, l'indignation sont au comble ; tous sont prêts à sacrifier ce que les bachibouzouks leur ont laissé pour s'affranchir du joug de leurs oppresseurs.

Souvent j'ai formé la résolution de tuer un, au moins, de ces forcenés ; les larmes, les supplications de ma mère, de ma sœur et de mes neveux ont seules arrêté mon bras. Trois fois, j'ai failli être mis à mort pour avoir résisté aux bachibouzouks. Personne n'osait se montrer ; ceux qui sortaient de chez eux étaient dépouillés de leurs vêtements, de leur montre, de leurs souliers même s'ils n'étaient pas usés.

J'ai oublié de vous dire que le jour de leur entrée à Livadi, plusieurs bachibouzouks en sortirent en alléguant qu'ils ne pouvaient forcer les maisons en nous

faisant savoir qu'ils détruiraient et pilleraient le village, notre façon de procéder, c'est-à-dire de fermer nos portes, ayant un caractère insurrectionnel. Forcé de sortir du village, je m'abouchai avec un des chefs que je parvins à apprivoiser par la douceur; il me fit accompagner d'un de ses hommes avec lequel je me rendis chez quelques notables qui consentirent à me suivre pour s'entendre avec les chefs des bachibouzouks. A notre prière, des maisons s'ouvrirent, nous y logeâmes des bachibouzouks par groupes de 10 à 20 hommes. Une fois entrés dans les maisons, ils se livrèrent à tous les excès relatés plus haut. Ceux-ci partis, d'autres bandes de trois à quatre cents hommes arrivaient aussitôt et se livraient aux mêmes excès.

Et dire que ces choses se passaient sous les yeux d'un capitaine qui, à la tête de cent mustafiz, était censé veiller à notre sûreté! Non-seulement il n'a pas dit un mot en notre faveur, mais nous a même calomniés. C'est ce capitaine qui a envoyé plusieurs de ses soldats au delà de l'Aliakmon, du côté de Cozane, pour engager les bachibouzouks à passer par ici. Les begs de Serbia agissaient dans le même sens; un d'entre eux surtout, le fanatique Selim-bey, est allé jusqu'à donner aux bachibouzouks les noms de plusieurs habitants de notre village.

Je n'ai ni l'esprit assez calme, ni assez de loisir pour entrer dans de plus grands détails. Aussi ne vous ai-je exposé qu'une partie des faits.

J'oubliai de vous dire qu'en partant les chefs de ces brigands demandaient des certificats de bonne conduite. Les leur refuser, c'eût été s'exposer à la bastonnade.

A Cataphyghi, les bachibouzouks ont tout volé, tout pillé sous le prétexte qu'un des habitants de ce village récelait un brigand albanais.

Mais qui nous assure que ce brigand ne s'y est pas rendu, à l'instigation des begs, pour compromettre les habitants de ce village? Ils créaient ainsi un prétexte de détruire Cataphyghi peuplé d'hommes braves et audacieux.

J'admettrais volontiers aussi que les begs de Serbia et d'Elassona, à qui Livadi est particulièrement odieux à cause des dettes qu'ils doivent à plusieurs notables, avaient résolu d'avance la ruine de ce village.

Je vous prie donc tant en mon nom qu'en celui de la communauté qui m'a chargé de vous écrire de faire où besoin sera des démarches pour sauver ce qui nous reste encore de nos biens. Aujourd'hui notre évêque et nos notables partent pour Larissa où ils vont se plaindre aux autorités supérieures. Les notables de Tzitzanis, dont les habitans n'ont pas moins été cruellement éprouvés que nous, se joindront à eux pour appuyer leurs réclamations.

ANNEXE SUB LITT. B

Lettre à M. Vatikioti Consul Général de Grèce à Salonique.

Cozane, le 6 septembre 1877.

Après le départ de la cavalerie des mercenaires recrutés dans les districts de Prizrend, Baciva et Ipret pour la Thessalie, qui a eu lieu samedi 27 août, nous avons vu affluer ici des gens de Dibra au nombre de 1000 environ tant à pied qu'à cheval. La plume se refuse à décrire les actes de violence, les crimes commis par ces bandes dans les chefs-lieux et aux environs; des volumes entiers ne suffiraient pas à la description des souffrances endurées par les habitants des cantons traversés par ces brigands. Aussi me bornerai-je à citer quelques faits à l'appui de ce que je viens d'avancer.

A peine installés dans une maison, riche ou pauvre, ces bachibouzouks, invitaient le père de famille et lui commandaient les vivres qu'il devait leur fournir; il leur fallait six à sept plats au moins, parmi lesquels le pilaf, le roti, le bourek et le halva. Malheur à celui qui oubliait un seul plat! Il était frappé d'une amende de trois medjidiés au moins et battu, mis à la torture jusqu'à ce qu'il s'en fût acquitté. Ceux qui n'oubliaient rien étaient tenus, selon leurs moyens, de remercier par un don qui variait de un médjidié à cinq livres, leurs hôtes de l'honneur qu'ils leur avaient fait de s'asseoir à leur table. Les Cogniars de Cozane établis dans le pays servirent leur rapacité en leur donnant des renseignements sur les ressources des habitants. Le couteau sur la gorge, le pistolet sur la tempe, les malheureux chrétiens payaient tout ce qu'on leur demandait.

Sous le prétexte qu'on avait caché des armes et des munitions, les Dibrites faisaient des perquisitions domiciliaires qui leur fournissaient l'occasion de s'emparer des plus beaux meubles et des objets les plus précieux des chrétiens; ils les prenaient en disant qu'il n'était pas convenable que les ghiaours possédassent des objets d'une si grande valeur. Malheur à ceux qui osaient se plaindre aux autorités ou aux chefs de ces mercenaires; ils n'obtenaient aucune satisfaction, et s'exposaient à de plus cruelles avanies de leur part. Les chefs étaient pires que leurs soldats; le kaïmakam, outrageusement battu par les employés du télégraphe, gardait le lit, le cadi approuvait les crimes des Dibrites tout en disant qu'on les calomniait, parceque les troupes impériales ne pouvaient commettre les excès qu'on leur reprochait.

Les bandes des Dibrites séjournèrent ici jusqu'à jeudi (1^{er} septembre) sous prétexte qu'elles ne trouvaient pas des bêtes de somme pour transporter leurs bagages. Les fantassins irréguliers, au nombre de 600 environ, demandaient 150

chevaux à cet effet. En réalité, ils voulaient transporter le butin considérable qu'ils avaient fait ici et ailleurs, dont ils n'avaient pu se défaire, et qui consistait en ustensiles et en meubles de toute sorte. Des témoins oculaires m'ont affirmé qu'on vendait une robe de soie de Clissoura pour 50 piastres, quatre livres (un dictionnaire gréco-latin, une grammaire latine, une bible française et un évangile) quatre piastres, et ainsi des autres objets. Comme on se procurait difficilement des bêtes de somme, un grand nombre de celles qui avaient été réquisitionnées à Bitolia ayant été amenées à Divri (avec leur butin) la malheureuse communauté de Cozane a été forcée de payer trois médjidiés pour chaque bête réquisitionnée qu'elle n'a pu fournir. Les Dibrites partirent enfin accompagnés des cris d'indignation et des malédictions des habitants. D'après les calculs les plus certains, la valeur des objets volés par les Dibrites, et les réquisitions de vivres s'élève de 1500 à 2000 livres turques.

Les Dibrites ont quitté Cozane par petits détachements; ils pouvaient ainsi mieux rançonner et piller les villages chrétiens de cette province. La contribution imposée à chaque village varie selon la population et l'importance du village; elle a été de 10 à 100 médjidiés. Ils étaient bien renseignés sur les ressources de chaque village par les révélations des Cognars dont plusieurs avaient séjourné dans la province où ils faisaient le métier de *Havadjî* ou travaillaient à la journée.

Dans la soirée de jeudi ces petits détachements se réunirent au-delà de l'Aliakmon et formèrent deux brigades dont l'une se rendit à Serbia, chef-lieu du district de ce nom, et l'autre à Belvendo, village du district de Cozane. Ici les Dibrites ont commis plus d'excès encore qu'à Cozane. Le kaïmakam de Serbia ayant télégraphié au gouverneur de Bitolia qu'ils se livraient aux plus cruels excès sur les populations, ces hardis coquins ont eu l'audace de le précipiter du haut de l'escalier de la préfecture, malgré les observations et les remontrances des begs.

Le butin fait à Belvendo est plus riche que celui qui a été fait à Cozane. Là, ils n'ont laissé aux malheureux habitants ni ustensiles, ni bijoux, ni meubles de quelque valeur. On affirme même qu'ils l'ont chargé sur 30 bêtes de somme, qu'ils en ont pris une partie avec eux et expédié l'autre chez eux à Dibri.

La brigade qui était allée à Serbia prit la direction de Livadi, celle qui était à Belvendo se rendit à Cataphyghi. Je ne suis pas encore informé des crimes commis à Livadi, mais je sais que les Dibrites se sont surpassés à Cataphyghi. Ils ont battu, maltraité, volé les habitants, tué un jeune homme nommé Steriu Daloki. Après deux jours de pillage, ils sont retournés à Serbia en emmenant quatre paysans notables qu'ils ont qualifiés de réceleurs. Ces malheureux, jetés dans les prisons de Serbia, ont télégraphié hier à l'évêque de Cozane. Voici la traduction de leur dépêche. « De Serbia le 4 septembre. On nous a ravi tous nos biens; on

nous torture. Venez à Serbia aussitôt après la réception de cette dépêche. Nous attendons votre réponse par le télégraphe. » Signés. Les Cataphyghotes, Nicolas Caramouzis, Démétrius Calphas, Nicolas Noulias, Natzio Bletzas.

Samedi dernier vers midi, on a vu le kaïmakam de Serbia, malade, traversant à cheval la place de Cozani; il se rendait au bureau télégraphique. On disait qu'il était venu à Cozane parceque ceux qui l'avaient maltraité ne permettaient pas au bureau télégraphique de Serbia d'expédier sa dépêche par laquelle il informait le gouverneur de Bitolia de ce qui venait de se passer. Une heure après il repartait pour Serbia.

Jeudi soir, après le départ de ces malfaiteurs, qui avait eu lieu le matin, sont arrivés les irréguliers, recrutés à Mati dans la Haute Albanie, sous les ordres des frères Riza-bey et Djémal-bey. Ils furent logés chez l'habitant. Il faut avouer qu'ils se sont bien conduits; ils n'ont rien fait de répréhensible dans les maisons des paysans, grâce à la sagesse et à la modération de leurs chefs qui ne cessaient de leur recommander d'avoir une tenue irréprochable. Ces hommes devaient partir le vendredi, mais, grâce à l'incurie et à la négligence du cadi, qui remplit ici les fonctions de kaïmakam, ils ont eu séjourné ici jusqu'à samedi matin parceque les 56 chevaux qui devaient transporter leurs bagages n'avaient pas été réquisitionnés à temps.

Puisqu'il s'agit du cadi, je dois vous dire qu'il a fait mettre en liberté douze malfaiteurs prévenus de crimes commis à diverses époques contre les chrétiens et qui avaient tiré sur les troupes envoyées pour les arrêter. Ils n'avaient même pas épargné les Turcs. Leur mise en liberté fut ordonnée d'une manière arbitraire, sans aucune forme de procès. Le cadi fit aussi relâcher les chevaux réquisitionnés moyennant un médjidié d'argent par cheval. Il les remplaça par une caravane de Valaques arrivée ici avec des chargements de sel et qui devait prendre du blé à destination pour Elephtérokhori.

Mais revenons aux exploits des brigands Dibrites. Une dépêche du kaïmakam de Serbia, datée du 5 septembre adressée au gouverneur de Cozane lui enjoint de s'empresse de faire arrêter vingt chevaux appartenant à des Dibrites chargés du butin fait à Cataphyghi. Mais le cadi, son représentant, ne prit aucune mesure dans ce sens; peut-être a-t-il même indiqué aux brigands les moyens de mettre leur butin en sûreté. Un habitant de Livadi, arrivé ici hier, raconte que les crimes commis par ces bandes à Livadi sont encore plus révoltants que ceux qui ont été commis ailleurs. Aux plus aisés seulement, ajoutait-il, ils ont extorqué, par la violence, plus de 1,000 livres turques. On ne saurait évaluer le reste du butin consistant en meubles et en objets précieux; ils n'ont presque rien laissé aux Livadiotes qui, sans doute, vont, à l'exemple des autres communautés, s'adresser à qui de droit pour qu'il soit fait justice à leurs réclamations.

La communauté de Cozane a envoyé hier trois dépêches à Constantinople,

une au gouvernorat général de Salonique et une autre au gouvernorat de Bitolia. Aujourd'hui on envoie des pétitions au Patriarche œcuménique et aux évêques de Salonique et de Bitolia. La communauté de Cozane supplie ces hauts fonctionnaires de l'Église de faire des représentations à la Porte. À l'appui de ce que je viens d'exposer, vous trouverez ci-joint une copie exacte d'une de ces pétitions ; je vous enverrai aussi, si cela m'est possible, copie des dépêches précitées.

D'après des renseignements plus exacts, les 12 malfaiteurs précités ont, après une entente préalable avec le cadî, brisé les portes de leur prison et prit la clef des champs ; ils n'ont pas été poursuivis, les soldats de garde ayant fait semblant de dormir. Ce qui prouve cette entente préalable, c'est que l'on n'a pas envoyé des troupes à leur poursuite, ni puni l'injustifiable négligence des geôliers.

Mais comment raconter les méfaits des fonctionnaires tures, depuis les plus hauts dignitaires jusqu'aux plus minces employés ? Qu'il me suffise de dire que les gendarmes se sont enrichis en rançonnant les habitants de ce district. Dès qu'ils reçoivent l'ordre de réquisitionner des bêtes de somme, ils se mettent en campagne, parcourent la ville et les villages et réquisitionnent toutes les bêtes qu'ils trouvent. Ils en prennent le nombre demandé, puis relâchent les autres moyennant une redevance de 1 à 5 médjidiés et même plus pour chacune.

Voici la traduction du télégramme expédié au Patriarche par l'évêque de Serbia et Cozane ; ceux qui ont été expédiés par la communauté sont conçus à peu près dans les mêmes termes.

Cozane, le 5 septembre 1877

Au Patriarcat Œcuménique.

Aux mercenaires Dibrites passant par Cozane pour se rendre à Larissa nous avons fait bon accueil. Nous les avons hébergés pendant quatre jours dans nos maisons, et, pour leur être agréables, nous avons fait pour eux plus que nos moyens ne nous le permettaient. Néanmoins ils n'étaient pas contents ; ils n'ont reconnu nos bons procédés qu'en se livrant contre nous à d'épouvantables excès. Plusieurs, les femmes surtout, ont principalement souffert ; si nous devions recevoir encore des soldats de cette espèce, nous vous supplions de faire devant qui il appartiendra des démarches afin que l'on prenne des mesures pour que ces faits ne se reproduisent plus. Nous télégraphions dans même sens à la Porte et au grand-vézir.

† EUGÈNE

Evêque de Cozane et Serbia.

Copie de la pétition adressée à S. S. le Patriarche Œcuménique.

Cozane, le 5 septembre 1877.

Très Saint Père,

Les Cozanites soussignés, enfants spirituels de Votre Sainteté, ont l'honneur de vous offrir leurs hommages respectueux et de porter à la connaissance de Votre Sainteté les souffrances qu'ils ont endurées de la part des Dibrites qui ont traversé il y a quelques jours notre ville pour se rendre en Thessalie.

Le 28 août un bande de 800 à 1,000 Dibrites sont arrivés dans notre ville. A leur approche comme à leur entrée ils ont entrepris de nous effrayer par des décharges de mousqueterie. Une fois dans les logements qui leur avaient été désignés ou qu'ils avaient choisis eux-mêmes ils demandaient des vivres. Ils ne se contentaient pas de ce qu'on leur offrait, mais ils exigeaient des plats doux. Avant de commencer leur repas, ils demandaient le *dis parassi* (rétribution pour le travail des dents) quiconque résistait était maltraité de plusieurs manières. La terreur qu'ils avaient inspirée était si grande que les écoles, l'église et le marché restèrent fermés durant les quatre jours qu'ils ont passés ici. Nous tenions à leur disposition les bêtes de somme qu'ils avaient réquisitionnées, mais ils ajournaient toujours leur départ. Pendant les quatre jours qu'ils ont passés ici, ils ont envahi les églises desquelles ils ont enlevé quelques objets sacrés; ils ont dévasté nos vignobles, nos seules propriétés qui soient d'un bon rapport. Enfin, quand ils se décidèrent à partir, ils ont, à force de menaces et de sévices, extorqué de l'argent à plusieurs d'entre nous qui leur avions offert l'hospitalité. Pour couronner leur œuvre, ils ont exigé de l'argent de la communauté et ont pris, en outre, trois médjidiés pour chaque bête de somme réquisitionnée, mais dont ils n'avaient pas besoin pour le transport de leurs bagages jusqu'à Serbia, à quatre heures de marche de Cozane. Avant de rançonner la communauté, ils avaient enlevé à plusieurs de nous de l'argent, et les ustensiles et les meubles qui étaient à leur convenance. Pour cacher leurs exactions, ils nous ont demandé des reçus attestant qu'ils avaient payé les vivres requis. Ces reçus nous les avons délivrés pour nous débarrasser d'eux un moment plus tôt; il va sans dire que nous n'avons pas touché en sou.

En exposant nos souffrances à Votre Sainteté nous supplions, dans la crainte de les voir se renouveler ou même s'aggraver, d'avoir pitié de nous et de faire des remontrances à qui de droit.

Nous avons l'honneur d'être etc.

L'évêque de Serbia et Cozane

† EUGÈNE.

Les Démogérontes

G. D. Ghiuras, C. G. Dardouplas, G. Th. Khassiapis, G. Tz. Tziminaki, A. G. Khalchia.

Les Moukhtars

G. Th. Papoura, D. N. Condossimos, Elie Pétros.

Les citoyens

Z. S. Ziminaki, D. S. Ziminaki, M. Georges, G. N. Ziminaki, N. G. Rombassa, Ch. G. Capsopoulo, G. A. Stépho, G. Varvouni, G. C. Mouka, G. Brelli, A. S. Gangali, M. Miliora, C. G. Ziménaki, M. Constantin, L. Constantin.

Les deux autres pétitions étant rédigées dans le même sens, je ne crois pas nécessaire de vous en donner copie. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre sur les souffrances endurées par les habitants du district de Cozane. Je m'empresserai de porter à votre connaissance tout ce que j'apprendrai encore à ce sujet pour que vous en fassiez usage en temps opportun.

P. S. Le nombre des Guègues qui ont été dirigés jusqu'ici en Thessalie est de 2,400 environ ; 250 sont originaires de Prizrend, Iacovo et Ipek, 400 de Mati, 750 de Dibra. Ces derniers sont des fantassins sous les ordres de Salih-bey, ancien kaïmakam de Castoria et d'Anassélitzi. Enfin, les 1,000 cavaliers et fantassins sans commandant général (ils étaient sous les ordres d'une dizaine de himbachis) qui ont commis les excès que je viens de relater.

N^o 2.

*Monsieur Logothèti Consul de Grèce à Bitolia à Monsieur Tricoupi,
Ministre des affaires étrangères.*

Bitolia, le 8 septembre 1877

Outre les bachibouzouks descendus jusqu'à présent en Thessalie, et dont je vous ai déjà parlé, 500 autres, sous le commandement de Salih-bey, qui devaient passer par Bitolia pour se rendre aussi en Thessalie, ont pris un détour, et ont traversé Presti, Castoria et d'autres lieux. Le chef de ces hommes qui ont, commis plusieurs méfaits, devait être invité ici pour être soumis à une enquête. Une cinquantaine de ces hommes se détachèrent de leur corps et rentrèrent chez eux en passant par Achrida.

D'après une nouvelle qui mérite créance, mille volontaires de Dibra, sortis de chez eux, avaient pris leurs cantonnements dans les villages qui avoisinent Achrida. De là on devait leur envoyer cent bêtes de somme pour le transport de leurs bagages. Beaucoup de ces miliciens ont formé des bandes de brigands qui ont ravagé plusieurs villages du district de Dibra, notamment Lazaropoli, bourgade à quatre heures de distance de Dibra et habitée par 350 familles, Galenski, bourgade à huit heures de Dibra et habitée par 600 familles orthodoxes, le territoire de Racca et douze autres villages, également chrétiens.

Les habitants, ne pouvant plus supporter les horreurs commises par les brigands, avaient déserté leurs villages pendant quelques jours et s'étaient retirés sur les montagnes pour se mettre à l'abri des vexations.

Les bandes dont il s'agit ont commencé dernièrement à infester les villages situés entre Achrida et Ellassona. Il est à remarquer que ni les nombreux Bachibouzouks Turco-Albanais de la haute-Dibra ni les bandes dont je parle n'ont, jusqu'à présent, commis ni meurtres ni attentat à la pudeur. Les Turco-Albanais de la basse Dibra sont, au contraire, féroces et lubriques; ces hommes sont un mélange d'Albanais, de Serbes et de Bulgares, convertis au maoméisme, il y a un siècle environ

Il y a quelques jours, un corps de deux mille mercenaires de Dibra passait par Bitolia se rendant en Thessalie; ces hommes se sont livrés à de graves désordres à Klissoura et à Blatsi, où ils ont maltraité même un sujet Hellène du nom de Gados, parcequ'il n'avait pas voulu héberger quelques uns d'entre eux; un de ces hommes a déchargé sur lui son pistolet et il l'aurait certainement tué si

Hassan aga, brigadier de gendarmerie, n'avait retenu le bras du milicien.

A Komano, village distant de 2 1/2 h. de Cozane, les troupes auxiliaires ont, entre autres exploits, amené le cheval du curé, lequel vaut 1,000 piastres environ. Ils ont tenté aussi de pénétrer à Belvendo, mais plusieurs Grecs courageux, sortis de Cataphygli, les ont repoussés les armes à la main, en ont blessé quatre et mis les autres en fuite.

Les employés du bureau télégraphique de Cozane ont attaqué, j'ignore pourquoi, le Kaïmakam de cette province au moment où il rentrait chez lui ; ils l'auraient tué si des voisins ayant entendu ses cris de détresse n'étaient venus à son secours. Deux des assassins ont été arrêtés. Si le Kaïmakam avait été tué, il est certain qu'on en aurait rendu responsable la communauté de Cozane. Heureusement il vit et il a signalé lui même ses assassins.

Peut s'en est fallu que Cosane ne soit devenue, il y a quinze jours, la proie des flammes. Voici comment : Douze caisses de cartouches qu'on avoit transportées de Bitolia avaient été déposées à la préfecture, située au centre de la ville. On confia la garde de ces caisses à quelques uns des miliciens tenant garnison à Cozane ; le feu a pris, on ne sait comment, dans une pièce contiguë aux magasins où l'on avait déposé les cartouches et les flammes allaient gagner le dépôt ; heureusement un employé qui avait senti une odeur d'étoffe brûlée, accourut et éteignit le feu avant qu'il se fût communiqué aux magasins où étaient les cartouches.

N° 3.

Rapport soumis à M. Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique

Catérini, le 9 septembre 1877.

C'est avec la plus profonde douleur que j'entreprend de vous raconter les malheurs qui ont frappé notre pays.

Le premier septembre 1,300 Guègues sont arrivés ici ; ils y ont séjourné jusqu'au trois. A peine informés de leur arrivée, chacun de nous eut soin de se procurer les vivres nécessaires aux hommes qu'il devait loger. Mais ces barbares commencèrent par battre les habitants et par enfoncer les portes des maisons qui ne leur avaient pas été assignées comme logements. Dans ces maisons, dont ils s'emparèrent par escalade, il n'y avait que des femmes et des jeunes filles. Ils préféraient, naturellement, les plus belles maisons, dans le dessein de les piller et de s'y livrer à leurs excès habituels. Ils faisaient main-basse sur tous les objets

de quelque valeur. La peur nous saisit en apprenant qu'elle était leur intention; les plus âgés d'entre nous n'osaient sortir de chez eux dans la crainte d'être volés. Si quelqu'un se montrait dans les rues, il était entouré par trois ou quatre Guègues; ils lui enlevaient son bonnet, ses vêtements, ses souliers, sa montre, sa bourse, puis le rouaient de coups. Dernièrement, ils m'ont chargé de deux sacs en guise de bête de somme pour me conduire à Ellassona. Ils ont pris toutes nos bêtes de somme dans le dessein de nous les faire racheter; ils demandaient à l'un cinq, à l'autre dix livres turques; ceux qui avaient de l'argent ont payé ainsi de une à dix livres.

Ils se comportèrent de même dans les maisons où ils avaient été logés. Après avoir bien bu et bien mangé, ils demandaient de l'argent; on leur donnait ce qu'on avait sous la main pour se débarrasser d'eux, car ils tiraient leur sabre et préféraient des menaces de mort.

Nous n'avons pu faire encore un relevé exact des dommages causés à notre pays. Cependant en évaluant de 500 à 20,000 piastres les pertes de chacun, nous arrivons au chiffre de un million de piastres environ, car le village ne compte pas moins de 600 familles.

Après nous avoir ainsi volés et maltraités, après avoir chargé leur butin sur 30 bêtes de somme, ils exigèrent des lettres de remerciements et des certificats attestant qu'ils s'étaient bien conduits.

Dimanche soir sont arrivés ici 350 Guègues; ils venaient de Cataphyghi qu'ils avaient complètement dévasté. Ils parcouraient les rues les armes à la main pour nous arrêter et nous dévaliser.

Tels sont les maux que nous avons endurés dans l'espace de cinq jours. L'officier chargé de nous protéger, et qui avait 80 hommes sous ses ordres, n'a pris aucune mesure, n'a dit un seul mot pour prévenir ces excès, n'a pas même menacé les Guègues de les dénoncer aux autorités supérieures. Chaque fois que nous l'engageons d'envoyer des exprès à Larissa pour demander des renforts, il nous répondait invariablement:— Que vous ont-ils fait? Ils ne vous ont rien fait.— Et cela au moment où les Guègues nous poursuivaient, nous volaient sous ses yeux! Nous avons dû même emprunter à un officier cinq livres pour parfaire la somme de dix livres qu'ils exigeaient de notre associé Sioso ils l'avaient arrêté, le promenaient dans les rues et menaçaient de le mettre à mort s'il ne leur donnait cette somme. Les Guègues survenant au moment où nous faisons ce prêt, nous firent sortir de la Chambre de l'officier précité, nous battirent et nous dévalisèrent.

C'est en présence de ce même officier que les Guègues battirent le père Calliniko, supérieur du couvent de la S^{te} Trinité; il s'était rendu à la caserne pour éviter les mauvaises rencontres et rentrer ensuite sans encombre dans son monastère. Il était assis devant eux sur une chaise, les Guègues le battaient, l'officier en question ne dit pas un seul mot pour les en empêcher. Il a même écrit qu'ils se

sont bien conduits. Je ne saurai vous décrire les méfaits des Guègues et les souffrances qu'ils nous ont fait endurer. Que Dieu donne de longs jours à quatre begs de Serbia lesquels nous ont épargné la visite de 800 Guègues qui devaient traverser notre pays dans la soirée de lundi. Dimanche à minuit, ces quatre begs, Rouschid bey, Serif efendi, Ibrahim bey, et Moustabey ont envoyé un exprès au médecin Athanase pour le prier de se rendre immédiatement à Serbia où une personne gravement malade réclamait ses soins. Lorsqu'il fut arrivé à Serbia, les begs lui demandèrent des nouvelles de notre pays ; informés des horreurs commises par les autres Guègues à Clissouria, Siatista, Cozane, Belvendo, Cataphyghi, et à Serbia même, ils l'avaient mandé pour qu'il prévint l'officier qui commandait les 800 Guègues en question. Cet officier était animé de bons sentiments. En apprenant les exploits des autres Guègues, il ne s'est pas écarté, avec ses hommes de la grand'route. Il s'est borné à nous envoyer quatre cavaliers avec trois de nos compatriotes qui se trouvaient à Serbia pour nous demander des vivres. En recevant la lettre qu'il nous adressait à cet effet, nous nous sommes empressés de lui envoyer 50 moutons, du fromage, d'autres comestibles et de l'orge pour ses chevaux. Quant au pain le médecin Athanase l'avait envoyé directement de Serbia. Nous avons pu ainsi détourner un grand malheur de notre pays.

N° 4.

RAPPORT

Adressé à Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, sur les actes de cruautés commis par les Guègues dans un grand nombre de villages.

Deux mille Guègues environ, dont un tiers à cheval, provenant de Dibra et Mati, districts de la haute Albanie, mal armés et convertis de haillons, ont fait, sous les ordres de trente chefs, divisés entre eux, irruption dans le district de Serbia.

Les Guègues étaient divisés en trois corps. Le premier ayant passé l'Aliakmon, qui sépare le district de Cozane du district de Serbia, se mit à piller les villages chrétiens, exclusivement habités par des Grecs, situés en deçà de cette

rivière, et qu'il considérait comme étant en état d'insurrection. A Serbia, où il n'y a que cent maisons grecques, les Guègues ont demandé à être logés chez les chrétiens ; les 400 maisons turques ont été ainsi débarrassées de la présence de ces hôtes gênants. Si indigents qu'ils soient, les chrétiens n'en ont pas moins fourni abondamment des vivres et du fourrage afin de ne leur donner aucun sujet de mécontentement. Ces bachibouzouks entrèrent en vandales dans les maisons chrétiennes, s'y conduisirent en vandales, pendant les deux jours que chacun des trois corps y passa successivement. Leurs estomacs restaurés, leurs chevaux repus, ils songèrent à garnir leur bourse, à remplir leurs sacs ; ils volèrent en préférant des menaces de mort contre quiconque ferait la moindre résistance, tout ce que les chrétiens avaient d'argent, enlevèrent des meubles, des ustensiles en cuivre, des tapis, des vêtements d'homme et de femme.

Tout cela se passait sous les yeux du kaïmakam et d'une compagnie de mustafiz qui résident à Serbia. Rendus plus audacieux, par l'indifférence des autorités et par les excitations de fanatiques musulmans, les Guègues, après avoir garni leurs bourses et rempli leurs sacs, se livrèrent à des actions sacrilèges. Ils envahirent l'église de Saint-Nicolas, en enlevèrent les vases sacrés, les habits sacerdotaux et les livres qu'ils vendirent ensuite publiquement. Ils forcèrent aussi le révérend père Démétrius, délégué de l'évêque de Cozane et Serbia près le conseil d'administration, à laver les pieds sales des garnisaires logés chez lui.

Une chose révoltante s'est passée dans la pauvre chaumière d'un chrétien. Son unique enfant, âgé de deux ans, venait de mourir ; on l'avait déposé dans l'unique pièce de cette mesquine habitation ; toute la famille éplorée pleurait autour de ce petit être, étendu, selon l'usage des chrétiens de Serbia, sur le plancher. En entrant dans cette chaumière les Guègues, entreprirent de jeter dehors le cadavre en criant ; — Qu'on jette dehors cette ordure. — Ces monstres à figure humaine ne se laissèrent fléchir, ne consentirent à quitter la chaumière qu'après avoir reçu trois cents piastres, équivalent des vivres qui devaient leur être fournies.

Les malheureux chrétiens auraient subi de plus grands outrages, des dommages plus considérables, si quatre notables musulmans n'avaient ouvert leurs maisons aux femmes et aux enfants des chrétiens, qui s'y réfugièrent avec les objets qu'ils avaient soustraits à la cupidité des bachibouzouks. Ces musulmans sont les nommés Raschid bey, vieillard exempt de fanatisme, son fils Ibrahim bey, son gendre Moustapha bey, et le lettré Sérif effendi, ancien secrétaire de Christaki effendi Zographos, ancien inspecteur des finances en Arabie, que des raisons de santé avaient forcé de s'éloigner du service, et qui, par bonheur pour les chrétiens, se trouvait en ce moment à Serbia, son pays natal.

En même temps, le second corps, ayant passé aussi l'Aliakmon, était entré à Belvendo où ils se livraient aux mêmes excès. Joignant les mauvais traitements

aux menaces, les bachibouzouks extorquèrent 15,000 piastres à Hadji Antoniadis de Belvendo, qui avait pendant vingt ans, rendu des services au gouvernement comme conseiller près les tribunaux de Cozane et de Serbia. De Belvendo, ce corps, au plutôt cette bande, quitta la grande route et suivit le sentier qui conduit à Cataphyghi, village habité par quatre cents familles grecques, et y pilla toutes les maisons l'une après l'autre. Dans une maison écartée, appartenant à un nommé Daniel, qui avait de mauvais antécédents, se trouva, par malheur pour les Cataphyghiotes, un albanais musulman, nommé Féro qui s'était adonné depuis six mois au brigandage. Cette découverte rendit les Guègues furieux contre les Cataphyghiotes qu'ils accusèrent de soutenir le brigandage; ils en blessèrent plusieurs, dont l'un grièvement, s'emparèrent de 72 mulets sur lesquels ils chargèrent le butin qu'ils avaient fait auparavant et qu'ils expédièrent dans leur pays natal.

Le brigand fut conduit comme en triomphe à Serbia. Les musulmans de cette ville lui firent un excellent accueil et lui promirent de le faire mettre en liberté s'il consentait à inculper 100 notables des villages chrétiens des environs en les accusant de fomenter le brigandage. Il céda aux promesses et aux menaces. Dans tous ses interrogatoires, qui se oontredisent, le brigand musulman répondait ordinairement qu'il ignorait ce dont on lui parlait; Il paraît cependant que, sans répondre aux espérances des musulmans de Serbia, il n'en a pas moins, à ce que j'apprends, compromis une dizaine de personnes lesquelles ont été arrêtées et emmenées à Larissa où elles seront soumises à un interrogatoire. Je m'en rapporte au jugement du lecteur pour les excès commis par cette seconde brigade, la première ayant déjà enlevé tout ce qui lui était tombé sous la main.

De Serbia les deux premières brigades, parties à deux jours d'intervalle l'une de l'autre, quittèrent la grand'route qui conduit à Ellassona et prirent la direction de Vlakho-Livadi, bourgade de 500 feux, et plus riche que les deux villages du district de Serbia, Belvendo et Cataphyghi.

Les Guègues se détournèrent ainsi de leur chemin pour se rendre dans la contrée montagneuse où se trouve Livadi à l'exhortation des musulmans de Serbia. Ces derniers n'eurent pas de peine à leur persuader qu'ils pourraient faire dans cette bourgade relativement riche un butin plus considérable. On s'en aperçut aussitôt après leur entrée à Livadi; non-seulement ils savaient les noms des notables, que les musulmans de Serbia leur avaient sans doute donnés, mais demandèrent à être logés chez eux. Je ne saurai vous donner une idée des cris poussés par les Guègues en entrant à Livadi, de leurs insatiables prétentions. Et cela dans la pensée que les habitants étaient dans l'aisance. Qu'il me suffise de vous dire qu'ils pénétrèrent dans toutes les maisons; ils enfoncèrent à coups de hache les portes des maisons fermées, en chassèrent les propriétaires à coups de

yatagan afin de n'être pas molestés dans leur œuvre de spoliation. Ils s'emparèrent des objets les plus précieux qu'ils chargèrent sur les bêtes de somme des Livadiotes et les expédièrent dans leur pays natal. Je dirai en passant que les troupes envoyées pour maintenir l'ordre dans cette bourgade si calme étaient pourvus de clefs de toute provenance et de toute dimension, de leviers et autres outils pour ouvrir les caisses et forcer les portes des maisons. Ils étaient aussi munis d'échelles, non pour monter à l'assaut de forteresses ennemies, mais pour escalader les maison d'honnêtes et fidèles sujets chrétiens de la Porte.

Les Guègues exigèrent en outre de l'argent de tous les habitants de Livadi ; ils proféraient, comme à Serbia, à Cataphyghi et à Belvendo, des menaces de mort contre ceux qui auraient refusé de leur en donner. Pour extorquer de l'argent, ils employèrent ici un moyen odieux et abject. Le jour de leur départ, ils arrêtèrent dix habitants, les premiers venus, sur lesquels ils chargèrent le reste de leur butin, sous le prétexte qu'ils ne trouvaient plus de bêtes de somme ; ils ne les délivrèrent que moyennant la somme de quarante livres turques. Il faut ajouter aussi à toutes ces horreurs que le capitaine des mustafiz, à la tête de sa compagnie de cent hommes, ne se contenta pas d'abandonner les Livadiotes à leur mauvais sort, mais que, se joignant aux Guègues, il pilla un grand nombre de maisons dont les habitants s'étaient réfugiés dans les montagnes. Son butin, il le fit transporter à Saringhiol, au-delà de l'Aliakmon, son pays natal.

De Livadi, les Guègues se rendirent à Ellassona, non plus en deux brigades, mais par petits détachements ; ils se jetèrent sur les hameaux situés entre ces deux villages dans lesquels ils répandirent la terreur et la désolation ; ils prirent tout ce qui pouvait être enlevé et dispersèrent dans les montagnes les habitants des susdits hameaux. Dans quelques petits hameaux ils demandaient de l'argent, deux ou trois mille piastres ; en cas de refus, ils menaçaient de s'installer dans les chaumières et de les piller.

Arrivés à Ellassona, les Guègues s'abstinrent d'y séjourner parceque les habitants de cette bourgade sont musulmans ; ils préférèrent se loger une partie dans le couvent d'Olympiotissi qu'ils pillèrent après avoir maltraité tous les religieux, l'autre partie dans le village chrétien de Tzaritzani, à une demi heure de marche d'Ellassona ; ils y commirent les mêmes excès qu'ailleurs ; ils auraient même profané l'église métropolitaine si l'évêque d'Ellassona ne leur avait donné une forte somme d'argent. Ils ne se bornèrent pas à transformer des habitants en bêtes de somme, ils poussèrent la cruauté jusqu'à brider un d'entre eux avec une bride de cuivre et à le trainer ainsi dans les rues.

Un des habitants de Tzarizani est devenu fou. Pour inventer là encore quelque chose de nouveau, ils ouvrirent la tombe récemment fermée d'un garçon dans l'espoir de trouver les riches habits du défunt. Trompés dans leur espérance, ils laissèrent le cadavre exposé à devenir la proie des chiens.

Tels sont les exploits des deux brigades qui n'avaient pas, ainsi qu'on l'a dit, de commandant en chef. La troisième avait heureusement un seul chef. Aussi ne s'écarta-t-elle pas de la grande route et ne commit que des excès relativement peu graves

En terminant cet exposé je suis forcé de vous dire avec la plus profonde douleur que le désespoir s'est emparé de tous les chrétiens non-seulement à cause des excès commis par les Guègues, mais parcequ'ils ont eu l'occasion de s'apercevoir que les autorités locales et les musulmans indigènes ne leur ont donné aucun secours, qu'ils encourageaient les malfaiteurs et semblaient se réjouir de nos malheurs. Il faut faire exception en faveur des trois notables musulmans précités, leur humanité leur a valu le nom de *ghiaours* de la part de leurs coréligionnaires qui les détestent.

N° 5.

M. André, Consul de S. M. à Durazzo à M. Ch. Tricoupi
Ministre des Affaires Étrangères.

Durazzo, le 14 septembre 1877.

Le gouvernement a frappé les habitants peu nombreux de Durazzo d'une réquisition de 25 kilés de blé. Une réquisition trois fois plus considérable est exigée de la bourgade de Cavaïa, qui contient plus d'habitants que Durazzo.

Des bandes de brigands parcourent le pays dans tous les sens. On en a remarqué quelques uns armés de fusils se chargeant par la culasse et d'autres portant l'uniforme militaire, ce qui prouve que ce sont des déserteurs de l'armée ottomane.

Pendant tout le cours de la semaine on a remarqué un mouvement extraordinaire dans l'armée. On a arrêté ici soixante-douze réservistes appartenant au dernier ban et peu propres à la marche ; on les a emmenés à Cavaïa où ils seront examinés par le conseil de révision, puis ils seront envoyés au camp ottoman de Bulgarie.

N^o 6.

*M. Jean Palamidis Consul de S. M. à Larissa à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères*

Larissa, le 14 septembre 1877.

Les bachibouzouks poursuivent le cours de leurs exploits. A Tyrnavo, 800 bachibouzouks se sont livrés à tous les excès après s'être fait entretenir pendant six jours par les habitants de cette ville. Le village chrétien de Gortzova, qui appartient à la validé sultane, a été entièrement dévasté, ainsi que tous les bourgs et hameaux qui ont été traversés par les Guègues. Le même sort est réservé à tous les villages où il s'agit d'envoyer des bachibouzouks.

Le marché de Larissa a été transformé en local d'enchères publiques ; les objets dérobés y sont publiquement vendus sous les yeux des autorités ; il n'est pas rare d'y voir de nombreux objets provenant du pillage des églises, images des saints, évangiles, ciboires etc.

Le marché de cette ville est resté fermé pendant deux jours de la semaine passée. Le gouverneur civil et militaire est parvenu, au moyen de menaces injurieuses, à forcer les malheureux boutiquiers à ouvrir leurs magasins. Il avait dû auparavant leur donner l'assurance que les vols et les attentats aux personnes seraient réprimés. Cette promesse n'a pas été tenue. On volait, on battait toujours les gens et si quelqu'un allait se plaindre aux autorités, il était chassé outrageusement de leur présence ; elles leur disaient que cela n'était rien en comparaison de ce qu'on aurait dû leur faire, quelques uns de ceux qui avaient porté plainte contre les bachibouzouks ont été punis pour tant d'audace.

Plusieurs notables des villages chrétiens d'Elassona et de l'Olympe pillés par les bachibouzouks sont arrivés, il y a quelques jours avec les évêques d'Elassona et de Pétra. Ils se proposent d'exposer au gouverneur de Larissa les crimes commis dans leur pays par les bachibouzouks et de demander qu'on n'envoie plus chez eux des bachibouzouks, mais des troupes régulières. Le gouverneur a reçu les prélats avec hauteur et dédain ; il a menacé de traduire les notables devant un conseil de guerre comme faisant partie de bandes d'insurgés. Ces malheureux ne savent plus à quel saint se vouer. D'un côté, les violences et les sévices des bachibouzouks, qui les ont menacés de se venger d'eux parcequ'ils les ont dénoncés aux autorités de Larissa ; de l'autre, ils risquent d'être accusés comme insurgés.

Aussi sont-ils désespérés. Je vous ai fait, dans mon dernier rapport, un pâle récit des crimes des bachibouzouks à Livadi et à Cataphygli.

Depuis samedi dernier nous avons ici 1,070 Zéïbeks. À peine arrivés, ils se sont mis à rivaliser avec les Guègues dont ils enviaient les exploits. Aussi le marché se ferma-t-il de nouveau. Vingt paisibles citoyens battus, dont douze blessés à coups de yatagan, se sont rendus chez le métropolitain pour implorer sa protection.

La tolérance des autorités envers les auteurs de tous ces crimes a rendu la tourbe musulmane si audacieuse, a tellement augmenté leur haine contre les Hellènes, les citoyens Hellènes surtout, que plusieurs musulmans s'occupent principalement à désigner ces derniers aux bachibouzouks; ils les excitent contre eux en prononçant les mots *ghiounan ghiaour* (Hellène infidèle.)

Poursuivis par les bachibouzouks, plusieurs citoyens Hellènes se sont réfugiés au consulat où ils sont demeurés pendant plusieurs jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le danger fût dissipé. Aussi je supplie Votre excellence de faire telles démarches qu'elle croira convenables pour apporter un prompt remède à cette douloureuse situation, les citoyens hellènes n'étant plus en sûreté dans cette ville.

J'apprends de bonne source que des 1,070 Zéïbeks, arrivés dernièrement ici, deux cents environ sont d'anciens repris de justice, condamnés pour des crimes graves aux travaux à temps ou à perpétuité, que le gouvernement ottoman a graciés et envoyés ici. Ils expriment tous l'espoir qu'ils envahiront, ainsi que les autorités et ceux qui les ont recrutés le leur promettent, la Grèce dans quelques jours. Le nombre total des bachibouzouks arrivés ici est de 4,370, dont 3,300 Guègues et 1,070 Zéïbeks. D'autres Zéïbeks et Albanais irréguliers sont attendus prochainement.

N° 7.

*Monsieur Zioti, Consul de Grèce Volo à M. Ch. Tricoupi,
Ministre des Affaires étrangères.*

Volo, le 15 septembre 1877.

Le paquebot qui amenait ici les Zéïbeks est arrivé à sept heures du soir. Le débarquement a dû donc être renvoyé au lendemain. Le matin on voyait flotter sur les roues du paquebot des banderoles de toutes les couleurs; le débarquement commença aussitôt après. Dans chaque embarcation flottait le drapeau de

la horde. Le débarquement opéré, le bruit se répandit que les Zéïbeks devaient partir pour Larissa. Ils se mirent à parcourir les rues de la ville par petits groupes : ils achetaient différents objets, des fruits surtout, qu'ils payaient comptant. Quelques uns s'étant éloignés de la ville entrèrent dans les vignobles où ils se gorgèrent de raisin. Ceux qui étaient restés dans la ville restèrent tranquilles jusqu'au soir.

Soudain quelques uns d'entre eux tirèrent leurs longs couteaux et se mirent à parcourir le marché. Ils ne maltraitèrent personne cependant, mais inspirèrent la terreur dans tous les cœurs. Lorsque le moment du départ approcha, ils se répandirent dans la ville à la recherche de bêtes de somme ; ils pénétraient, l'épée à la main, dans toutes les maisons, dans toutes les cours et s'emparaient de toutes les bêtes qu'ils y trouvaient.

A la faveur de la confusion qu'ils produisirent ils dérobèrent des tapis et des ustensiles de ménage ; en chemin ils rencontrèrent un homme avec des souliers neufs qu'ils lui ôtèrent des pieds.

La chasse aux bêtes terminée, les Zéïbeks les réunirent toutes dans la caserne où commença, ainsi que cela se pratique ordinairement en Turquie, le rachat ; ils soutirèrent ainsi aux chrétiens une assez forte somme d'argent.

Remplie dans ces conditions, la réquisition des bêtes de trait épouvanta tous les habitants de la ville. La réquisition ne fut suspendue que sur les représentations que l'agent consulaire d'Italie, M. Borel, qui se trouvait par hasard à l'hôtel de la sous-préfecture, fit au kaïmakam et au chef apparent des Zéïbeks. C'est en suite de ces représentations que les bêtes non rachetées furent rendues à leurs propriétaires ; quelques uns, qui les regardaient comme du butin, ayant refusé de les rendre, furent fustigés.

Les Zéïbeks partirent enfin dans la soirée et la ville échappa au pillage général auquel, je l'apprends de bonne source, ils étaient excités par les musulmans indigènes. Les Zéïbeks portaient tous le même uniforme ; un petit nombre seulement étaient armés de fusils ; tous avaient des pistolets et de longs yatagans ; ils recevront des fusils à Larissa. Les officiers avaient été pris parmi eux, j'apprends que leur chef est un bey de leur tribu, ancien président du tribunal de commerce de Chio, qui avait été chargé de les recruter et à qui on donna le grade de chef de bataillon. C'est lui qui a choisi ses officiers parmi les Zéïbeks qu'il avait recrutés.

Les Zéïbeks passèrent la nuit au village de Gherli où des troupes régulières de la garnison de Larissa s'étaient portées à leur rencontre. Malgré la présence des troupes régulières, ils passèrent la nuit à voler les malheureux chrétiens de ce village, auxquels ils enlevèrent tous leurs biens meubles ; ils violèrent aussi un grand nombre de femmes, mais on en ignore le nombre, parce que les malheureux chrétiens désespérant d'obtenir justice dévorent en secret leur honte

plutôt que de s'exposer à devenir la risée de leurs concitoyens.

Dans le district d'Almyro, on fait percevoir tous les impôts, y compris les arriérés, dûs jusqu'ici par les chrétiens ; pour ne rien perdre, le gouvernement ottoman fait acquitter par les gens aisés la part d'impôts des indigents qui sont dans l'impuissance de payer ; il fait demander aussi aux premiers de leur désigner les hommes qui auraient l'intention de s'insurger contre le gouvernement et a tous les chrétiens indistinctement de livrer les armes qu'ils possèdent. En retour, tous les musulmans indigènes ont été armés de fusils se chargeant par la culasse. Ainsi indigènes, Tatares et Tcherkesses sont munis en ce moment de ces fusils.

N° 8.

*M. A. Ch. Londos, Consul Général de Grèce à Janina à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères.*

Janina, le 7 septembre 1877.

Les douloureux événements dont la Thessalie a été le théâtre après l'arrivée des Guègues dans cette province sont connus de tout le monde, puisque j'en vois le récit dans un grand nombre de journaux. Le consul de S. M. à Larissa vous a, sans doute, donné des détails sur ces faits ; je vous envoie néanmoins un exposé de l'agent consulaire de Grèce à Triki, qui en confirme une partie dans la mesure des renseignements recueillis par ce fonctionnaire.

En Thessalie, les bachibouzouks ont attaqué et volé non-seulement les chrétiens indigènes, mais aussi des sujets étrangers. Entre autres, un grec d'Elassona, sujet autrichien a été cruellement rançonné.

Cinq cents bachibouzouks, recrutés dans le district d'Argyrocasiro, sont attendus ici prochainement. Dieu seul sait ce qui est réservé aux chrétiens des villages que ces bandes vont traverser. Je souhaite que les crimes commis en Thessalie ne se renouvellent pas dans cette province.

ANNEXE AU N° 8.

*Monsieur Rhadinos, Agent Consulaire de Grèce à Triki, à M. Londos,
Consul Général de Grèce à Janina.*

Triki, le 19 septembre 1877.

Vous m'avez demandé si les Guègues arrivés ici ont commis des meurtres. En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous dire que les malheureux chrétiens, les paysans des villages traversés par les Guègues, ont subi toutes sortes de mauvais traitements.

Les Guègues ne se contentaient pas de se faire entretenir par les habitants ; ils leur demandaient aussi de l'argent. L'argent empoché, ils se mettaient à piller tout ce qui leur tombait sous la main, robes de femme, bijoux d'argent, ustensiles en cuivre, capes, souliers etc. Ici, ils enlèvent leurs capes aux passants ; ils se rendent dans les magasins où ils offrent le tiers ou le quart de la valeur des objets qu'ils convoitent. Comme les marchands refusent de les leur livrer à ce prix, ils battent les uns et menacent les autres de leurs pistolets. Aussi les marchands, qui ne se croyaient plus en sûreté dans leurs magasins, se sont-ils vus dans la nécessité de les fermer.

Nous étions dans la saison des vendanges lorsque les Guègues arrivèrent ici. Ils passaient toute la journée dans les vignobles qu'ils dévastèrent. Ils ne se contentaient pas de se gorger de raisin, ils en emplissaient des paniers, qu'ils vendaient au marché à raison de 20 paras le panier. Ils recommençaient souvent cette besogne sans que personne osât leur résister parcequ'ils portaient sur eux leurs fusils munis de leurs bayonnettes.

Hier, ils se sont rendus au village de Rizario à trois quarts d'heure de marche de Triki. Ils arrêtrèrent deux frères qu'ils dévalisèrent. Comme ils voulaient leur enlever la chemise, ainsi qu'ils l'avaient fait pour leurs vêtements, les deux frères ayant fait quelque résistance furent tués à coups de bayonnette.

Informée de ce double meurtre, l'autorité locale porta plainte au chef des Guègues. Ces derniers irrités de ce qu'on avait osé les dénoncer se réunirent en grand nombre dans le dessin d'incendier le village. Heureusement leur projet fut éventé ; on envoya à Rizario des nizams qui les empêchèrent de l'accomplir.

Mardi dernier, les Guègues ont tué dans les rues même de Carditza un chrétien pour un poulet, qu'ils exigeaient de lui. Les chrétiens d'ici sont dans la consternation. On dit que les Turcs vont enlever aux chrétiens les armes qu'ils possèdent ; ils procéderont, dit-on, ensuite à un massacre général après les fêtes du baïram. Je ne sais ce que nous allons devenir.

N° 9.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricorpi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Salonique, le 10 septembre 1877.

Il paraît que les excès des Guègues en Thessalie ont forcé le gouverneur militaire de Larissa d'en envoyer une partie en Macédoine où ils passeront l'hiver dans les villages chrétiens qui leur ont été désignés, tels que Litokhori, Catérini, Cataphyghi etc. Mais en revenant de Larissa ces bravaches ont pillé de nouveau Rapsani. Les habitants des villages chrétiens du nahié de Catérini, effrayés, ont télégraphié ici à l'archevêque métropolitain de Salonique et à d'autres notables pour les prier de demander en leur faveur la protection des autorités contre ces malfaiteurs.

Les habitants de Litokhori ont commencé de nouveau à transporter leurs familles et leurs effets sur les montagnes et dans les cavernes; ils tiennent en même temps leurs navires prêts à mettre à la voile afin de s'embarquer pour chercher un asile à Salonique en abandonnant leur village à la discrétion des bachibouzouks.

Les Grecs de Litokhori et de Catérini m'ont télégraphié aussi pour me demander secours. Tout en tenant compte de l'accueil que le gouverneur général fit à mes communications sur les désordres qui avaient eu lieu à Blatzi et à Clissoura, j'ai cru néanmoins de mon devoir de communiquer la dépêche que je viens de recevoir au gouverneur général le seul responsable et seul compétent à prendre des mesures pour rassurer les chrétiens. Heureusement il accueillit ma communication avec bienveillance, exprima sa douleur sur les faits que je lui annonçais et donna au drogman l'assurance qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour chasser ces bandes au delà des frontières du vilayet; il ajouta aussi qu'il avait expédié des troupes à cet effet ainsi que le cuirassé *Es-galié*, qui devait se rendre aussi dans le port de Volo. Dieu veuille que ces mesures soient efficaces au point de prévenir de nouvelles catastrophes.

On m'écrit de Clissoura que, dans la nuit du 10 septembre, une bande qu'on ne connaissait pas encore, de plus de trente brigands, entra dans cette ville au son des clairons. Ayant occupé les positions les plus avantageuses, ils menacèrent les habitants par des cris, des injures et des coups de feu, puis cernèrent la maison du riche Tassoula Simotta de laquelle ils se mirent à briser les fortes portes à coups de hache. Les gardiens de la maison et quelques habitants de Clissoura tirèrent sans résultat sur les brigands qui, ayant pénétré dans la

maison, la mirent au pillage. Ils se proposaient d'arrêter et d'amener la famille de Simota pour exiger une riche rançon. Par bonheur, toute la famille composée de neuf personnes a pu se sauver par une porte de derrière avant que les brigands eussent pénétré dans la maison. Les brigands partirent le matin du même jour sans avoir été molestés. Cet acte audacieux accompli dans une bourgade aussi importante que Clissoura a plongé les habitants dans la consternation.

Des bandes de brigands, composées d'Albanais musulmans, infestent, sans crainte d'être poursuivies, les districts de Corytza, de Castoria et d'Anassélitzi.

N° 10.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique à M. Ch. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Salonique, le 20 septembre 1877.

J'ai l'honneur de vous informer que, d'après des lettres que je reçois en ce moment de Catérini et de Litokhori, un corps de Guègues de 600 hommes, disent les uns, de 1000 disent les autres, provenant de Larissa, arrivé dans les villages du mont Olympe, qu'il a pillés, a pris la direction de Litokhori et de Catérini. Des Guègues avaient pillé auparavant Ambélakia, d'où ils ont amené 18 bêtes chargées de butin, Rapsani et les villages des environs.

A leur approche, les habitants des villages se sont dispersés dans les montagnes ; trois habitants de Leptocarya y ont succombé aux privations. Mon correspondant de Caterini m'écrit en *post-scriptum* que les malfaiteurs étaient déjà arrivés à Litokhori où l'on entendait un feu incessant de mousqueterie. On ne savait rien de ce qui s'y était passé, les personnes envoyées aux renseignements n'étant pas encore de retour.

L'évêque de Platamon en a informé le mudir de Catérini, qui s'est empressé de télégraphier au gouverneur général ; mais les malheureux chrétiens ne comptent guère sur l'efficacité des faibles et insuffisants secours qui leur seront envoyés par les autorités.

Il est à remarquer, je pense, que l'employé du bureau télégraphique de Catérini a réfugié aux sujets hellènes de cette ville et à ceux de Litokhori d'expédier les dépêches qu'ils adressaient au consulat hellénique de Salonique pour demander le secours des autorités afin de dissiper l'orage qui s'amassait sur leurs têtes. Il alléguait qu'il n'avait pas d'instructions à cet effet. Cependant le bureau

télégraphique était ouvert pour les dépêches adressées aux autres consulats. Les nouvelles que nous attendons avec anxiété vont nous renseigner sur le sort de Litokhori et des autres villages.

N° 11.

*Monsieur Vatikioti consul Général de Grèce à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères*

Salonique, le 21 septembre 1877.

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli une lettre de Litokhori datée du 17 courant. Vous voudrez bien remarquer que, malgré les démarches des autorités locales, les infortunés habitants de cette bourgade n'ont pu dissiper le danger qui les menaçait de la part des bachibouzouks.

Deux cent cinquante bachibouzouks ont envahi Litokhori dans la soirée du 17 septembre; ils ont fait leur entrée en conquérants au milieu des salves de mousqueterie. Ils enfoncèrent les portes, qu'ils brisèrent, des maisons, y entrèrent de vive force, les pillèrent, en dépouillèrent les habitants qu'ils fustigèrent indistinctement et desquels ils exigèrent la bourse. A leur vue, les femmes et les enfants poussent des cris et des gémissements dont ils ne furent nullement touchés. Ces 250 brigands devaient passer la nuit et le jour suivant à Litokhori. Dieu sait ce qui s'est passé dans l'espace de ces deux jours; nous l'ignorons encore les courriers envoyés de Catérini pour demander des renseignements n'étant pas encore de retour et aucun navire de Litokhori n'étant arrivé depuis dans notre port. Nous savons seulement, d'après les lettres qui nous sont parvenues, que le mudir de Catérini, Ritchip aga et un certain Mouliazim, qui s'étaient rendus à Litokhori, sont parvenus à arrêter les déprédations et le pillage auxquels avaient commencé par se livrer les bandes d'irréguliers. Catérini est maintenant menacée aussi; j'apprends que les avant-coureurs des Guègues y sont arrivés pour préparer les logements. Que deviennent donc les assurances des autorités locales, celles du gouverneur général surtout, qui disaient avoir pris à temps des mesures efficaces non-seulement pour empêcher tout acte de violence, mais aussi pour fermer aux Guègues les frontières du vilayet?

Je crois devoir vous signaler principalement ce qui suit. Quant un détachement des Guègues qui avaient devasté Cataphyghi et Livadi se répandit, il y a quinze jours dans les villages du mont Olympe qu'ils se mirent à piller, les mal-

heureux chrétiens de Litokhori, prévoyant le sort qui leur était réservé, envoyèrent des exprès à Catérini pour demander protection de la part des autorités locales. Ils télégraphièrent aussi à l'archevêque métropolitain de Salonique et à un de leurs compatriotes membre de l'*Iradi Medjilissi* pour les prier d'implorer la protection des autorités locales contre le danger qui les menaçait. Les sujets hellènes de Litokhori et de Catérini s'adressèrent aussi à moi. En outre le mudir de Catérini télégraphia au gouverneur général. L'archevêque métropolitain de Salonique fit tout connaître, oralement et par écrit, au gouverneur général. Au drogman du consulat, qui demandait la protection des autorités locales en faveur des sujets hellènes, le gouverneur général donna l'assurance qu'il avait pris des mesures propres à prévenir le danger. Dernièrement encore, lors du pillage de Rapsani et des villages du mont Olympe, les chrétiens de Litokhori voyant approcher le danger demandèrent à temps des secours aux autorités locales, le mudir de Catérini avait aussi télégraphié à temps au gouverneur général. Ce haut fonctionnaire pouvait et peut encore disposer de quelques forces militaires; il y avait dans le port un garde-côte et le cuirassé *Ezralié* à bord desquels il aurait pu embarquer des troupes pour Litokhori et prévenir l'irruption des Guègues. Il pouvait aussi donner au mudir de Catérini des ordres pour les empêcher d'entrer à Litokhori et dans les maisons. Quelques soldats ou gendarmes, aidés au besoin par les habitants, auraient suffi à prévenir les désordres commis par les Guègues.

ANNEXE AU RAPPORT PRÉCÉDENT.

Litokhori, le 17 septembre 1877.

Les Guègues ayant envahi Ambélakia en ont dépouillé les habitants. Une lettre de l'évêque de Platamon à la communauté de Litokori, envoyée ici par un exprès arrivé aujourd'hui, nous apprend qu'un corps de 500 Guègues s'est livré à d'odieux excès à Rapsani. Ils ont été sur le point d'enfoncer les portes mêmes de l'évêché. Le vénérable archevêque conseille à la communauté de Litokhori, que les Guègues ont en vue, de prendre des mesures de précaution et d'en référer aux autorités locales. Un courrier expédié à Pantéléïmon, qui vient d'arriver, nous informe qu'un autre corps de 250 Guègues se trouve dans cette localité et qu'il se livre aux mêmes excès. Ils ont mandé les moukhtars de Skonina avec lesquels ils négociaient encore la rançon qu'ils devaient leur payer.

Nous apprenons de divers côtés que tous les détachements qui se trouvent dans les villages du mont Olympe vont se réunir et se concentrer ici. Le premier va arriver dans la journée de demain. Tout cela indique que les sujets hellènes et les malheureux chrétiens vont être exposés aux plus affreux dangers. Nous

vous prions donc de télégraphier ce soir au consulat de Salonique pour qu'il nous vienne en aide en portant ces faits à la connaissance du gouverneur général.

N° 12.

*Monsieur Jean Palamidi, consul Général à Larissa à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Larissa, le 31 septembre 1877.

J'ai l'honneur de vous informer, par rapport à la dépêche sub N° 367, que des sujets italiens, maltraités il y a quelques jours par les Guègues et les Zéïbeks, n'ont pu obtenir la satisfaction à laquelle ils avaient droit malgré l'intervention de l'autorité hellénique chargée de la protection des intérêts italiens. En suite d'une pétition qu'ils ont adressée au Consul Général d'Italie à Salonique, un aviso italien a été expédié à Volo ; il porte à l'agent consulaire italien de cette ville l'ordre de se rendre immédiatement à Larissa pour demander satisfaction en faveur des sujets italiens ; il est enjoint en même temps à cet agent consulaire d'ouvrir sur les lieux une enquête sur les déprédations et actes de violence commis par les bachibouzouks.

M. Borell est arrivé ici mardi dernier. Après avoir reçu, oralement et par écrit, des renseignements de la part des victimes, il a fait aux autorités locales d'énergiques représentations sur l'indifférence, la négligence et le peu d'empressement qu'elles ont montrés dans la répression de pareilles horreurs. Il a demandé en même temps, comme une satisfaction pour les sujets italiens maltraités, le châtement des coupables.

Selon l'habitude invariable des Turcs, les autorités ottomanes ont commencé par tout nier ; mais elles ont fini par donner l'assurance qu'elles prendraient des mesures efficaces pour prévenir désormais des crimes de ce genre ; elles ont donné aussi à M. Borell la satisfaction qu'il avait exigée. Cependant les véritables coupables n'ont pas encore été découverts. M. Borell a recueilli des renseignements exacts sur les crimes des bachibouzouks, et je suis convaincu qu'il en fera à son chef hiérarchique un exposé complet et fidèle.

Les bachibouzouks sont restés tranquilles pendant deux jours. Il ne faut pas attribuer cela aux représentations de l'agent consulaire d'Italie, mais à un fait qui a forcé les autorités ottomanes à sortir de leur apathie. Parmi les dernières victimes des Zéïbeks se trouvaient aussi un musulman grièvement blessé, ce qui irrita les croyants et surtout le gouverneur général, les sévices et les vols n'étant permis qu'à l'endroit des chrétiens.

Cependant le calme commençait à se rétablir en suite des représentations et des assurances données par les autorités locales. On commençait à renaître à l'espoir, lorsque des bruits inquiétants se répandirent soudain dans la ville ; samedi dernier on disait que deux corps de Guègues, qu'on avait dû à cause des dissentiments survenus entre leurs chefs, dissentiments qui menaçaient de dégénérer en conflit, faire partir pour Catérini et Serbia, avaient commis des meurtres et des extorsions dans les villages chrétiens d'Ambélaki, Rapsani, Tzaricani et Tournovo. Vers le soir trois habitants d'Ambélakia, arrivés ici, racontèrent les terribles souffrances endurées par les chrétiens de ce village, les bachibouzouks avaient complètement dévasté Ambélakia. Les susdits chrétiens furent conduits immédiatement chez M. Borell, qui n'avait pas encore quitté Larissa, à qui ils firent un récit fidèle de tout ce qui s'était passé. M. Borell, accompagné du consul d'Angleterre, se rendit aussitôt avec eux chez le gouverneur. Les deux consuls lui firent de cruelles représentations. Le gouverneur répondit qu'il n'avait aucune connaissance des faits dont on lui parlait ; il est pourtant avéré qu'il en avait été informé à temps par le mudir qui avait conduit les Guègues à Ambélakia qui fut livré au pillage pendant trois jours. Quoique renseigné depuis le premier jour, il n'avait pris aucune mesure pour prévenir le mal. Le gouverneur promit néanmoins de châtier les coupables et il envoya cinquante cavaliers pour arrêter les meneurs. L'envoi de cette force, insuffisante contre 600 bachibouzouks, combiné avec la conduite des autorités ottomanes pendant le cours des derniers événements, prouve clairement qu'on joue ici une odieuse comédie, que les autorités sont au courant de tout, que les Guègues agissent conformément à un plan arrêté d'avance. Ils espèrent, en ruinant le pays, frapper de terreur les habitants et prévenir ainsi une insurrection qu'ils ont tout lieu de redouter.

Je vous envoie sous ce pli copie de la pétition adressée au gouverneur général par la démogérontie d'Ambélakia, ainsi que copie d'une autre lettre qui prouvera à Votre Excellence que les forfaits des bachibouzouks à Ambélakia dépassent de beaucoup tous ceux qu'ils ont commis jusqu'à ce jour. Une bande de 80 hommes détachés du corps de 600 bachibouzouks qui stationnait dans le village turc de Bama se rendit d'abord à Ambélakia. Les malheureux habitants de cette localité s'empressèrent de leur offrir toute sorte de vivres et des logements. Ils furent bientôt suivis par 300 autres qui, sous le prétexte de n'avoir pas été aussi bien traités que les premiers, se mirent à battre les chrétiens. La terreur qu'ils inspirèrent fut si grande que les femmes et les enfants se réfugièrent dans les montagnes où ils furent poursuivis par les Guègues. Deux femmes précipitées du haut d'un rocher, furent tuées, trois autres dangereusement blessées. Aussitôt après l'arrivée des paysans musulmans des environs (Dérélou, Macryhori, Pournari, Hadjibassi et Tzibasse) commença le pillage général d'Ambélakia. Tous les effets de quelque valeur ont été dérobés, les églises profanées et pillées

d'abord, ont été ensuite fouillées, ainsi qu'un grand nombre de maisons, dans l'espoir d'y trouver des objets précieux qu'ils supposaient qu'on y avait cachés. La grande et magnifique école grecque qui venait à peine d'être terminée eut le même sort.

Le pillage terminé, les Guègues chargèrent leur butin sur cinquante bêtes de somme et l'envoyèrent à Nézéro.

Pour se livrer tranquillement à leur œuvre, ils avaient cerné le village de manière que personne ne pouvait en sortir. C'est avec la plus grande peine que les chrétiens qui nous ont raconté ses scènes odieuses ont pu tromper la vigilance des bachibouzouks et arriver à Larissa. Ces scènes ont pris un caractère plus grave depuis que les musulmans indigènes s'en mêlent. A ce que racontent les victimes, ces derniers ont été encore plus féroces que les bachibouzouks.

Après avoir saccagé Ambélakia, les bachibouzouks, suivis des musulmans indigènes, prirent la direction du village chrétien de Rapsani, situé sur le versant opposé de l'Olympe, où ils se livrèrent aux mêmes excès. Ils ne fouillèrent pas la maison où demeurait l'évêque de Platamon où ils ne purent entrer à cause de la résistance que leur opposèrent les gens armés du prélat. Ils procédèrent ensuite au pillage d'un autre village chrétien de, Laspokhori.

Hier est arrivé ici l'évêque de Platamon ; il voulait raconter lui-même aux autorités ce qui s'était passé dans son diocèse ; il ne sera pas mieux accueilli que les évêques d'Elassona et de Pétra qui étaient venus dans la même intention. Tels sont les exploits connus jusqu'ici de cette bande de brigands, qui n'a pas d'ailleurs négligé, pour se mettre à couvert, d'exiger des chrétiens des villages spoliés des certificats de bonne conduite.

L'autre corps, de 600 hommes aussi, qui avait été envoyé à Serbia, passa par Tournovo ; il demanda 5,000 piastres pour ne pas loger chez l'habitant. Cette somme obtenue, il n'en pilla pas moins le village ; il se rendit ensuite à Tzaritzani qu'il pilla également. On évalue à 2,000,000 de drachmes environ la valeur des objets dérobés ainsi par les bachibouzouks ainsi que les dégâts qu'ils ont commis depuis le jour de leur départ de Dibra. Les pertes subies par la riche bourgade de Clissoura ne s'élèvent pas à moins de 30,000 livres turques. Au négociant Passiatis, ils ont volé un group de 2,300 livres turques, qui venait à peine de lui être livré par la poste.

Un autre fait qui peut avoir les suites les plus douloureuses est venu augmenter la terreur et la consternation que les faits relatés plus haut avaient répandues parmi les chrétiens. Je vous ai déjà parlé des bruits d'une conspiration ourdie par quelques fanatiques visant un massacre général des chrétiens. Ces bruits n'étaient pas dénués de fondement, mais l'exécution du projet a été prévenue grâce à la sage intervention et à l'activité de quelques notables ottomans. Néanmoins le fanatisme de la tourbe musulmane et sa haine contre les chrétiens

se sont accrues encore depuis les incursions des bachibouzouks grâce à la tolérance des autorités envers eux. Les bruits de conspiration ont circulé de nouveau avec une certaine intensité. Hier des placards contre les notables musulmans Husni-bey, Galip-effendi et quelques autres ont été trouvés affichés sur les murs de la ville ; leurs auteurs les menaçaient de les massacrer avec les chrétiens lorsque le moment de l'exécution (c'est-à-dire du massacre des chrétiens) marquée par Allah serait arrivé ; ils sont considérés comme des traîtres parce qu'ils prennent la défense des chrétiens.

ANNEXE AU N° 12.

Pétition au gouverneur militaire.

Ambélakia, le 19 septembre 1877.

Vos humbles esclaves soussignés viennent, les larmes aux yeux et le cœur attristé, exposer au pacha leur maître les maux dont ils ont été accablés par les Guègues ainsi que par les musulmans des villages voisins, Dérélou, Macrykhôri, Pournari, Hadjibassi et Khaïvassi. Ils ont forcé nos maisons et enlevé jusqu'à leurs chemises à la plupart de nous : ils ont, sans aucun respect pour les choses sacrées, pillé nos églises ; ils ont pris nos bêtes de somme, chevaux, ânes et mulets, au nombre de plus de 50, qu'ils ne nous ont pas encore restitués ; ils ont battu les hommes ; les sévices et les mauvais traitements ont forcé les femmes et les enfants à fuir dans les montagnes, jusqu'à Carytza à six heures de marche d'Ambélakia ; deux jeunes filles ont péri dans les rochers, des hommes ont été blessés. Nos pertes ne sauraient être décrites ; les hommes se sont enfermés dans leurs maisons ; ils n'ont même plus de farine pour faire du pain ne pouvant se rendre aux moulins pour faire moudre leur grain ; ils se nourrissent de maïs bouilli en attendant le départ des Guègues ; ils iront alors n'importe où pour se mettre à l'abri de leurs atteintes. Ayez pitié de nous, effendi, hâtez-vous de nous délivrer où nous allons périr de la manière la plus injuste.

L. S. LES MOUKHTARS — LES DÉMOGÉRONTES.

N^o 13.

*Monsieur P. Logothèti, Consul de Grèce à Bitolia à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Bitolia, le 25 septembre 1877.

Le recrutement des volontaires Albanais musulmans, demi-sauvages et couverts de haillons, se poursuit dans la haute Albanie; il a pris depuis quelque temps un caractère plus général dans le district de Dibra. La plupart, menant une vie sauvage sur les montagnes de cette province éloignée de l'empire Ottoman, où l'on ne rencontre aucune trace de civilisation, considèrent le rapt, le brigandage et le dédain de toute forme de justice comme inhérents à la nature humaine. Aussi en descendant de leurs montagnes inaccessibles dans la Macédoine du nord, pour se rendre en Thessalie, ils ne peuvent revenir de leur étonnement en voyant dans les marchés des villes et des villages qu'ils traversent des objets exposés aux regards de tout le monde, des magasins regorgeant de marchandises et auxquelles il est défendu de toucher.

En outre, les bachibouzouks qui ont passé par Prispa et Castoria et dont il est question dans mon rapport sub N^o 302 en date du 8 septembre dernier, un cinquième corps de 500 Guègues sous les ordres d'un certain Iousouf aga, fils d'Abdourahman aga, un notable albanais d'Achrida, est passé par le couvent de Saint Naoum et les villages voisins pour se rendre à Croupitza et de là en Thessalie; sur son chemin il a commis des vols et maltraité souvent les chrétiens.

Mais les plus féroces de tous sont une bande venue de Dibra il y a une semaine sous les ordres d'un chef inconnu. Les habitants du village de Strounga, situé en face du versant oriental du mont Candavia, qui sépare ici la Macédoine de Dibra, ont été forcés de leur payer 2,000 piastres pour éviter les dégâts qu'ils allaient y commettre. Mais, au mépris de cette convention, les bachibouzouks prolongèrent pendant deux jours leur séjour à Strounga; ils ont commis des actes de brigandage dans le marché même de ce village. Comparées aux pertes subies par les chrétiens des villages des environs d'Achrida, celles des habitants de Strounga sont regardées comme insignifiantes. Les premiers qui avaient entrepris de s'opposer aux déprédations des bachibouzouks ont été fort maltraités.

Dans les districts voisins de Dibra on réquisitionne des chevaux pour cette bande rebelle à toute discipline. C'est un impôt qui revient à raison de quatre drachmes par tête. On a imposé dernièrement, en outre, une nouvelle redevance d'un médjidié d'argent, c'est-à-dire cinq drachmes, pour l'achat des chevaux de cette bande.

Un détachement de cent bachibouzouks sous un chef (ou plutôt sous un brigand, car, de fait, il l'était) répondant au nom de Baïram aga, se détourna de son chemin afin de passer par Resna, dans l'espoir de faire un riche butin; il ne manqua de se livrer au vol et de maltraiter les habitants de ce village. Il en a été expulsé en suite de mesures énergiques prises sur mes représentations amicales au gouverneur de Bitolia.

Soixante quinze autres bachibouzouks, recrutés à Cazani, village exclusivement habité par des musulmans et situé à trois heures de marche de Bitolia, ont traversé cette ville il y a trois jours. Ils sont placés sous les ordres d'un Albanais musulman, Moustapha Rustem, et sont dirigés vers la Thessalie où ils vont rejoindre cette tourbe militaire dispersée dans plusieurs districts.

Les bachibouzouks, exagérant d'avance les services qu'ils doivent rendre à l'empire ottoman, et s'imaginant que le sort de l'Etat est entre leurs mains, prétendent qu'il est juste et raisonnable qu'ils ne soient soumis à aucune discipline, à aucun règlement militaire, à aucun châtiment dans l'exercice de leur métier de brigands. Chaque fois que les autorités civiles et militaires ont entrepris, de leur propre mouvement ou sur mes amicales représentations, de soumettre à une ombre de discipline ces hordes audacieuses, les bachibouzouks ont répondu avec une fierté menaçante qu'ils allaient retourner dans leurs foyers où ils retrouveraient leurs aises. D'ailleurs, ils n'entendent s'exposer à verser leur sang, à subir les désagrèments de la vie de soldat qu'à la condition qu'ils recevront une nourriture abondante et qu'ils leur sera permis de la chercher chez les chrétiens. Aussi cette odieuse prétention plonge les chrétiens dans la terreur et le découragement, et cela d'autant plus qu'ils se sont convaincus que les autorités locales ne sévissent qu'avec la plus large tolérance contre les crimes des bachibouzouks.

N° 14.

*M. Jean Palamidi, Consul de Grèce à Larissa à M. Tricoapi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Larissa, le 28 septembre 1877.

Quatre musulmans qui avaient été arrêtés à cause de l'affichage des proclamations menaçantes dont je vous ai parlé dans mon dernier rapport, ont été relâchés après une détention de vingt-quatre heures et un interrogatoire sommaire.

Je vous ai déjà parlé de l'arrivée ici de l'évêque de Platamon dans le diocèse

duquel se trouvent les villages saccagés de Rapsani et d'Ambélakia; il était venu faire des représentations aux autorités supérieures du villayet, demander le châ-timent des coupables et la restitution des objets dérobés par les bachibouzouks. Ce prélat montra la dignité et le courage que doit avoir un membre du haut clergé ayant conscience de ses devoirs envers ses ouailles, mais ses représenta-tions n'ont abouti à aucun résultat.

J'ai pu me procurer copie des lettres qu'il a adressées à l'archevêque de Sa-lonique duquel il relève sur les faits accomplis dans l'étendue de son diocèse et que je vous envoie sous ce pli sub litt. A. Votre Excellence y verra combien la situation est désespérée, combien est grande la terreur des chrétiens qui crai-gnent la vengeance des bachibouzouks et qui n'osent même pas, pour cela, se plaindre aux autorités desquelles ils n'espèrent la moindre assistance. Aux preuves que je vous ai données dans mon précédent rapport sur la large tolérance des autorités envers les bachibouzouks, sur leur parti pris de ne pas sévir contre eux il convient d'ajouter la suivante. Malgré toutes les supplications des chrétiens de Livadi et d'Elassona pour engager les autorités de ne pas y envoyer de Guègues, qui les avaient volés et lustrés et qui les menaçaient de maux plus cruels par-ce qu'ils les avaient dénoncés, elles fermèrent l'oreille à toutes les plaintes et auto-risèrent les Guègues qui se trouvaient à Serbia de traverser de nouveau le village chrétien de Tzaritzani, situé à un quart d'heure de marche d'Elassona. Ils s'y conduisirent plus odieusement encore qu'à Livadi; ils enfoncèrent les portes, des maisons à coups de hache et dérobèrent tous les biens meubles des chrétiens, pillèrent et profanèrent les églises et les couvents; en un mot ils mirent à sac le village tout entier. Plusieurs hameaux des environs ont été évacués par leurs habitants à la nouvelle de l'approche des bachibouzouks. Vous trouverez ci-joint sub litt. B un rapport qu'un citoyen hellène m'a adressé de Tzaritzani sur ce sujet.

Depuis une semaine Larissa jouit de la plus parfaite sûreté à cause du dé-part des Zéibeks pour Tournovo dont les habitants sont cruellement éprouvés. Toute personne qu'ils rencontrent en dehors de la ville est dévalisée. Des nou-velles désolantes nous parviennent chaque jour des districts de Pharsales, Do-moko, Carditza et Trikala où les bachibouzouks ont été installés d'une manière définitive. Ils poursuivent sans se cacher leur œuvre de destruction dans les chefs-lieux de district où ils sont en garnison, entrent dans les maisons et les maga-sins et, après y avoir pris tout ce qui leur plait, ils battent, menacent, insultent les habitants. Maintenant, ils commencent à parcourir par petits détachements les hameaux voisins des chefs-lieux où ils ne se gênent pas pour voler les chré-tiens, pour les tuer même s'ils osent résister, comme les deux paysans tués à Triki, hameau de Rizari, qui avaient essayé de défendre leurs biens. Depuis quelque temps surgissent entre eux des rixes qui deviennent parfois sanglan-

tes. A Domoko deux bachibouzouks se sont mutuellement massacrés ; au village musulman de Ghiacarba trois autres ont été tués par leurs compagnons.

A Catérini, le corps des Guègues qui avait saccagé Rapsani, Ambélakia et autres lieux s'est porté à des actes de violence inouis, il n'a respecté ni le bureau télégraphique, dont il a endommagé les appareils, ni l'argent du trésor qui s'y trouvait. Aussi j'apprends que le gouverneur général de Salonique duquel relève ce village en a ordonné l'expulsion. Ces Guègues reviendront donc à Larissa où ils renouvelleront sans doute les exploits qui les ont rendus si odieux.

ANNEXES SUB LITT. A AU N° 14.

*L'Evêque de Platamon
à l'Archevêque Métropolitain de Salonique.*

Rapsani, le 15 septembre 4877,

Dimanche dernier, dans l'après-midi, des employés venus avec des ordres du mudir de l'Olympe se sont répandus dans les villages de l'humble diocèse de Platamon, à Ambélakia, Razani, Crania, Pyrghèto et Laspokhori ; le mudir engageait les chrétiens des susdits villages à s'empressez d'envoyer au village turc de Bamba, par où devaient passer 800 Guègues, 70 bêtes de sommes ; il leur donnait en même temps l'assurance formelle qu'à cette condition ils n'avaient pas à craindre la visite de ces irréguliers qui avaient reçu les ordres les plus sévères de ne molester les habitants d'aucune localité

Les chrétiens, qui avaient appris le mal que ces sauvages avaient fait dans les autres villages chrétiens, et pensant que de deux maux il faut choisir le moindre crurent qu'il était de leur intérêt de réunir les 70 bêtes demandées et de les envoyer à l'endroit désigné d'autant plus que le mudir leur avait officiellement promis qu'aucun bachibouzouk ne foulerait le sol de leur village. En un jour, les bêtes furent réunies et envoyées lundi matin à Bamba.

Mais malheur aux pacifiques habitants de ces localités ! Dès qu'ils eurent pris possession des bêtes qui devaient, paraît-il, servir de monture aux principaux d'entre eux, les Guègues se répandirent par bandes dans les susdits villages où ils firent tout le mal qu'ils pouvaient faire aux habitants ; ils battaient, volaient insultaient tout le monde indistinctement. Hier, mercredi, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, 483 sont arrivés dans ce pays.

Je n'ai pas encore de renseignements officiels sur les extorsions faites dans les autres villages par ces bêtes féroces ; j'ai appris néanmoins de personnes qui en arrivent qu'ils n'ont rien épargné ; Ambélakia a particulièrement souffert. Ce qui se passe ici est triste à dire. Les habitants de Rapsani leur avaient accordé la plus large, la plus généreuse hospitalité ; ils avaient mis, pour un seul jour, à

leur disposition 400 oques de pain, 40 moutons, 100 oques de beurre, 100 oques de riz et 120 oques de miel, sans compter le tabac, le sucre et le café. Il paraît qu'ils ne furent pas satisfaits, puisqu'ils pillèrent le petit couvent de la Transfiguration situé près de Rapsani de la chappelle duquel ils enlevèrent le ciboire; ils dépouillèrent le supérieur croyant qu'il avait de l'argent caché dans sa soutane. Puis ils enfoncèrent les portes des maisons où ils s'emparèrent des meubles et des ustensiles; ils battaient outrageusement les hommes qu'ils rencontraient dans les rues et les soulageaient du poids de leur bourse; ils s'emparaient des bêtes à l'étable et battaient ceux qui avaient le courage de les leur demander. Ils se livrèrent, enfin, à toute sorte d'excès à Rapsani; ils ne respectèrent que les femmes et ceux qui n'opposaient aucune résistance. Pour comble d'horreur ils exigèrent 4,000 piastres à titre de *dis parassi* que les malheureux chrétiens furent forcés de leur donner. Ils partirent ainsi pour aller recommencer ailleurs.

Voyant ces scènes d'un cœur navré, j'ai cru devoir, avant d'être surpris ici par les Guègues, demander dix zaptiés au mudir dans l'espoir qu'ils auraient quelque respect pour l'armée régulière. Après leur arrivée voyant qu'ils se livraient au pillage, je me suis rendu auprès de leur chef pour le prier de mettre ordre aux déportements de sa bande. Ma démarche a été inutile quoique ce chef m'ait rendu visite aujourd'hui. Au moment où je vous écris — il est onze heures du soir — dix Guègues ont entrepris de forcer les portes de l'évêché et d'y pénétrer pour le mettre au pillage. Grâce à la vigueur de mon yassaksi, qui a fini par opposer une résistance armée, ils se sont éloignés sans que nous ayions eu à regretter le moindre malheur. Ce qui se passera demain, je me réserve de le raconter à Votre Grandeur si le couteau de ces sauvages ne commence la boucherie en massacrant votre serviteur.

Larissa, le 22 septembre 1877.

J'ai eu l'honneur de faire à Votre Grandeur un récit abrégé des actes de vandalisme commis par les Guègues dans mon humble lettre du 15 septembre. J'ajouterai, avec la plus profonde douleur ce qui suit.

J'ai déjà annoncé à Votre Grandeur que pour mettre le comble aux maux endurés par les chrétiens de Rapsani, les Guègues avaient exigé 4,000 piastres qu'ils empochèrent la veille de leur départ. Je passerai sous silence le douloureux épisode de la détention des porteurs de cette somme, enfermés pendant quelques heures dans le logement du bimbachi, parcequ'il manquait trois cents piastres pour parfaire cette somme. Mais voici la chose la plus douloureuse. Les 300 piastres ayant été trouvées par la détention des ntables furent remises au bimbachi, nommé, je crois, Abdi bey, qui ainsi qu'il l'a dit pendant la visite

qu'il a rendue à votre serviteur est un ancien yassaksi de Mgneur Anthimos, ex-évêque de Dibra; ce sauvage força les principaux notables à lui signer un certificat attestant que ses hommes avaient payé tout ce qu'ils avaient pris et qu'ils s'étaient admirablement conduits.

Ce certificat arraché sans résistance de la part des notables, les Guègues se rendirent à Nézéro où ils ne se conduisirent pas mieux. A Ambélakia, leur conduite a été, si possible, encore plus odieuse, les temples ont été profanés, les objets consacrés au culte dérobés, les portes des maisons forcées dans d'affreuses conditions. Le fait suivant vous donnera une idée de ce qui s'y est passé.

Pour se donner une contenance, les chrétiens d'Ambélakia avaient invité le Mouliazim de Derli avant l'arrivée des bachibouzouks dans leur pays. L'ayant aperçu à leur entrée, ils se rouèrent sur lui et le battirent tellement qu'ils le laissèrent demi mort sur le carreau. Cette agression, qui a eu lieu sous les yeux des chrétiens d'Ambélakia, devait suffire, je pense, à les remplir de terreur. Aussi abandonnèrent-ils leurs maisons à la hâte pour se réfugier dans les montagnes. Il n'en resta qu'un petit nombre. Ces sauvages entraient comme d'honnêtes gens; si une maison était fermée, ils en brisaient les portes; ils réunirent ensuite tout le butin qu'ils avaient fait et en chargèrent sept bêtes de somme. Ils quittèrent Ambélakia après avoir arraché aux chrétiens qui n'avaient pas eu le même certificat de complaisance et exigé d'eux le *dis parassi* comme ils l'avaient fait à Rapsani.

Mais avant de vous faire le récit des malheurs des autres villages, je crois devoir vous raconter aussi la scène qui a eu lieu avant le départ des bachibouzouks pour Rapsani et qui a failli envoyer dans l'autre monde votre humble serviteur avec ses gens. Ayant cru de mon devoir de me rendre auprès du chef des Guègues pour le prier de me faire rendre le ciboire dérobé à la chapelle du petit couvent de la Transfiguration, le premier objet qui avait été volé, j'ai acquis la conviction que ces faits ne peuvent se passer avec le consentement du gouvernement. Le ciboire fut trouvé et me fut rendu par le bimbachi.

Tels sont les malheurs qui ont frappé ce diocèse, car, à ce que j'ai appris, les mêmes faits se sont reproduits aussi à Nézéro, à Laspotchori, à Pyrghéto, à Crania et à Carya. Les pertes subies par chaque village, vols et réquisitions, atteignent une moyenne de 25,000 piastres environ.

ANNEXE SUB LITT. B.

Tzaritzani, le 21 septembre 1877.

Avant de revenir de leur terreur et du deuil où les avaient plongés les déportements, les actes arbitraires et les extorsions des Guègues, depuis leur départ de Larissa, les malheureux chrétiens ont subi, le 26 et le 27 août, le 3, 4, 5 et 6

septembre des malheurs plus affreux encore que ceux dont ils avaient été frappés jusqu'ici. Vaines ont été les représentations et les supplications adressées aux autorités civiles et militaires de Larissa par les évêques d'Elassona et de Pétra et les notables de Tzaritzani et de Livadi, qui s'étaient rendus à cet effet dans cette ville; non moins vaines les assurances données à ces prélats par les susdites autorités qui avaient promis de réprimer les méfaits des bachibouzouks, de les contenir. Aussi les membres de la délégation n'étaient-ils pas rentrés chez eux que l'instinct qui porte les Guègues au vol s'était déjà manifesté dans toute son intensité. Pendant six autres jours, Tzaritzani fut la proie de leur insatiable avidité.

Depuis vendredi dernier 16 courant jusqu'au 21, tous les Guègues, qui rentraient à Larissa prenaient la route de Tzaritzani; ils tombaient sur ce village comme des loups affamés sur un cadavre, partout on pouvait remarquer des traces de leur passage. Divisés en groupes plus ou moins nombreux, ils occupèrent toutes les maisons; aucun d'eux n'a jamais voulu se loger dans un hôtel ou dans les plus humbles chaumières. Habiles dans leur métier de détrousseurs de grand chemin, les Guègues descendaient dans les maisons dans lesquelles ils espéraient faire un plus riche butin. Tous les chrétiens qu'ils rencontraient dans les rues, aux champs, dans leurs vignobles étaient arrêtés et dépouillés; ceux qui résistaient étaient fustigés d'une manière impitoyable.

D'un autre côté ils exigeaient des maîtres de maison où ils s'étaient logés des repas abondants avec des plats doux, *halva* et *baklava*; ils les maltrahaient pour les forcer à leur acheter des chaussures et d'autres objets et leur demandaient beaucoup d'argent. Cela fait, ils se mettaient à fouiller tous les recoins de la maison; ils s'emparaient de tous les objets de quelque valeur qu'ils découvraient, argent, vêtements d'hommes ou de femme, bijoux, meubles; ils mettaient aussi la main sur toutes les bêtes de somme qu'ils apercevaient et qu'ils ne rendaient plus. Les bêtes qu'ils capturaient dans leurs expéditions nocturnes étaient cachées ou rendues moyennant une rançon.

Les maisons fermées étaient forcées la nuit ou en plein midi par les Guègues; ils en brisaient les portes à coup de hache ou en escaladaient les murs; les appartements étaient dévalisés, les coffres forcés; en un clin d'œil les économies de plusieurs années de travail étaient raflées par ces brigands. Ils ont également forcé pendant la nuit la boutique d'un épiciier située dans le quartier Panaghia et une autre boutique près du marché desquelles ils ont enlevé différents effets et l'argent qui se trouvait dans le comptoir. Quelques jours après, ils envahirent l'église du couvent de saint Paraskévi; après y avoir dérobé des croix d'argent et quelques autres objets sacrés ils renversèrent l'autel et brisèrent tout ce qui se trouvait dessus. Pendant leur passage, ils s'emparèrent des vignes où ils ne laissèrent que les ceps et ceux qui les avaient cultivés.

Mais par où commencer, par où finir? Les chefs des Guègues, qui voulaient

parait-il, se mettre en règle avec les autorités, extorquèrent par la russe et la violence, aux notables des certificats attestant qu'ils s'étaient bien conduits et qu'ils avaient payé tout ce qu'ils avaient pris. Ils employèrent tour à tour la ruse, les menaces, la torture pour arriver à leur fin, qui était de voler la communauté. Les premiers d'entre les Guègues qui arrivèrent à Tzarizani demandèrent au Mouktar et à quelques notables dix livres turques; ils promettaient, en retour, de leur épargner les vols et les mauvais traitements de la part de leurs hommes, au nombre de 500, qui les suivaient. La vue de cet argent, qui leur fut compté à l'instant, les rendit, malheureusement, plus avides. Ceux qui les suivirent employèrent, mais sans succès la même ruse. On était payé pour n'ajouter aucune foi à leurs déclarations. Quand ils avaient extorqué de l'argent à un père de famille, ils allaient en trouver d'autres, car ils ne voulaient faire grâce à personne, comme si Tzaritzani renfermait les trésors de Crésus, ou d'inépuisables mines d'or. En un mot, ils n'épargnèrent rien pour rançonner riches et pauvres qu'ils plongèrent tous également dans la terreur et la conternation. Ruinés, apauvris, spoliés, privés de ressources, les malheureux chrétiens de Tzaritzani sont dans le désespoir; ils ne savent que devenir, le commerce n'allant pas et les travaux productifs étant suspendus.

Il n'est pas possible, les esprits n'étant pas encore revenus de leur frayeur, de donner des détails précis sur les extorsions des Guègues. Elles sont plus considérables, néanmoins, que celles dont les habitants de Tzaritzani avaient été une première fois victimes. De semblables dégâts ont été également commis dans les villages situés au nord d'Elassona, ainsi qu'on le saura plus tard d'une manière précise. Les hameaux de Gortzolavi et Scomba ont été complètement ruinés par le pillage; leurs habitants ont émigré dans les villages voisins.

Tels sont les crimes odieux, les abominables extorsions des Guègues, qui n'ont rien de commun avec une armée; ce sont des bandes formées pour le vol et le pillage, composées d'hommes féroces, de brigands. Telles sont aussi les souffrances qu'ils ont fait endurer aux malheureux chrétiens.

Le 23 septembre.

Nous apprenons en ce moment que des Guègues ont envahi le couvent de Saint-Antoine Déméride; ils ont enfoncé les portes des cellules et de la chapelle, renversé l'autel, enlevé tous les objets sacrés ou profanes qui se trouvaient dans ce monastère.

N° 15.

*Monsieur Ziotis, Vice-consul de Grèce à Volo à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères*

Volo, le 29 septembre 1877.

Un nouveau corps de Guègues est arrivé en Thessalie; il tiendra garnison dans le district, d'Almyro. Ce corps compte 800 hommes; il est placé sous le commandement d'Abdulhaman aga, qui en qualité de chefs de volontaires Guègues, a tenu garnison dans ce district, en 1868. L'avant-garde de ce corps, composée de 250 hommes, est arrivée aujourd'hui à Almyro; le reste du corps y arrivera bientôt.

Parmi les Zéïbeks se trouvaient quelques chrétiens que l'on avait recrutés par la violence; trois d'entre eux, ayant trompé la vigilance de leurs chefs, ont déserté; ils sont arrivés à Volo d'où ils comptent gagner la frontière hellénique

Parmi les chrétiens dont les maisons ont été pillées à Tzaritzani se trouve un certain Bembos, sujetaustro-hongrois. M. Bembos est venu ici; il a fait à M. le Vice-consul d'Autriche-Hongrie un exposé fidèle des scènes dont ce village a été le théâtre. Il a même ajouté que, chez lui pas plus que dans les autres maisons, les Guègues n'ont laissé aucun objet ayant la moindre valeur; bijoux meubles, argent, vaisselle, ustensiles de menages, vêtements, linge, tout a été dérobé et expédié en Albanie.

M. le Vice-consul d'Autriche-Hongrie a adressé, pour les dommages causés à Bembos, une protestation au mutéssarif de Larissa. Demain, il expédiera à l'ambassade austro-hongroise à Constantinople et au ministère des affaires étrangères à Vienne un exposé détaillé des événements avec une liste des objets volés à M. Bembos.

Deux sujets hellènes, médecins établis à Tzaritzani, ont quitté ce village où ils ne se croyaient plus en sûreté et sont arrivés à Volo. L'un d'eux raconte que les Guègues, de retour à Serbia et à Caterini, ont visité de nouveau les villages qu'ils avaient pillés une première fois à l'aller. Ils ont repris leur œuvre de pillage et se sont vengés sur un grand nombre de chrétiens pour les plaintes que leurs évêques et leurs notables avaient adressées contre eux aux autorités supérieures.

N^o 16.

*M. A. Ch. Londos, Consul Général de Grèce à Janina à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères.*

Janina, le 7 septembre 1877.

Les douloureux événements qui ont eu lieu en Thessalie sont arrivés à la connaissance de tout le monde, puisque j'en trouve le récit dans un grand nombre de journaux. Certes, le consul de S. M. à Larissa vous a donné des détails sur ce sujet. Par surcroît, je vous envoie ci-joint une dépêche de l'Agent consulaire de Grèce à Triki, qui confirme, dans la mesure des renseignements recueillis par ce fonctionnaire, une partie de ces événements.

En Thessalie les Guègues et les bachibouzouks n'ont pas seulement pillé les chrétiens indigènes, mais même des sujets étrangers. Parmi beaucoup d'autres, ils ont cruellement spolié un chrétien d'Elassona, sujet austro-hongrois. Le consul d'Autriche-Hongrie à Janina s'est vu dans la nécessité d'exiger, en dédommagement, la somme de 800 livres turques.

On attend prochainement d'Argyrocastro 800 bachibouzouks qui ont été recrutés dans le district de ce nom. Dieu seul sait ce qui est réservé aux malheureux chrétiens des contrées qui seront traversées par ces bandes. Je souhaite que les crimes dont la Thessalie a été le théâtre ne se renouvellent ici.

N^o 17.

*M. Pappadopoulo, consul de S. M. à Cavalla, à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères.*

Cavalla, le 26 septembre 1877.

Pendant le cours de la dernière quinzaine la sûreté publique a été fortement troublée dans toute l'étendue de la juridiction consulaire de Cavalla par les déserteurs, Zéïbeks, Tcherkesses et autres musulmans, qui ont envahi ce pays après avoir quitté le théâtre de la guerre. Plus de 400, maintenant installés dans les forêts des districts de Xanthi et de Sari-Chabak, dans les montagnes villages musulmans des districts de Drama et Cavalla et principalement dans la grande forêt de Codja-Osman, sont apprivoisés par les habitants des villages musulmans des environs. Ces déserteurs sont les véritables maîtres de toutes les routes des provinces précitées. Aucun chrétien n'ose sortir de son village, moins

encore se rendre dans une autre localité sans songer qu'il peut être dévalisé ou tué en chemin.

Dans la nuit du 11 courant, des zaptiés du gouverneur de Thassos se rendirent à l'endroit où le constructeur de navires Athanase Siamatas, sujet hellène, dormait dans sa barque anarrée à terre. Après lui avoir enlevé tout son argent, neuf livres turques et deux thalers, produit de son travail, ils lui hachèrent les deux mains à coups de yatagan et le laissèrent demi-mort sur le carreau. Son associé, Alexis Papa-Jean, s'étant soustrait par la fuite aux mains sanguinaires des zaptiés, se jeta dans une barque, gagna Cavalla et vint au consulat portant avec lui, comme témoignage du crime, les doigts coupés aux mains de Siamatas.

Je me suis empressé de porter plainte contre les agents de la sûreté publique et de faire partir une barque pour le théâtre du crime afin de ramener le sujet hellène Athanase Siamatas que j'ai immédiatement confié aux soins des médecins. La gravité de ses blessures m'ayant, en l'absence de chirurgiens, inspiré des craintes pour sa vie je l'ai fait embarquer pour le mont Athos dans l'espoir de le sauver et de lui conserver les doigts qui restaient à l'une de ses mains. Je l'ai préalablement soumis à un interrogatoire devant les témoins requis par la loi.

Le 13 de ce mois, des musulmans du village gréco-bulgare de Jambrova ont assassiné dans son vignoble un bulgare schismatique, l'homme le plus considérable de sa nation dans cette localité.

Le 14 courant, le chrétien Michel Skhinopios, habitant de Xanthi, arrêté en revenant du marché qui se tient toutes les semaines à Sari-Chabak, près de la rivière Nèsto (Yénidjé-Carassou) fut dévalisé, mutilé et, finalement, tué. Au lieu de procéder à la poursuite sinon des meurtriers, qui étaient des déserteurs, du moins de leurs complices et pourvoyeurs musulmans que des antécédents avaient fait connaître comme réceleurs, les autorités locales de Sari-Chabak firent arrêter et incarcérer un grand nombre de chrétiens innocents. Et cela, non pour découvrir les coupables, mais dans l'intention de rançonner ces détenus.

Le lendemain, 15 du même mois, les déserteurs ayant surpris deux chrétiens sur la grand'route à une demi heure de marche du chef-lieu, sur les bords de la rivière citée plus haut, les dévalisèrent, puis leur coupèrent la tête qu'ils jetèrent dans le courant.

Le 16, des paysans musulmans qui avaient, paraît-il, des motifs de haine contre l'avocat ottoman Murat-Hodja, l'assassinèrent à une légère distance de la ville de Xanthi. Les autorités de Xanthi saisirent cette occasion pour faire arrêter plusieurs chrétiens qu'elles détiennent dans les prisons de la ville; elles font relâcher ceux qui consentent à payer les sommes exigées par le kaïmakam pour les faire mettre en liberté.

Le 17 plus de cent musulmans de cette ville, armés de bâtons et de mas-

sues, se sont jetés sur le charpentier Othon Manoussou, sujet hellène, qui se trouvait au marché, et lui firent plusieurs blessures à la tête et sur les autres membres de son corps. Ils l'auraient infailliblement tué s'il n'était parvenu à entrer dans sa boutique et surtout si son frère Jean, qui reçut lui-même un certain nombre de coups et blessures, n'était arrivé sur ces entrefaites. Tout cela s'est passé en présence du commissaire de police et du commandant de la gendarmerie, lesquels se bornèrent à s'adresser plus tard au kaïmakam Méhémet-pacha. Au lieu d'ordonner l'arrestation des meneurs, le kaïmakam fit, au contraire, arrêter la victime, le sujet hellène en question, qui avait été si horriblement blessé. Informé de ce fait, je me suis empressé de me rendre à l'hôtel du gouverneur, j'ai demandé et obtenu non sans peine la mise en liberté d'Othon Manoussou. Le lendemain plainte a été portée contre les agresseurs du sujet hellène, mais jusqu'ici le kaïmakam n'a pas donné suite à cette affaire.

Dans la nuit du 20 du même mois, les mêmes zaptiés qui avaient mutilé à Thassos le sujet hellène Athanase Stamatios se rendirent à l'endroit où se trouvait l'embarcation du navire du capitaine Arghyri N. Paparghiri, qui navigue sous pavillon hellénique, dans l'intention de faire un mauvais parti aux sujets hellènes Georges A. Paparghyri et Nicolas A. Paraskévas. Ces derniers ayant pu, heureusement, se sauver à bord du navire n'en furent pas moins arrêtés le lendemain et emmenés ici, les mains liées derrière le dos, sous la prévention de rébellion envers les agents de l'autorité publique. Je suis parvenu à faire ordonner leur mise en liberté et à me les faire remettre par le fanatique gouverneur de Thassos.

Les déserteurs Therkesses installés à l'heure qu'il est dans les montagneux villages musulmans du district de Drama et dans le village tcherkesse de Bonar-hessi ont dérobé, en traversant les villages chrétiens de la Thrace, un grand nombre de mulets, de chevaux, d'ustensiles de cuisine, des étoffes de laine, et beaucoup d'autres objets qu'ils ont transportés au susdit village de Bonar-hessi. Là, ils les ont donnés à leurs parents qui les vendent publiquement à des musulmans du district de Drama. Les autorités locales n'ont pris aucune mesure ni contre les voleurs ni contre les récepteurs qui trafiquent des objets dérobés.

La situation du district de Drama n'est guère meilleure. Les paysans musulmans, armés, se tiennent sur les voies publiques ou parcourent les villages chrétiens et, à la façon des anciens janissaires, ils en rançonnent, ils en maltraitent les habitants.

Les bruits de prochains massacres des chrétiens ont commencé à circuler de nouveau depuis quelque temps. On ne saurait ajouter foi à ces bruits en quelque sorte périodiques ; cependant on ne doit jamais perdre de vue que les Turcs pensent toujours au massacre des chrétiens et qu'ils l'ajournent jusqu'au mo-

ment favorable à son exécution. On ne saurait rien dire encore sur les meurtres qui seront probablement commis pendant les fêtes du baïram, car, à cette occasion, le fanatisme et la loi sacrée poussent les musulmans à tuer des chrétiens dans la croyance qu'ils pourront obtenir la rémission de leurs péchés.

N° 18.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricorpi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Salonique, le 5 octobre 1877.

Vous trouverez sous ce pli copie d'un rapport en date d'hier qui m'est envoyé de Litokhori. Vous voudrez bien remarquer qu'outre le corps de 250 Guègues, qui sous les ordres de Djafer aga, a envahi et pillé Litokhori le 17 septembre tout en maltraitant et en rançonnant les chrétiens de diverses manières, un autre corps de trois cents irréguliers environ l'a envahi deux jours après, qu'il y a séjourné pendant huit jours et qu'il s'y est livré aux mêmes excès. Il a été suivi par un détachement de 40 cavaliers et 24 fantassins sous le commandement du capitaine Rudjet Yousbassi; il y est resté deux jours, mais il n'a trouvé plus rien à piller.

Pendant la durée de cette incursion, les maisons et les magasins ont été mis à sac, les églises pillées et profanées. Des prêtres suivant un convoi funèbre ont été insultés et volés; des cargaisons entières d'étoffes de laine ont été enlevées des dépôts et des moulins à foulon. Les pertes de la communauté de Litokhori sont évaluées à cinquante mille livres turques environ. Les sévices et les extorsions avaient lieu impunément sous les yeux du mudir de Catérini, de Redjib aga et de deux officiers envoyés à Litokhori par le gouverneur général du vilayet de Salonique, qui ne pouvaient défendre les chrétiens qui les suppliaient en pleurant de venir à leur secours. Emu à la vue de ces excès, le mudir de Catérini avait télégraphié dès le 17 septembre au gouverneur général afin de le prier de prendre des mesures pour sauver Litokhori.

Ce ne fut que trois jours après, le 20 septembre, qu'il lui fut répondu d'une manière vague que les Guègues devaient évacuer Catérini. Mais qui serait chargé de les chasser? De Larissa on avait envoyé 40 cavaliers de l'armée régulière pour couper la route aux Guègues et les forcer de rentrer dans cette ville, ce qui ne les a pas empêchés de continuer leur chemin. Les bêtes chargées de butin passent devant

les cavaliers ; elles sont suivies des femmes qui pleurent leur malheur et demandent la restitution des objets qui leur ont été dérobés, mais les cavaliers assistent, impassibles, à ces scènes d'horreur.

Les habitants de Litokhori, qui ont imploré à temps le secours des autorités s'étant vus abandonnés, s'imaginent que l'autorité supérieure les a, de parti pris, livrés à la fureur et à l'avidité des bachibouzouks. Pour les mêmes motifs, les autres communautés chrétiennes qui ont subi le même sort et qui sont également menacées par les Guègues, partagent malheureusement l'avis des habitants de Litokhori. Il est hors de doute, comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer dans mon rapport sub N^o 1065, que le gouverneur général de Salonique aurait pu, s'il l'avait voulu, préserver les communautés de son vilayet notamment celles de l'Olympe des incursions des Guègues.

De Litokhori, les Guègues se dirigèrent sur Catérini, mais, informés à temps de ce qui s'était passé à Litokhori, les chrétiens ont pu transporter leurs familles et leurs effets dans les maisons des musulmans avant l'arrivée des bachibouzouks. Comme ils avaient peur des Turcs de Catérini, les Guègues se bornèrent à réquisitionner des vivres et des logements, à cacher ou à mettre en sûreté leur butin à en vendre publiquement une partie. Ils se répandirent néanmoins par bandes dans les hameaux des environs qu'ils mirent aussi au pillage. C'est ainsi qu'ils ont ruiné Nézéro, Cockinoplos, Ziaziko, Vrontos, Cakouyiotissa etc. A Ziaziko, ils ont même tué un paysan. D'après le rapport ci-joint un enfant de douze ans a été blessé à Cockinoplos ; selon une autre lettre de Catérini l'enfant a servi de cible aux Guègues qui l'ont tué.

Ces bachibouzouks sont rappelés maintenant à Larissa. Le corps commandé par Djafer aga, obéissant aux ordres reçus, s'est rendu à Litokhori où doivent le rejoindre ses compagnons qui sont allés porter leur butin dans leur pays natal. Mais le corps commandé par Abdi bey, qui semble avoir désobéi aux ordres des autorités supérieures, s'est dirigé sur les villages du district de Berrée qu'il a livrés au pillage. Il se propose de visiter Berrée et Niaoussa et de rentrer par là en Albanie. Ayant le pressentiment du danger que recèle la visite des bachibouzouks, ils en ont informé le kaïmakam de Bérée et l'ont prié de prendre des mesures efficaces afin de prévenir l'incursion, ils l'ont en même temps rendu responsable des conséquences que pourraient avoir l'abandon de Niaoussa à ses seules forces. On dit que les habitants de Niaoussa, turcs et chrétiens, sont décidés à employer, au besoin, la force pour repousser les bachibouzouks.

Mais, ainsi que je l'apprends, le gouverneur général de Salonique a déjà télégraphié au kaïmakam de Berrée de se servir des troupes régulières qui se trouvent dans cette ville pour forcer les Guègues à rentrer à Larissa. Si les autorités locales agissent loyalement, elles disposent d'assez de forces pour prévenir tout abus et forcer ces rapaces à sortir du territoire du vilayet.

Je crois devoir vous informer que les habitans de Catérini, désespérés de recevoir la moindre assistance des autorités locales ont adressé une pétition au consul d'Angleterre pour implorer la protection de la Grande Bretagne contre les incursions des Guègues.

J'ai entre les mains l'original d'une lettre qu'un musulman de Catérini, qui se trouvait à Litokhori où il a vu tout ce qui s'y est passé, a adressée à ses amis chrétiens de Catérini pour leur indiquer les moyens d'éviter des malheurs de ce genre. Copie de cette lettre est annexée à la présente dépêche.

ANNEXE AU N° 18.

Hussèin Ali Kousni à Messieurs Poulio Botala, Liolio Ghérololio, Stathi, Basile etc. à Catérini.

Litokhori, le 19 septembre 1877.

Comme la troupe va venir demain soir et qu'elle enlève par la violence tout ce qu'elle trouve, je vous préviens de prendre tout ce que vous avez de précieux chez vous et de le transporter dans des maisons musulmanes, car on ne sait ce qui peut arriver. Ne laissez dans vos maisons que quelques matelas pour recevoir quelqu'un des principaux si, par hasard, ils ne pouvaient être tous logés dans les khans. J'ai cru, pour votre gouverne, devoir vous donner cet avis amical.

Que Georges Sadas amène ses chevaux chez moi et qu'il dise à Sémos d'en avoir soin, que mon homme d'affaires Colio aille garder le maïs, mais qu'il ne prenne pas le fusil avec lui et qu'il laisse les chevaux à la maison. Informez tous les amis.

N° 19.

Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Étrangères.

Salonique, le 5 octobre 1877.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une pétition que les sujets hellènes résidant à Litokhori ont fait parvenir au consulat ; ils se plaignent des vexations et des actes arbitraires dont ils ont été victimes de la part des Guègues, volontaires albanais à la solde du gouvernement ottoman, commandés par les chefs de bataillon Djafer aga et Abdi aga et par le capitaine, Redjeb aga, et qui ont sé-

journal à Litokhori, nahié de Catérini, vilayet de Salonique, le 17 septembre et les jours suivants.

Vous voudrez bien remarquer que les bachibouzouks, ayant forcé les portes des maisons des sujets hellènes, les ont non-seulement obligés de les loger et de leur fournir des vivres pendant dix jours, mais qu'ils les ont maltraités de diverses manières, les ont battus et menacés de leurs yatagans et de leurs bayonnettes ; ils ont en même temps volé leurs biens et leur ont causé, d'après la liste des effets dérobés qu'ils m'ont soumise, des dommages s'élevant à 300 livres turques.

Le chef de bataillon Djafer aga ayant saisi de ses propres mains le sujet hellène Jean Maroudi le jeta par terre, le traîna en le tirant par les moustaches et l'assomma à coups de massue il lui attacha ensuite les pieds, lui lia les mains derrière le dos et le maintint ainsi pendant neuf heures aux arrêts ; il ne le mit en liberté que sur la médiation de turcs et de chrétiens et après avoir exigé une rançon de cinq livres turques. Et cela lorsque Djafer aga eût appris que Maroudi était sujet hellène.

Les sujets hellènes de Litokhori demandent le châtement des auteurs des extorsions et des actes arbitraires dont ils se plaignent, des dommages et intérêts pour les pertes qu'ils leur ont causées ; ils demandent aussi d'être garantis à l'avenir contre de pareils faits.

Je vais adresser par takrir une traduction de cette pétition au gouverneur général auquel je demanderai le châtement des coupables.

Persuadé que le gouverneur général ne manquera pas de prétextes pour ne donner aucune suite à ma demande, je vais envoyer copie de la susdite pétition à la légation royale à Constantinople, afin qu'elle poursuive l'affaire devant la Sublime Porte, que les coupables soient châtiés et que les sujets hellènes obtiennent la satisfaction et les dédommagements auxquels ils ont droit.

ANNEXE AU N° 19.

Les sujets hellènes résidant à Litokhori au Consulat Général de Grèce à Salonique

Monsieur le Consul Général.

Les soussignés ont l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Les chefs de bataillon Djafer aga et Abdi bey et le capitaine Redjeb sont arrivés à Litokhori le 17 septembre à la tête des Guègues placés sous leurs ordres et divisés en plusieurs corps. Pendant leur séjour, qui a duré une dizaine de jours, ils ont, au mépris de tout droit, violé nos foyers, pillé nos maisons dans lesquelles il se sont installés de la manière la plus arbitraire. Ils ont employé la violence pour nous forcer à leur fournir des vivres, ne nous ont pas

ménagé ni les injures, ni les coups, nous ont menacé de leurs yatagans et de leurs bayonnettes. Aussi avons-nous dû aller au devant de leurs désirs. De plus, ils ont pillé nos biens et nous ont causé ainsi, comme il résulte de la liste des objets dérobés que vous trouverez sous ce pli, une perte de plus de 300 livres turques. C'est pourquoi, nous vous prions, Monsieur le Consul Général, de faire telles démarches que vous croirez nécessaires pour que les susdits chefs des Guègues soient sévèrement punis pour les mauvais traitements qu'ils nous ont fait subir, qu'on nous accorde des dommages et intérêts pour les pertes qu'ils nous ont causées et pour qu'une réparation soit accordée à l'honneur, à la dignité nationale contre laquelle on a attenté en notre personne.

Nous nous plaignons particulièrement contre le chef de bataillon Djafer oga (dont le corps a commis la plupart des excès dont la communauté et nous sommes victimes. Cet officier a, de ses propres mains, empoigné le sujet hellène Jean Maroudi dans la maison de Dém. Logothèti, et devant plusieurs témoins, l'a jeté à terre, l'a trainé en le tirant par les moustaches, l'a assommé à coups de massue, puis lui a attaché les pieds, lié les mains derrière le dos et lui a fait subir neuf heures de détention. Ce, n'est, qu'à la prière de turcs et de chrétiens émus et après avoir obtenu une rançon de cinq livres turques qu'il a consenti à le mettre en liberté. Jean Maroudi a subi tout cela non pour avoir dit qu'il n'avait pas de tabac à vendre, mais parce que le chef de bataillon avait appris qu'il était sujet hellène.

Comme les Guègues ne se sont pas bornés, Monsieur le Consul Général, à spolier, à battre, à mettre à la torture les habitants des communautés chrétiennes, mais qu'ils ont aussi blessé des enfants, tué des hommes en d'autres localités, nous vous prions de pourvoir à l'avenir à la sûreté de nos jours et de nos biens.

Dans la conviction que vous ferez les démarches nécessaires pour nous préserver du danger constamment suspendu sur nos têtes, nous avons l'honneur d'être etc.

N^o 20.

*Monsieur Jean Palamidi, Consul de S. M. à Larissa à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Larissa, le 5 octobre 1877.

La douloureuse situation dans laquelle se trouve depuis quelque temps la Thessalie ne s'est nullement modifiée. Sans compter les extorsions et les vols isolés que les bachibouzouks commettent chaque jour dans les villages des différents dis-

tricts, la bourgade de Tournovo a été, pour la troisième fois, le théâtre des plus tristes événements accomplis par les Zéibeks qui y tiennent garnison.

Les hachibouzouks avaient déjà commis toute sorte d'horreurs dans cette communauté; des femmes avaient été violées, des maisons avaient été dévalisées, des hommes battus et maltraités. Pendant quinze jours, les chrétiens de Tournovo avaient été forcés de fournir des logements aux hachibouzouks et des vivres dont le prix se montait à 46 piastres. Aussi avaient-ils lieu d'espérer qu'il seraient, après tant de souffrances et de sacrifices pécuniaires, débarrassés de ces bêtes féroces. Vain espoir! Les Zéibeks leur réservaient une troisième épreuve plus cruelle encore que les précédentes.

Jeudi dernier, le gouverneur militaire de Larissa s'est rendu en personne à Tournovo à la demande des chefs des Zéibeks qui lui avaient annoncé hier leur impuissance à contenir ces indomptables bêtes féroces, lesquelles se livrant tous les jours aux plus odieuses déprédations avaient forcé les marchands et les industriels à fermer leurs boutiques pendant quatre jours. Le gouverneur militaire m'a dit qu'il les avait menacés de les faire châtier sévèrement s'ils ne changeaient de conduite; il invita aussi les notables chrétiens qu'il engagea de mettre à la disposition des Zéibeks une certaine quantité de couvertures et des effets d'habillements pour l'hiver. A ce prix, il leur promit qu'ils ne seront plus molestés dans l'avenir et qu'ils jouiraient de la plus grande sécurité. Mais le lendemain des Zéibeks ayant pénétré dans la maison d'une veuve avec l'intention de s'y livrer au vol, ils découvrirent, prétendaient-ils, un vase dans lequel ils trouvèrent cinquante drames de poudre, mêlée à quelques graines de cotonier, et quelques capsules. Ce fut un prétexte pour donner le signal d'un nouveau pillage. Alléguant qu'ils avaient découvert des munitions de guerre et qu'on en cachait d'autres, les Zéibeks cernèrent aussitôt deux quartiers exclusivement habités par des chrétiens et procédèrent à un pillage général avec une rage insensée. Toutes les maisons furent successivement fouillées: argent, ustensiles de ménage, vêtements, tout fut enlevé; les chrétiens furent cruellement battus, quelques uns même dangereusement blessés, des femmes, parmi lesquelles une vieille de soixante ans, violées et déshonorées; enfin, ils se livrèrent à des excès tels que l'imagination seule de cette brutale soldatesque auraient pu les concevoir.

Tournovo a été étroitement bloquée pendant trois jours. Aussi n'est-ce que dimanche soir que nous avons appris ces douloureux événements. Un détachement de Zéibeks avait occupé le pont par lequel il faut passer pour entrer dans la ville; ils dévalisaient tous les paysans qui rentraient de leurs vignobles, leur enlevaient jusqu'à leur chemise et à leur chaussure. De plus, ils déchiraient les outres pleines de moût à coups de bayonnette, détruisant ainsi le produit des vendanges de l'année.

Hier encore les Zéibeks ont tué un chrétien de Tournavo; ils en ont circoncis un autre dans l'intention de se venger ainsi des chrétiens qui avaient osé dénoncer leurs crimes aux autorités.

L'impunité dont ils jouissent, la tolérance des autorités pour des actes d'une si révoltante cruauté ont rendu les Zéibeks audacieux au point qu'on ne peut plus espérer de les contenir.

N° 21.

*M. Ziotis, Vice-consul de S. M. à Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires étrangères.*

Volo, le 5 octobre 1871

Un bateau à vapeur tunisien a débarqué dans l'après-midi du premier courant 700 bachibouzouks provenant en dernier lieu de Constantinople. C'est un ramassis de toutes les races, Guègues, Albanais, musulmans, 28 Mérendites et 15 chrétiens. Les Guègues, et les Albanais exerçaient jusqu'ici divers métiers à Constantinople, boulangers, salepdjis, semidjis, domestiques, portefaix. Il y aussi des repris de justice qui avaient été condamnés au bagne pour les crimes les plus graves. Les chrétiens appartiennent à la lie de la population. Leurs vêtements étaient variés; les uns portaient la foustanelle, les autres de larges braies, ceux-la des pantalons de toile; mais tous en haillons, pieds-nus, dans l'état le plus affreux. Aucun n'avait de tunique, un tout petit nombre avaient des capes usées jusqu'à la corde. Ils n'avaient pas de fusils, mais la plupart étaient armés de yatagans et de pistolets. Plus de quarante ont été débarqués pieds nus ayant pour tout vêtement une chemise et un pantalon de toile. A leur démarche, à leur mine on s'apercevait que c'étaient des repris de justice qui avaient passé plusieurs années au bagne. On dit que, parmi eux se trouvent tous les acolytes du fameux chef de bande Hadji Gomara si tristement connu dans tout l'Epire. On trouve aussi parmi eux des jeune gens de seize ans et des vieillards qui ont passé la soixantaine. En un mot, ce sont des hommes de la lie de la populace de Constantinople que la Porte a recrutés pour maintenir l'ordre en Thessalie. Les chrétiens qui les ont suivis étaient détenus dans les dépôts de police; on les a mis en liberté à la condition qu'ils s'enrôleraient dans l'armée. Deux sont originaires du village de Milée dans le Pélion. Les officiers subalternes ont été pris parmi eux; les officiers supérieurs seuls portent l'uniforme militaire.

Ils reçoivent une solde de cent piastres papier par mois et 300 drames de pain

par jour. A Constantinople on leur a payé 80 piastres à chacun ; mais ici les caisses des payeurs étant complètement dé garnies, le kaïmakam a emprunté 40,000 piastres à des marchands chrétiens et leur en a fait distribuer cinquante par tête; 250 sont partis lundi pour Larissa, les autres le lendemain. On dit cependant qu'ils seront tous concentrés sur la frontière hellénique.

Hier matin, un certain nombre ont occupé la route qui conduit aux villages des environs à cinq minutes de distance des dernières maisons de la ville; ils arrêtaient et dépouillaient tous les passants indistinctement. Trois chrétiens, gens pacifiques et pères de famille furent massacrés par eux. Le premier, Jean Polychronc, originaire de Zagora, a été tué dans une chaumière où il se reposait; le second, Démétrius Paschali, du village de Macrynitzza, a été tué dans son vignoble à une légère distance de la chaumière où le premier meurtra a été commis; le troisième, nommé Mégalos, a été tué près d'un arbre à quelques pas du vignoble où l'on avait mis à mort le second. Ces malheureux gisaient depuis hier aux endroits où ils avaient été massacrés; plusieurs avaient vu leur cadavre, mais personne n'avait osé en parler.

Aussitôt après le départ des bachibouzouks, on informa le fis de Paschalis de la mort de son père, qui est arrivé aujourd'hui de Macrynitzza, et a fait connaître ce triple meurtre aux autorités. Les cadavres furent déposés dans un lieu public en attendant qu'on les portât à l'église; leur vue remplit tout le monde de terreur; ils avaient été mutilés au point de devenir méconnaissables; les têtes étaient fendues en plusieurs endroits; du ventre déchiré de l'un d'eux pendaient les intestins. Chacun avait reçu plus de vingt coups de yatagan. Ces trois meurtres accomplis dans de si odieuses conditions et par le seul désir de verser du sang ont causé la plus douloureuse impression, car si les bachibouzouks avaient jusqu'ici fait un peu de tout, ils n'avaient pas attenté à la vie des chrétiens.

Ces assassinats, commis dans une ville habitée par un si grand nombre de chrétiens, sous les yeux des représentants des puissances et d'une garnison composée de troupes régulières, ont provoqué de tristes réflexions. Ces hommes ne reconnaissent aucun supérieur, ils ne craignent personne, ils ne ressortent d'aucun tribunal, la vie des citoyens dépend de leur volonté, de leur bienveillance. Nul ne saurait donc s'imaginer ce qu'ils feront dans les villages.

Hier matin, tous les chrétiens, sujets hellènes et étrangers, se sont réunis et ont prié les consuls de faire connaître cette situation à leurs gouvernements respectifs; ils ont, disaient-ils, perdu tout courage et l'idée qu'ils sont en sûreté. Mais quelle réponse, quelle consolation donner à des hommes soumis au pouvoir des malfaiteurs par le gouverneur lui-même duquel ils espéraient protection et sûreté? Tous disent que si ceux qui en ont le pouvoir ne prévoient à leur sûreté, ils n'ont plus à choisir qu'entre l'émigration et l'insurrection.

Les 450 bachibouzouks partis hier pour Larissa ont reçu l'ordre d'aller à Al-

myro; ils ont passé la nuit au village de Hadjimissi qu'ils devaient traverser pour se rendre à leur nouvelle destination.

N^o 22.

*Monsieur Mataranga, Vice-consul de Grèce à Argyrocastro, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Argyrocastro, le 5 octobre 1877.

Le nombre des volontaires, recrutés sur plusieurs points de l'Albanie, arrivés jusqu'ici dans cette ville est de 700 à 750. Ce sont pour la plupart des bergers et des laboureurs, qui, sans travail dans cette saison, et privés de toute ressource, ont été poussés par l'instinct de la conservation à s'enrôler dans l'armée. Il y a peu d'hommes faits parmi eux; la plupart sont des adultes; on voit aussi des enfants de 12 à 13 ans et des hommes fort avancés en âge. Les gens valides avaient été recrutés auparavant par le gouvernement ottoman.

Poussés par la faim et la misère, ils se livrent chaque jour à des actes de désordre; les autorités négligent de sévir dans la crainte de refroidir le zèle militaire de ces voleurs. Depuis plusieurs jours les communications entre la ville et les villages sont interceptées; personne n'ose transporter ses marchandises ou sortir de chez lui, de crainte de rencontrer des bachibouzouks qui enlèvent aux paysans jusqu'à leur chaussure.

On ne trouve rien au marché de la ville, personne n'osant exposer aux regards d'hommes affamés et en haillons des marchandises ou des comestibles.

Heureusement, ils ont commencé à partir depuis hier; ils sont dirigés sur Janina et Tricala, armés de fusils d'ancien système, c'est-à-dire d'escopettes et de pistolets albanais. Il est probable qu'on leur donne plus tard d'autres fusils, mais, à ce qu'on m'a dit, ils resteront ainsi armés pour le moment.

Avant-hier, ils ont été sur le point de rentrer dans leurs foyers; ils se querellèrent avec ceux qui les avaient recrutés parcequ'ils leur avaient promis une solde de 100 piastres argent par mois et qu'ils donnaient cette somme en caïmé, qui vaut une fois moins. Cependant plusieurs ont quitté le service; les autres sont restés en attendant le printemps; ils comptent désertir dans cette saison. Je crois devoir ajouter que ces bachibouzouks sont des masses capables de voler et de piller, mais tout-à-fait incapables de servir dans une guerre régulière.

N^o 23.

*Monsieur Zioti, Vice-consul à Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Volo, le 6 septembre 1877.

Me conformant aux instructions contenues dans votre dépêche sub N^o 575, j'ai l'honneur de vous adresser un mémoire sur les événements dont la Thessalie a été le théâtre. J'ai tâché d'être aussi précis que possible, mais les faits que j'ai à vous relater sont si nombreux qu'il m'est impossible de les résumer davantage. Les faits exposés sont basés sur des renseignements fournis, la plupart du temps, par des témoins oculaires et recueillis par des personnes dignes de foi; ils ne donnent, en réalité, qu'une faible idée des faits. On n'exagère rien en admettant que les bachibouzouks commettent tous les excès possibles dans les contrées qu'ils traversent, qu'ils se rendent odieux partout où ils séjournent. Les Zéibeks sont devenus le fléau de Tournovo. Sous le prétexte de faire des perquisitions à domicile, ils entrent dans les maisons et s'y conduisent en sauvages. Il n'y a aucune autorité au-dessus d'eux. Tant qu'ils ne s'en doutaient que vaguement, ils évitaient de commettre des meurtres et se bornaient à des actes de brigandage. Mais depuis le massacre des trois malheureux chrétiens aux portes de Volo, qui a eu lieu hier, massacre accompli d'une manière aussi audacieuse qu'inhumaine, les choses prennent un caractère d'autant plus grave que les assassins ne sont pas poursuivis. La sûreté publique n'est plus qu'un vain mot dans les pays où se trouvent des bachibouzouks. Une fois entrés dans la voie du meurtre, je rains fort que ceux qui s'en étaient abstenus jusqu'ici ne s'y engagent aussi. Dans la conscience des bachibouzouks le pouvoir est chose si avilie qu'ils ne songent même plus s'il existe, comme le témoigne l'acte d'occuper en plein midi les rues même de la ville sous les yeux des autorités et d'y dévaliser tous les passants, quand, bien-entendu, ces passants sont chrétiens. On évalue à 180 les forçats libérés des bagnes de Constantinople enrôlés dans des corps de bachibouzouks. Ce sont de beaucoup les plus féroces.

Jusqu'ici les bachibouzouks n'ont séjourné que deux ou trois jours au plus dans notre ville; mais s'ils y faisaient un plus long séjour, ils seraient tentés par l'aisance des habitants et de grands malheurs seraient à redouter. La présence de quelque bâtiment de guerre européen dans le port pourrait seule les conjurer.

ANNEXE AU N° 23.

MÉMOIRE

*Sur les actes des Guègues, Zëibeks
et autres bachibouzouks en Thessalie*

Le 26 août, 25 Guègues, sous les ordres de Doula bey, formant l'avant-garde de ces corps irréguliers, entrèrent en Thessalie. Ils s'arrêtèrent à Tzaritzani où ils battirent, sans aucun motif, Philippe Placa et Démétrius H. Stamos, ils mirent la bride d'un cheval dans la bouche de Pétroulia parcequ'il ne leur donnait pas de foin de leur goût. Ce petit détachement fut suivi de 150 autres Guègues, qui s'arrêtèrent également au village de Tzaritzani; ils ne firent rien qu'exiger des moukhtars des quittances des vivres qu'ils n'avaient point payées; ils se firent rembourser par l'administration le montant des sommes mentionnées dans les reçus.

Bientôt après arrivèrent 800 autres Guègues, sous les ordres de plusieurs chefs; ils provenaient en dernier lieu de Serbia où ils avaient pillé tous les chrétiens. Ils y commirent aussi l'action inhumaine que voici. Etant entrés dans la maison d'un pauvre chrétien, ils trouvèrent sur le plancher le cadavre de son jeune enfant qui venait de mourir. Ils ordonnèrent aussitôt qu'on le jetât dehors, et ils ne s'éloignèrent qu'après avoir obtenu la somme de 300 piastres. A. Tzaritzani, ils profanèrent aussi les églises desquelles ils enlevèrent tous les vases sacrés qu'ils vendirent dans ce village et à Larissa.

De Serbia ils prirent des chemins de traverse et arrivèrent à Livadi, à cinq heures de marche de cette ville; là, ils dévalisèrent presque toutes les maisons desquelles ils enlevèrent des vêtements, des ustensiles de ménage, des meubles, de l'argent et tout objet ayant quelque valeur. Ils chargèrent ensuite sur 80 bêtes de somme, volées également aux chrétiens, les fruits de leur rapine qu'ils expédièrent dans leur pays natal. Ils battirent un grand nombre de chrétiens de la manière la plus impitoyable, ainsi que le moukhtar du village. Comme ils avaient requisitionné toutes les bêtes de somme et qu'il n'en restait plus à leur départ, ils arrêtèrent dix notables sur lesquels ils chargèrent leurs bagages; ils ne les relâchèrent que contre quarante livres turques.

Ce corps de 800 Guègues fut suivi par un autre corps de 500, qui pilla sur son passage les bourgades de Clissura et de Cozane. Un détachement de 200 se rendit au village montagnoux de Cataphyghi, habité par 300 familles chrétiennes. Ce village fut complètement pillé; plusieurs de ses habitants furent battus et blessés; les fruits de leurs rapines, les Guègues les chargèrent sur 72 bêtes de somme, qu'ils volèrent également et qu'ils expédièrent aussi dans leur pays

natal. En se rendant à Ellassona ils traversèrent les hameaux de Moukhlitza, Damirades, Melkitza, Vouvala, Coumba, Lecoudi et Elefthérokhoraki, qu'ils pillèrent aussi en forçant leurs habitants à abandonner leurs foyers. Les villages seuls de Cokinoplo et de Saint-Démétrius évitèrent le pillage moyennant une rançon de 600 piastres pour le premier et de 40 médjidiés d'argent pour le second.

De là ils se rendirent à Ellassona ; 150 furent logés dans le quartier chrétien et 200 au couvent d'Ellassonide. Dans ce couvent, les Guègues volèrent tout ce qui leur tomba sous la main, maltraitèrent le supérieur et ses moines. A Ellassona, ainsi que dans les autres villages, le pillage s'accomplit sous les yeux du kaïmakam d'Ellassona et de 100 mustafiz qui ne firent rien pour l'empêcher.

Les Guègues firent leur entrée à Tzaritzani, le yatagan à la main et en déchargeant leurs fusils. Ils commencèrent par demander des logements, ils se rendirent ensuite dans les maisons désignées où ils exigeaient de l'argent, puis se retiraient pour renouveler ailleurs la même manœuvre. Ils rançonnèrent successivement tout le monde tout en volant les objets qui étaient à leur portée. Ils exigèrent principalement une rançon de Zacharia Alexiou sous la menace d'incendier sa maison, ils brisèrent les portes de la maison de Philippe Placa de laquelle ils enlevèrent tous les meubles, tous les effets et une somme d'argent assez considérable.

Dans la maison de ce dernier s'étaient réfugiés, pour plus de sûreté, plus de 80 femmes et enfants ; ils se cachèrent dans les caves où ils allaient mourir asphyxiés sans le capitaine de la gendarmerie de Tzaritzani qui arriva à temps pour éloigner les Guègues et tirer ces femmes et enfants des caves où ils se tenaient btottis. Ils entreprirent aussi de forcer l'église métropolitaine où s'étaient réunis plus de 700 femmes et enfants. Quand l'évêque d'Ellassona leur fit observer que l'église et le palais métropolitains étaient inviolables en vertu d'un bérat impérial, les Guègues montrèrent leurs pistolets en disant « Voici notre firman. » Ils maltraitèrent Démétrius H. Stavro, enlevèrent les vêtements, le linge, les effets et l'argent qu'il avait chez lui, ils agirent de même envers Constantin Héliou ; ils mirent aussi à sac la maison de Georges Bembo, sujet austro-hongrois, battirent sa femme et, d'après l'inventaire qui a été fait ensuite devant le vice-consul d'Autriche-Hongrie, ils lui enlevèrent des objets évalués à 900 livres turques.

Les Guègues entrèrent aussi dans toutes les églises ; de dépit de n'avoir trouvé à voler des objets de quelque valeur, ils brisèrent les lustres et les saintes images. Comme ils passaient à travers le cimetière, ils aperçurent une tombe récemment fermée et s'imaginèrent qu'elle cachait des objets de prix. Ils l'ouvrirent avec leurs yatagans et laissèrent le cadavre, qu'ils percèrent de coups, exposé à devenir la proie des chiens. Les bachibouzouks battirent tous les prêtres, papa Georges, papa Costa, papa Athanase etc ; ils en forcèrent même quel-

ques uns à danser devant eux et à tirer des coups de fusil. Le moukhtar Constantin Dimoulia fut battu jusqu'au sang. Pendant le séjour des Guègues à Tzaritzani, les musulmans des villages voisins enlevèrent tous les fruits mûrs des champs des chrétiens.

Partis de Tzaritzani, ils passèrent par le village de Cortzovali qu'ils pillèrent; ils vendirent leur butin au village de Caziclari. De là, ils se répandirent dans les villages de Tournovo, Pharsales, Larissa, Aïa et dans d'autres localités. Partout où ils passèrent, ils se livrèrent aux mêmes excès. Le jour de leur arrivée à Aïa était un jour de foire; ils commencèrent par mettre la main sur les marchandises étalées, battirent plusieurs chrétiens, en maltraitèrent un grand nombre d'autres.

Arrivés à Pharsales, ils s'établirent dans le quartier chrétien, dévalisèrent les maisons des chrétiens et forcèrent les plus aisés d'entre eux à les servir, à broser leurs chevaux, à nétoyer leurs écuries. A Larissa ils battirent plusieurs chrétiens, parmi lesquels les sujets italiens Gavotiano, Sforza et Minaïmaci; ils en maltraitèrent un autre devant le mutessairf. Pendant plusieurs jours ils volaient en plein marché, ce qui le fit fermer, mais les objets dérobés ne furent pas restitués à leurs propriétaires.

Tous ces faits ont été portés à la connaissance des autorités civiles et militaires, mais elles ne sévirent pas le moins du monde contre les coupables. Au vice-consul d'Italie, qui s'était rendu à Larissa pour faire une enquête sur les plaintes des sujets italiens, les gouverneurs civil et militaire ont remis une dépêche dans laquelle sont confirmés les faits connus; ils lui faisaient en même temps des excuses, mais ils affirmaient qu'ils ne pouvaient ni découvrir ni punir les coupables.

Les notables des villages dévastés se sont rendus à Larissa avec leurs évêques et se sont plaints aux autorités des mauvais traitements qui leur avaient été infligés par les Guègues. Les autorités ne leur ont donné d'autre satisfaction que celle d'ordonner aux Guègues de retourner dans les districts de Catérini et de Serbia. A leur retour, ces derniers entreprirent de se venger cruellement contre les chrétiens; ils entrèrent à Ambelakia qui fut entièrement dévasté. Maltraités par les Guègues, les chrétiens se virent dans la nécessité d'abandonner leurs foyers; deux jeunes filles, poursuivies par eux, se précipitèrent du haut d'un rocher préférant la mort au déshonneur.

Ils n'oublièrent pas, au retour, le village de Tzaritzani où ils achevèrent leur œuvre de dévastation. Les maisons des notables qui étaient allés dénoncer leurs excès à Larissa furent détruites; Jean Valesinioti fut blessé, Nicolas II. Cakidi, le maître d'école, et Démétrius Ambatzi furent arrêtés et menacés d'être mis à mort; ils ne s'en tirèrent que par des supplications et en donnant en rançon les boucles d'oreille de leurs femmes, les seuls objets qu'ils leur avaient laissés pen-

dant le premier pillage. Les couvents de Sainte-Paraskevi et de Saint-Antoine Damiradès, qui n'avaient pas encore reçu leur visite, furent également pillés ; ils en enlevèrent tous les vases sacrés, brisèrent les images des saints et renversèrent les autels.

Le village de Cokinoplo, qui avait évité le pillage moyennant une rançon, fut entièrement dévalisé pendant le séjour d'une semaine qu'y firent les Guègues. Les églises ont été spécialement pillées dans toutes les localités visitées par les bachibouzouks. A Tzaritzani, ils avaient avec eux un *épitaphion* (tableau représentant la mort de Jésus) brodé en or et en perles d'une valeur de plus de 2,000 livres turques. Comme il avait une tache, qu'ils lui avaient faite probablement en le jetant contre terre, ils forcèrent Démétrius Stamoula à le nétoyer.

Quant aux Zéïbeks, au nombre de 1,200 environ, dont, ainsi que les pachas turcs l'ont avoué eux-mêmes à Larissa au vice-consul d'Italie M. Borrell, plusieurs forçats libérés, ils commencèrent leur œuvre aussitôt après leur débarquement à Volo où ils ne demeurèrent cependant que quelques heures. Ils pénétrèrent dans les maisons, où ils commirent un grand nombre de vols, sous le prétexte de chercher des bêtes de somme ils prénaient toutes celles qu'ils rencontraient et forçaient leurs propriétaires à les racheter.

A Tournovo où ils ont été envoyés en garnison, les Zéïbeks ont inventé un nouveau mode de pillage. De concert avec quelques musulmans de cette ville, ils envahirent le quartier chrétien sous le prétexte de faire des perquisitions à domicile pour découvrir des munitions de guerre. Ayant trouvé quinze drames de poudre dans une maison, ils battirent impitoyablement tous leurs chrétiens et leur volèrent tous leurs effets. Ils sont ordinairement postés dans les rues, arrêtent tous les chrétiens qui viennent à passer et leur enlèvent leurs capes, leurs souliers et tout ce qu'ils portent sur eux.

Hier, nous avons été témoins de nouvelles déprédations, commises, en plein midi, par les bachibouzouks qu'on nous a envoyés dernièrement de Constantinople. Ils sortirent de la ville, en occupèrent les avenues et dévalisèrent tous les passants. Puis, sous le prétexte de réquisitionner des bêtes de trait, qui devaient transporter leurs bagages, ils forçaient leurs propriétaires à les racheter. Ils se rendaient chez les changeurs et les forçaient à changer le caïmé au prix nominal contre de l'or. Tout cela se pratiquait ouvertement, aucun fonctionnaires ne se montra pour les mettre à la raison.

Mais le plus odieux de leurs forfaits n'a été connu qu'aujourd'hui après leur départ de Volo. Près de la ville, dans un local appartenant aux dernières maisons, on trouva les cadavres hachés à coups de yatagan des infortunés Jean Polychrone de Zagora, qui demeurait dans une chaumière, de Démétrius Pasehalis, du quartier de Cocorava à Macrynitzza, qui se trouvait dans son vignoble situé aux portes de Volo, et du mendiant Mégalos du village de Macryrakhi. Les malheu-

reux ont été écharpés à coups de yatagan. Tout leur corps était couvert de blessures ; à l'un on avait coupé la langue en morceaux ; l'autre avait été égorgé comme un mouton ; du ventre déchiré du troisième pendaient les intestins.

Les bachibouzouks ont commis ces crimes dans la matinée d'hier au moment où ils étaient allés occuper les avenues de la ville. Ayant trouvés isolés ces trois infortunés, ils les assassinèrent pour assouvir leurs cruels instincts après les avoir dévalisés. Plusieurs chrétiens avaient été informés de ces meurtres dans la journée d'hier, mais ils n'osaient les divulguer avant le départ des bachibouzouks et surtout parce que les autorités font toujours arrêter le premier qui annonce un crime pour découvrir les coupables. Les cadavres de ces infortunés ont été exposés pour préparer le service funèbre, leur vue remplit tout le monde de terreur. Leur convoi avait quelque chose d'affreux ; personne n'osait le suivre dans la crainte de s'attirer la colère des autorités ottomanes qui auraient considéré comme une démonstration insurrectionnelle toute réunion de chrétiens.

On ne saurait décrire la situation des contrées que traversent les bachibouzouks où dans lesquelles ils tiennent garnison. Il faudrait plusieurs volumes pour exposer tous leurs crimes. L'envoi d'une commission internationale pourrait seule, en ouvrant une enquête, réunir toutes les informations sur des faits qu'il est, ainsi que je l'ai déjà dit, impossible de décrire d'une manière exacte dans un simple rapport. On peut seulement affirmer que sept mille hommes environ, sauvages et à instincts sanguinaires, privés de toute discipline, parcourent la Thessalie en exerçant un pouvoir absolu, un pouvoir qui n'est soumis à aucun contrôle sur les chrétiens. Ils ne s'inspirent que de leur fanatisme et de leur férocité.

N° 24.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de S. M. à Salonique à M. Tricoupi,
Ministre des affaires étrangères.*

Salonique, le 10 octobre 1877.

Au moment où les corps des Guègues commandés par Djafer aga, Abdi bey et d'autres chefs dévastaient la province de Larissa et Litokhori, d'autres corps provenant de Dibra, en Albanie, se dirigeaient vers Larissa et dévastaient tous les villages et hameaux qui se trouvaient sur leur passage. Un corps de 300 Guègues, sous le commandement de Yousouf aga d'Achrida, fils d'Abdullhamàn aga, s'est particulièrement distingué : il a traversé les districts de Cozane, de Castoria et d'Anassilitza en pillant tous les villages qu'il visitait ;

ses chefs ont cruellement rançonné les bourgades à la condition qu'ils n'y entre-taient pas avec les hommes sous leurs ordres. Ce corps, véritable bande de brigands, s'est livré aussi à des attaques à main armée dans les routes, il dévalisait tous les voyageurs et s'acharnait même à la destruction des vignobles. Il entra, au milieu de la nuit, au village de Tzintzéler, à une heure de marche de Cozane, envahit la ferme du riche cozanite Milio Christo et arrêta son fils Cotzo. Ce jeune homme mis à la torture, leur donna tout l'argent qu'il avait (60 livres turques) environ. Les Guègues enlevèrent ensuite tout ce qu'ils purent de la ferme. Dans leur marche de Cozane à Serbia ils rencontrèrent les petits marchands qui revenaient de la foire de Serbia, ils leur volèrent toutes leurs marchandises, leurs vêtements, leurs bœufs et leurs chevaux, sur lesquels ils montèrent, puis envoyèrent chez eux tous les objets dérobés.

Un autre corps de quarante Guègues de Dibra mit dix jours à faire la route qui va de Bitolia à Cozane, route que l'on fait ordinairement en quinze heures. Il ralentissait sa marche dans l'intention de piller et de rançonner tous les villages chrétiens. Ayant pris la direction du sud pour traverser le district de Berrée, il dut rebrousser chemin et reprendre la direction de l'est à cause de la rupture du pont sur l'Aliakmon, occasionnée par les pluies, afin d'entrer en Thessalie par le district de Grévéna. En route, il rencontra de petites bandes de huit à dix Guègues, quelquefois plus, qui escortaient des convois de butin pour leur pays natal. Ce spectacle, la vue du butin, les récits des Guègues qui rentraient dans leurs foyers avec la bourse bien garnie, excitèrent la convoitise non-seulement de leurs compatriotes, mais aussi des habitants des autres provinces de l'Albanie, qui demandent tous à être enrôlés dans l'intention de faire aussi un riche butin.

Il semble que les Cognars, musulmans indigènes des districts de Caliaro et Cozane, se sont pris d'une belle émulation pour les faciles exploits des Guègues. Assurés comme eux de l'impunité, ils se sont mis à piller horriblement les villages chrétiens de ces districts. Ainsi une bande de cent Cognars du district de Karayianni a entièrement ruiné le village chrétien de Dabrovantza, à deux heures de marche à peine de Cozane où réside un Kaïmakam. Privés ainsi de tous leurs biens, les habitants de ce village ont abandonné leurs foyers et sont allés, avec leurs femmes et leurs enfants, chercher un refuge dans les bourgades voisines.

Une autre bande de Cognars s'embusqua près du village d'Outzani, situé dans le district de Cognarie, et arrêta, à leur passage, tous les petits marchands qui revenaient de la foire de Cozane. Elle leur enleva non-seulement toutes leurs marchandises, savon, riz et autres, mais aussi les habits qu'ils portaient sur eux. Tous les voyageurs et agoyates, forcés de traverser le pays, sont arrêtés, torturés et dévalisés de la manière la plus impitoyable. Les Cognars sont de-

venus audacieux au point de menacer de piller le marché même de Cozane.

Je vous ai déjà annoncé que le chef de bande, l'albanais musulman Riza, arrêté à Cataphyghi, a été emmené à Larissa où il a déclaré qu'il avait de nombreux protecteurs dans ce village. Selim bey, de Serbia, l'ennemi acharné des chrétiens, avait représenté Cataphyghi comme un dépôt d'armes et de munitions devant servir à un soulèvement du pays. Le gouverneur militaire de Larissa envoya alors, avec l'autorisation de la Sublime Porte, des troupes régulières et une bande de Guègues à Cataphyghi. Le village fut cerné; de sévères perquisitions domiciliaires opérées dans toutes les maisons des chrétiens, une grotte voisine fut aussi fouillée en même temps. Le seul résultat de ces perquisitions fut que le brigand Fazi parvint à s'évader des mains de ses gardiens. Cela fait, l'armée régulière rentra à Larissa, mais les Guègues ne l'ayant pas suivie entreprirent de rançonner de nouveau les malheureux habitants de Cataphyghi. Le commandant des troupes régulières informé de ce qui se préparait revint sur ses pas, chargea les Guègues à la bayonnette et les força de marcher devant ses soldats. Le même fait s'est produit aussi à Belvendo.

Cependant, les Guègues qui ont pillé Litokhori et les villages de l'Olympe, et qui ont refusé de rentrer à Larissa, se sont répandus par bandes dans les villages chrétiens de l'Aliakmon; ces villages, qu'ils ont visités successivement, ils les ont complètement ruinés; leurs habitants, abandonnant leur culture de sésame, se sont réfugiés dans les montagnes pour se mettre eux et leurs familles à l'abri de ces brigands, sans calculer qu'ils s'exposaient au froid et aux privations. Les tchifliks (fermes) de Palatitza et de Philouria, appartenant à des chrétiens, ont été plus particulièrement dévastés.

Plus de 800 Guègues ayant traversé l'Aliakmon se sont répandus, comme des nuées de sauterelles, dans les villages des districts de Berrée et de Roumlouki; ils pillent, rançonnent, maltraitent les habitants et forcent les moukhtars à signer des certificats attestant qu'ils se sont bien conduits et qu'ils ont payé intégralement jusqu'au pain qu'ils ont mangé. Cependant Berrée possède une garnison de plus de deux cents mustafiz, sans compter les Tcherkesses, avec lesquels le gouverneur général aurait pu, s'il l'avait voulu, non-seulement sauver les villages, mais même expulser ces bandits des limites de son vilayet et les forcer ainsi de rentrer à Larissa ou dans leur pays natal.

N° 25.

*M. Jean Palamidi, Consul de S. M. à Larissa à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Larissa, le 12 octobre 1877

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli deux rapports des agences consulaires de Domoko et de Tricala. Votre Excellence y verra que les vols et les extorsions se commettent encore dans plusieurs districts sous les yeux des autorités ottomanes dont la conduite encourage au crime les bandes sauvages des bachibouzouks.

Arrivé à Larissa, ce corps de bachibouzouks a reçu l'ordre de partir pour Janina, où il doit tenir garnison ; mais il refuse de s'y rendre ayant en vue le riche butin fait en Thessalie par les corps qui l'y ont précédé. Aussi n'a-t-il cessé, depuis son arrivée ici, de voler dans les boutiques divers objets, de maltraiter les chrétiens, malgré toute la sévérité dont semble faire preuve le nouveau gouverneur civil arrivé ici dernièrement.

A Rapsani, les bachibouzouks ont mis les chrétiens à la torture ; ils les suspendaient, puis brûlaient de la paille sur eux dans l'intention de leur extorquer de l'argent.

A Ellassona, d'autres bachibouzouks, qui avaient tué un chrétien, et que les habitants avaient dénoncés aux autorités, ont menacé les chrétiens d'un pillage, d'un massacre général, s'ils ne leur donnaient des certificats attestant que le meurtre n'avait pas été commis.

J'apprends qu'une bande de 50 hommes, détachée du corps des Guègues qui devait rentrer dans ses foyers, a tenté de piller Cosane une seconde fois. Mais les habitants, chrétiens et musulmans, s'étant unis les ont repoussés, en ont tué 10, blessé 15 et arrêté plusieurs qu'ils ont envoyés dans les prisons de Salonique.

Je vous envoie sous ce même pli une lettre de Livadi, que je viens de recevoir en ce moment. Votre Excellence y verra les forfaits des bachibouzouks dans le district de l'Olympe.

I^{re} ANNEXE AU N^o 25

*M. Rhadinos, agent consulaire de Grèce à Triki,
à M. Jean Palamidi consul à Larissa*

Triki, le 19 septembre 1877.

Les Guègues partis de Larissa et Tournovo, s'étant répandus dans les villages, ont d'abord engagé les habitants de leur donner des *bakchiches* en leur promettant qu'ils s'abstiendraient d'y entrer et d'y séjourner. Le *bakchiche* (ici 1,000, là 500 piastres et ainsi de suite) obtenu, ils entraient dans les villages dans l'intention d'y manger et d'y boire et de voler ensuite le plus d'objets qu'ils pourraient. Aussi n'arrivèrent-ils ici que trois jours après leur départ; ils amenaient des charettes et des bêtes de somme sur lesquelles étaient chargées les choses dérobées, tels que vêtements, souliers, ustensiles de ménage, etc. Ici, ils prétendaient qu'on devait leur livrer les objets qu'ils désiraient à la moitié et au tiers de leur valeur; ils finissaient par s'en emparer en menaçant les marchands de leurs armes. Ils parcouraient, par bandes armées de trente à quarante hommes, les vignobles des environs. Une fois rassasiés de raisins, ils en remplissaient des sacs et des paniers qu'ils vendaient au marché à cinq paras l'oque. Ainsi, les vendanges de cette année sont devenues la proie des Guègues. Il est à remarquer que le vin étant la principale ressource de ce pays, c'est, avec le produit de sa vente que la plupart des chrétiens payent leurs impôts et pourvoient à leurs besoins; les vendanges détruites les laissent dans le dénouement.

Les chrétiens n'osent se rendre dans leurs vignobles ni dans leurs champs pour les cultiver dans la crainte d'être assassinés. Les chrétiens de Triki ont souvent, porté oralement et par écrit, plainte au gouverneur contre les déprédations des *bachibouzouks*; la plainte a été renvoyée au chef des Guègues. En dépit de tout, le lendemain presque tous les *bachibouzouks* se rendirent dans les vignobles et dans les vergers.

Chaque jour ils occupent, du matin au soir, les environs de la ville et dévalisent tous les passants qu'ils trouvent isolés. Hier, dimanche, au hameau de Rizario, à trois heures de marche de cette ville, ils attaquèrent deux frères qu'ils tuèrent à coups de bayonnette, après leur avoir volé ce qu'ils avaient sur eux. Les parents des victimes, s'étant présentés aux autorités, parvinrent à peine à éveiller leur curiosité. Puis, au lieu de sévir contre les coupables, elles ont fait arrêter des chrétiens inoffensifs sous le prétexte que c'étaient des insurgés en leur demandant compte de trois Guègues qui, prétendaient-elles, avaient disparu; elles ont, enfin, retenu un abbé et deux autres prêtres, auxquels ils font su-

bir chaque jour les plus mauvais traitements, pour les forcer à déclarer ce que sont devenus les trois susdits Guègues.

Les chrétiens sont dans la plus grande consternation depuis qu'on fait courir le bruit qu'on va leur enlever leurs armes. De temps en temps, les musulmans ajoutent à leur terreur en annonçant que ce qu'ils souffrent maintenant n'est rien en comparaison de ce qui les attend.

2^{eme} ANNEXE AU N^o 25

Du même au même.

Triki, le 4 octobre 1877

Monsieur le consul,

Ce que je vous ai annoncé dans ma précédente lettre n'était que le commencement de nos malheurs. Les plus insupportables se sont produits depuis. N'ayant pas trouvé un moyen sûr de vous envoyer mon rapport, je l'ouvre pour y ajouter les renseignements suivants.

Des bandes de dix à quinze bachibouzouks sortent chaque jour, et du matin au soir, se répandent aux alentours de la ville, occupent les avenues et dévalisent tout passant qu'elles rencontrent isolé. Cela fait, deux Guègues lui croisent la bayonnette sur la poitrine pendant que d'autres lui enlèvent ses vêtements. De cette façon, les habitants des villages voisins n'osent plus venir dans cette ville ni les habitants de cette ville en sortir. Aussi notre marché n'est plus approvisionné, la plupart des boutiques et des ateliers sont fermés; ceux qui s'ouvrent ne tardent à fermer leur portes dès qu'on apprend que des chrétiens ont été volés ou maltraités quelque part.

Les marchands ont porté plainte au gouverneur, mais aucun remède n'a été apporté à la situation. Aussi n'osent-ils plus sortir de chez eux de peur d'être plus cruellement maltraités dans les rues. Les évêques de Triki et de Stagos ont été insultés à trois différentes reprises au milieu de la ville et en présence des zaptiés; le premier a été même menacé de la bayonnette et du fusil. Etant entrés pour la troisième fois dans la maison du métropolitain, ils demandèrent de l'eau-de-vie en tirant leurs yatagans; l'évêque de Stagos s'est caché, celui de Triki les a apaisés en leur donnant tout ce qu'ils demandaient.

Les deux prélats ont télégraphié au même temps à Larissa, mais j'ignore la réponse qu'ils en ont reçue. Que vous dire d'abord, que vous raconter ensuite? Ils insultent tout prêtre qu'ils rencontrent dans les rues, ils en ont poursuivi et outragé un qui portait le saint viatique à un mourant; il n'a échappé qu'en prenant une rue de traverse. Le malheur, c'est que ces derniers n'étaient pas des Guègues; ils appartenaient à l'armée régulière et comptaient parmi eux un sous-

officier. Les musulmans de la contrée excitent les Guègues ; c'est d'eux que provient sur tout le mal ; aux plaintes des chrétiens, ils répondent : « Vous méritez cela et même pire puisque vous avez songé à vous insurger ». Le mal est arrivé à son comble ; nous sommes privés de combustible, bois et charbon, les envois du dehors étant suspendus, les fours cesseront bientôt de fonctionner faute de bois pour les réchauffer. Si les fours venaient à se fermer que deviendront les habitants de Triki ? Un autre malheur, c'est que les chrétiens n'osent plus se rendre dans leurs champs de peur d'être volés ou égorgés.

3^{ème} ANNEXE AU N^o 25.

*L'agent consulaire de Grèce à Domoko, à Monsieur Jean Palamidi,
Consul de Grèce à Larissa.*

Domoko, le 6 octobre 1877.

Dans notre ville, comme dans notre district, la conduite des Guègues est devenue insupportable, désespérante, surtout à cause de la faiblesse apparente des autorités civiles et militaires.

Il y a trois jours, un chrétien de cette ville, jouissant d'une bonne réputation a été battu en plein marché par les Guègues sous les yeux du lieutenant-colonel commandant les troupes régulières du district ; il n'a pu obtenir la moindre réparation. Notre marché est fermé la plupart du temps à cause de la terreur qu'ils inspirent. Craignant les réquisitions, les corvées et les attaques à main armée, les paysans de notre district ont cessé de venir en ville, ce qui nous prive de plusieurs choses, notamment de bois et de charbon.

Depuis deux semaines, les marchands étrangers ne viennent plus au marché hebdomadaire ; ceux de Volo notamment qui nous approvisionnaient de sel, denrée indispensable à tout le monde, et d'autres choses nécessaires ne paraissent plus dans notre marché. Et tout cela à cause de la présence des Guègues et du pouvoir arbitraire qu'ils se sont arrogé.

Cinquante Guègues, provenant de Carditza, sont arrivés le deux courant. Ils ont mis cinq jours à faire le chemin qui sépare les deux localités ; ils avaient eu en effet l'obligeance de visiter tous les villages chrétiens, qui se trouvaient sur leur passage, dans lesquels ils faisaient ripaille tout en mettant la main sur les objets qui leur plaisaient.

Je ne saurai pour le moment, vous faire une description exacte de ce qui s'est passé dans les susdits villages. Mais on peut avancer sans crainte de se tromper,

par ce qui a eu lieu au village de Scarmitza, à une demi heure de marche d'ici, où ils ont passé la nuit qui a précédé leur arrivée dans cette ville, qu'ils ne se sont pas mieux conduits dans les autres villages.

Au village précité, ils ont demandé des logements et commandé des mets de leur goût. Cela fait, ils ont exigé, avant de se mettre à table un médjidié d'argent pour chacun comme dédommagement pour l'usure de leurs dents, ce qu'ils appellent *dis parassi*.

Les malheureux paysans ayant exprimé leur étonnement à cette demande insolite furent cruellement battus. Après quoi, ils payèrent le *dis parassi*.

Le lendemain, à leur reveil ils exigèrent que les femmes lavassent leur linge et qu'elles eussent à fournir à chacun deux paires de bas; puis ils forcèrent les hommes à se raser la tête et le menton et quittèrent le village.

Les Guègues établirent des garnisons dans les villages musulmans des environs; mais comme ils se conduisaient mal, les musulmans firent des représentations aux autorités de Domoko en les priant de lever ces garnisons. Leurs plaintes reiterées n'ayant pas été prises en considération, il semble, à en juger par le crime perpetré hier à quatre heures de nuit, qu'ils ont fini par adopter le plan de conduite des Guègues et de vivre désormais en bonne intelligence avec eux.

Partant, sans doute, de ce principe, quatre paysans musulmans du village de Bouzi, ayant pris avec eux un Guègue de la garnison de leur village, se rendirent à quatre heures du matin dans une bergerie du hameau chrétien de Ghéracli; ils y volèrent deux moutons et deux coqs, et s'étant aperçu qu'un jeune berger s'empressait de se rendre au village pour donner des nouvelles de ce qui passait dans cette bergerie, ils firent feu sur lui et le blessèrent mortellement.

Le blessé a été transporté ici aujourd'hui. Les autorités civiles et militaires sont parties pour le susdit village ottoman afin d'ouvrir une enquête pour découvrir les coupables. Je n'ai encore reçu aucune nouvelle sur ce sujet. Je vous communiquerai tout ce qui parviendra à ma connaissance.

N° 26.

*Monsieur Ziotis, Vice-consul de Grèce à Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Volo, le 13 octobre 1876

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le cuirassé ottoman, qui était ici en station, étant parti la semaine passée en croisière, a mouillé dans le port de Pté-

léos et a entrepris de faire du bois. Le commandant alléguait qu'il ignorait si ce port appartenait à la Grèce. Il l'a quitté après s'être assuré que Ptéléos était un port hellénique. Le commandant se proposait de faire une reconnaissance sous le prétexte d'embarquer du bois pour l'usage du navire.

Des personnes arrivées aujourd'hui d'Aïa m'ont informé que deux cents bachibouzouks appartenant au corps arrivé ici récemment seront envoyés en garnison à Aïa et à Razani, cent dans chacun de ces deux villages. Dieu seul sait ce qui est réservé aux infortunés chrétiens de ces localités qui sont si cruellement éprouvés par les Zéïbeks et les Mustafiz qui y tiennent maintenant garnison.

N° 27.

*Monsieur A. Ch. Londos, consul de Grèce à Janina, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Janina, le 14 octobre 1877.

Huit cents bachibouzouks albanais sont arrivés ici il y a cinq jours. D'autres bandes irrégulières, sous le commandement de plusieurs begs albanais, parmi lesquels Méhémet-Ali-bey-Brioni, sont, affirme-t-on, attendus prochainement. Ils se sont portés et se portent encore chaque jour à des voies de fait en s'emparant de tout ce qu'ils trouvent au marché, quand ils peuvent l'enlever aisément. Aujourd'hui le marché s'est fermé pour un moment en un clin d'œil, tout le monde craignant un pillage plus général.

Plusieurs Guègues armés sont allés hors de la ville; en un jour, ils ont dévalisé trois chrétiens qui se rendaient dans leur village. A un certain Georges du village de Bouratzaki, ils ont volé 200 piastres; à un autre, nommé Basiliou, du village de Mospina, ils ont volé 2,000 piastres; au troisième dont je n'ai pu apprendre exactement le nom, ils lui ont volé ses vêtements.

Par ce qui se passe ici, où résident les autorités supérieures du vilayet et de nombreuses troupes régulières, personne ne saurait douter des horreurs que les bachibouzouks ont, à ce qu'on annonce, commis en Thessalie où sont arrivés des Zéïbeks, des Guègues et autres bandes irrégulières.

J'ai lu un rapport adressé au consul d'Autriche-Hongrie à Janina par le vice-consul de la même puissance à Volo, qui relate les souffrances endurées par les chrétiens de Thessalie. Bien renseigné sur tout ce qui s'y est passé, il affirme que le nombre total des bachibouzouks arrivés jusqu'ici en Thessalie de est 4,800, dont 2,800 Guègues, 1,200 Zéïbeks et 700 Tunisiens débarqués récemment à Volo.

N° 28.

*Monsieur Mataranga, Consul de Grèce à Argyrocastro à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires étrangères.*

Argyrocastro, le 14 octobre 1877.

Cette semaine encore nous avons assisté à l'arrivée et au départ de bachibouzouks. Mais le nombre des arrivants va toujours diminuant. Aussi 150 à 200 se sont-ils à peine réunis aux 700 dont je vous ai parlé dans mon précédent rapport.

Cependant les souffrances des chrétiens ne sont pas allégées et les communications avec les villages ne sont pas rétablies. Toute tentative faite dans ce sens a été punie d'une manière exemplaire. Aussi les malheureux habitants préfèrent mourir de faim dans leurs maisons plutôt que de risquer leurs jours et leurs biens dans une rencontre avec les sauvages Albanais musulmans, qui, sachant qu'ils n'encourent aucun châtement, se livrent à toutes sortes de crimes sans la moindre hésitation.

Avant-hier un bachibouzouk, ancien brigand, dit-on, arrêta sur la route un malheureux chrétien à qui il vola 20 livres turques selon les uns, 30 selon les autres, et tout ce qu'il avait avec lui. Arrivé à Argyrocastro, le chrétien porta plainte au gouverneur; mais aucune suite n'a encore été donnée à cette affaire. Ayant découvert par hasard le voleur dans un café, il courut en informer un gendarme; puis entrant avec lui au café il le lui montra du doigt et se retira. Quand le gendarme entreprit d'arrêter le voleur, celui-ci tira son yatagan, le blessa et disparut. Ainsi un nouveau crime vint s'ajouter au premier.

Hier, un autre bachibouzouk a tiré un coup de pistolet sur un boucher, qui avait entrepris de l'empêcher de commettre un vol. Les Guègues traversent nuit et jour la ville et ses alentours où ils se livrent à leurs excès habituels. Les paysannes n'osent même plus transporter de fagots sur leurs épaules, car les Guègues s'emparent du bois et déshonorent les femmes.

Quand un d'entre eux est pris en flagrant délit, ce qui n'arrive que lorsque la victime est un musulman, car si c'est un chrétien personne ne porte la main sur le malfaiteur le coupable subit une détention de quelques heures, parfois de quelques minutes, après laquelle il est relaxé

N° 29.

*Monsieur Barka, Consul de Grèce aux Quarante-Saints, à M. Triroupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Quarante-Saints, le 16 octobre 1877.

Dans la soirée de dimanche dernier, pendant que quelques chrétiens s'amusaient de la manière la plus innocente en attendant l'arrivée du paquebat austro-hongrois, sur lequel ils devaient s'embarquer pour Constantinople, ils furent soudain assaillis par des gendarmes, le mudir à leur tête, qui les battirent impitoyablement, puis les emprisonnèrent jusqu'au lendemain matin. Ces chrétiens durent leur donner de l'argent, qu'ils reçurent d'eux sous forme d'amende.

Au moment où les gendarmes battaient et arrêtaient les chrétiens, un étudiant de l'école militaire de Constantinople, accouru aux cris poussés par le fanatique receveur des douanes, tomba sur eux l'épée à la main. Ce receveur, pérorant du haut du balcon de la douane, excitait les gendarmes à prendre les armes et à attaquer les malheureux chrétiens que, dans l'excitation de son fanatisme, il voulait faire passer pour des insurgés. En réalité, ces infortunés s'amusaient avec leurs femmes et leurs parents qui les avaient accompagnés jusqu'ici.

Peu s'en fallut que cet amusement innocent n'eût de tristes conséquences pour les chrétiens. En effet, les Albanais musulmans, excités par les cris du receveur des douanes qui disait, entre autres : « Frappez sur les ghiaours ; ici règne le sultan Hamid, » non le ghiaour, avaient déjà commencé à se réunir dans les rues ».

N° 30.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique à M. Tricoupi,
Ministre des affaires Etrangères.*

Salonique, le 19 octobre 877.

J'ai l'honneur de compléter, d'après des renseignements nouveaux et positifs que je tiens de bonne source, ce que je vous ai déjà exposé sur les crimes des Guègues.

Une bande de Guègues ayant traversé les districts de Coritza et de Castoria

s'arrêta au village de Lambanitz, relevant au point de vue ecclésiastique du diocèse de Castoria et au point de vue administratif du district de Coritza. Dans ce village les Guègues se livrèrent à leurs excès habituels en demandant de l'argent, des vivres et des logements. Le sujet hellène Boscos lutta et succomba héroïquement plutôt que de permettre aux Guègues de loger chez lui.

Le premier du mois courant, 67 Guègues étant entrés au village de Blatzi commirent plusieurs abus avec le plus grand calme, malgré la présence du nouveau kaïmakam d'Anassélitza qui se rendait à son poste et d'un grand nombre de gendarmes albanais qui s'y étaient rendus pour veiller à la sécurité des habitants. Tous les habitants de Blatzi, parmi lesquels quelques sujets hellènes, ont eu beaucoup à souffrir des déprédations de ces bachibouzouks. Emporio, Dibra, Pepelitza, villages du district de Blatzi, à une heure de marche du chef-lieu, ont horriblement souffert. Les greniers des chrétiens ont été forcés, les blés volés et vendus aux Cognars à vil prix. Comme je l'ai dit plus haut, le nouveau kaïmakam d'Anassélitza Abdul Rahman, a été témoin oculaire de ces faits.

De Blatzi, les bachibouzouks se dirigèrent sur Selitza et Siatista. A Selitza ils se livrèrent au vol, quoique Abdul Rahman, qui y était arrivé, et qui prévoyait des scènes regrettables, se fût porté à leur rencontre avec les membres du conseil. A Siatista, ils commencèrent par demander 3,000 piastres qu'on leur donna à la condition qu'ils n'entreraient pas dans le village. Mais ils ne tinrent pas leur parole; ils y entrèrent et se logèrent, en occupant par la force les maisons des chrétiens contre lesquels ils se livrèrent à leurs abus habituels. Ils tirent aussi sans motif sur deux citoyens, Lazos Samaras et un menuisier.

Sur ces entrefaites les habitants de Siatista envoyèrent un courrier au kaïmakam d'Anassélitza pour l'informer de ce qui se passait et le prier d'aller à leur secours et de les sauver. Le kaïmakam ayant reçu des instructions dans ce sens d'Azaf aga, gouverneur de Bitolia, se mit à la tête de plus de trois cents gardes civiques et, prenant avec lui les kaïmakam de Grévéna et de Cozane, accourut au secours de Siatista. Il y arriva juste au moment où cette bourgade était exposée au plus grand danger, au moment même où les Guègues avaient commis les deux meurtres dont il a été question plus haut. Abdul Rahman exigea aussitôt du commandant des Guègues que les meurtriers fussent remis entre ses mains, celui-ci refusa de les livrer. Malgré cet acte d'insubordination, le kaïmakam entreprit de s'entendre avec le chef des Guègues et de lui donner de bons conseils. Ce dernier ferma l'oreille à toute exhortation et ordonna même à 25 Guègues qu'il avait sous la main de faire feu sur les chrétiens qui entouraient le kaïmakam; par bonheur un seul fut blessé à l'œil. Le kaïmakam ordonna alors à ses troupes de tirer sur les Guègues, une fusillade bien nourrie les dispersa en laissant sept sur le carreau mortellement atteints; le commandant fut lui-même gravement blessé.

Alors commença un véritable combat entre les bachibouzouks barricadés dans les maisons et les gardes civiques chrétiens et musulmans. Des secours arrivaient de tous les côtés au kaïmakam et bientôt après plus de mille hommes cernaient les bandes qui avaient menacé de ruiner de paisibles chrétiens. Après un siège de trois jours, quarante Guègues se rendirent à discrétion en implorant la miséricorde du gouvernement impérial ; vingt avaient péri dans le combat. Les prisonniers ont été dirigés sur Bitolia avec 70 charges environ du butin consistant en effets divers d'habillement qu'ils avaient avec eux. Les propriétaires de ces effets sont priés de les réclamer en fournissant les preuves qu'ils étaient à eux. Ainsi cette excursion s'est terminée par une catastrophe qui a contribué à la dispersion des bandes d'irréguliers dont un grand nombre commencent à regagner leurs foyers. Il est à remarquer que plusieurs d'entre eux s'adonnent maintenant au brigandage.

ANNEXE AU N° 30

Un habitant de Blatzi à M. Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique.

Blatzi, le 10 octobre 1877.

Après notre premier rapport que nous vous avons envoyé il y a déjà un mois, sur le passage des Guègues et les mauvais traitements qu'ils nous ont fait subir à cette époque, plusieurs autres bandes ont traversé ces régions et se sont livrées à de grands abus sur les chrétiens. Mais les crimes les plus affreux ont été commis ici et dans les autres localités qu'ils ont traversées par 67 Guègues sous les ordres des nommés Paramaga et Dasertaga. Ces Guègues sont arrivés ici le premier du mois courant et y ont séjourné deux jours pendant lesquels ils se sont livrés aux plus grands abus.

Malgré la présence du kaïmakam, arrivé par hasard de Salonique deux jours avant les Guègues, et qui fut prié de rester pour défendre les chrétiens, et des membres du *médjiliss* qui avaient été appelés à la hâte avec cinquante gendarmes albanais, les Guègues se livrèrent à leurs actes de brigandage avec la plus grande intrépidité et impudeur. Ils entrèrent, en escaladant l'enceinte de la cour, dans la maison de M. Zikas ; ils en auraient enfoncé la porte si la mère de ce dernier ne s'était empressée de leur ouvrir.

M. Zikas s'adressa à plusieurs reprises au kaïmakam, implorant son secours et protestant pour tous les dégats que les Guègues auraient fait chez lui, mais ce dernier ne sortit pas de son inaction. Il va sans dire que M. Zikas avait quitté avec toute sa famille et ses gens, à l'exception de sa mère, sa maison qui était

restée à la discrétion des envahisseurs. Ce ne fut que vers le soir qu'il parvint à les persuader en leur offrant de l'argent d'aller se loger dans une maison qui leur avait été désignée par les moukhtars. Le domestique de M. Zikas a été battu jusqu'au sang ; sa mère fut maltraitée, manacée de mort si elle ne leur présentait le maître de la maison ou son fils ou, à défaut, si elle ne leur donnait dix livres turques.

Les Guègues soumirent les autres habitants à des tortures telles que l'imagination seule de bandits et de malfaiteurs auraient pu les concevoir. Et tout cela pour dérober leurs biens meubles ou pour leur extorquer de l'argent.

Mais ce qui nous a paru, à nous, beaucoup plus grave et plus dangereux, c'est l'association des Cognars avec les Guègues et leur tendance à suivre leur exemple. Ainsi à Emporion et à Divri, les Guègues forcèrent les greniers des chrétiens et s'emparèrent de leurs blés qu'ils vendaient aux Cognars, leurs compatriotes, le froment à trois piastres le kilé et les légumes secs à sept paras l'oque ; ils leur vendaient également à vil prix les meubles et ustensiles de ménage volés dans les maisons des chrétiens.

Dans l'espoir de faire ici un plus riche butin, 150 Cognards environ se réunirent près de Blatzi ; ils se cachèrent dans une forêt en attendant que les Guègues, leurs associés, donnassent le signal du pillage. Heureusement, la présence des autorités supérieures du district empêcha les malfaiteurs d'exécuter leurs projets sataniques. Il pourrait se faire, cependant, que l'exécution n'en soit qu'ajournée et que nous voyions se renouveler ici les scènes de Cavarna, car il est impossible que les autorités, qui ont aussi d'autres localités à défendre, puissent accourir au moindre appel.

Nous apprenons de la manière la plus positive que plusieurs femmes et jeunes filles ont été déshonorées dans les villages précités. Dans un autre village, Pépélitza, à une heure de marche, les habitants ont été dans la nécessité d'émigrer ici et ailleurs ne pouvant plus supporter les souffrances qui leur étaient infligées.

En partant d'ici, les Guègues ont pris la direction de Sélitza et de Siatista. A Sélitza, ces malfaiteurs se bornèrent à voler et à extorquer de l'argent aux chrétiens, mais à Siatista, ils allèrent jusqu'à tuer des chrétiens sans la moindre provocation de leur part. Quand trois habitants de Siatista furent tombés sous les coups des Guègues, le kaïmakam, qui les suivait de près, reçut enfin, après avoir télégraphié souvent au gouverneur de Bitolia, l'ordre de les attaquer. Le kaïmakam prit aussitôt ses dispositions en conséquence. A son appel 500 hommes armés, chrétiens et musulmans des environs se réunissaient le lendemain (Sélitza seul avait armé plus de cent hommes). Alors le kaïmakam demanda aux Guègues de lui remettre leurs armes ; comme ils refusèrent d'obéir, il ordonna qu'on ouvrit le feu contre eux. Les gendarmes Albanais tirèrent sur les Guègues, en tuèrent cinq et

en blessèrent plusieurs autres. La lutte a été assez terrible, les survivants s'étant barricadés dans trois maisons qui dominaient presque toute la ville et d'où ils commencèrent à tirer au hasard. Il fallut donc en faire le siège en règle. Trois jours après les Guègues se rendaient à discrétion.

Nous ignorons encore quelles mesures l'on prendra contre eux, mais nous devons reconnaître que la conduite de l'actif kaïmakam Abdulrahman a été au-dessus de tout élogée. L'habitant de Siatista, qui avait donné l'hospitalité aux malfaiteurs, a été grièvement blessé; deux Albanais ont été blessés aussi, mais légèrement.

Quoiqu'il en soit, grande a été la négligence des autorités locales envers les sujets hellènes, nous l'avons bien compris par ce qui est arrivé à M. Zikos et par la seconde réquisition du cheval de M. Biscos. Un de ses parents de Cozanè venait à peine de l'arracher des mains des Guègues en payant une rançon que le méliakim de Caza entra dans sa maison et l'emmena de nouveau.

Nous osons donc vous supplier encore, Monsieur le Consul, d'agir de manière à ce que les autorités locales prennent en considération nos souffrances et nos plaintes et que les moukhtars fassent tous leurs efforts pour éloigner à l'avenir les Guègues de nos maisons. Nous adresserons aussi à la première occasion copie de ce rapport au consulat de Grèce à Bitolia.

Nous croyons inutile de vous répéter que notre position devient critique si nous sommes abandonnés à notre sort et nous avons l'honneur d'être etc.

P. S. Outre les trois habitants de Siatista tués comme on l'a dit plus haut, quatre autres, dont deux, avons-nous appris, ont succombé à leurs blessures, ont été blessés.

N° 31.

*M. Scotidis, dirigeant le consulat de Grèce à Bitolia, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Étrangères.*

Bitolia, le 20 octobre 1877.

Nombreux sont les actes de brigandage commis dans le courant du mois dernier dans le district de Castoria, par diverses bandes d'Albanais musulmans, provenant du district de Dibra. Seize villages ont été en proie à leurs excursions. 125 sont arrivés le 10 septembre au village de Castenété, 220 le 25 du même mois; 25 sont arrivés le 13 à Procopana et 50 le 25 septembre. Les

mêmes bandes ont visité aussi le village de Zagoritzani. Blatzi a été visité le 25 par 58 Albanais, et le 27 par 600 autres. Diverses bandes avaient envahi jusqu'au 27 septembre le village de Tikhovlitza ; 180 Guègues sous les ordres de Sali bey sont entrés le 24 à Tzerlonitza. Jusqu'au 28 du mois passé 200 Albanais musulmans étaient arrivés à Drénova et 450 à Zélova. Bésitza avait été envahi par 280 et, le 24 septembre on en comptait 340 à Posdivitza. Jusqu'au 23, Ostima avait été visité par 80, Roulia par 280, Tarses par 100 et Dokoméli par 450 Guègues. On en avait vu 150 à Byzéni et 200 à Tournovo jusqu'au 26 septembre.

Ainsi que je vous l'ai annoncé dans mon rapport sub N° 302, ces bandes forment le corps de Sali bey, qui est arrivé dans ces régions en traversant le district de Prespa. Il s'est répandu dans les divers villages pour faire un plus riche butin. Ce butin consiste en argent, en denrées de toute sorte, sans en excepter les plus vulgaires, en linge et en vêtements.

Dans les villages de Tzerlonitza, Drénovo, Posdivitza, Tarses et Bizéni, les bachibouzouks se sont livrés aussi à des actes de violence contre les personnes. Et cela afin de leur extorquer de l'argent. Dans ce but, ils pendaient les uns par les pieds, ils menaçaient de jeter au feu les enfants des autres.

Les actes de violence commis par les Albanais musulmans à Siatista sont en quelque sorte le couronnement de leur œuvre ; ils ont un caractère plus systématique que les autres. Vers le commencement du mois d'octobre, soixante-quinze Albanais musulmans environ, provenant de Dibra, sous les ordres d'un certain Bairam aga, ont pillé le village d'Emporion dans le district de Cailari. Ils se sont livrés ensuite à des excès dans les villages de Sélitza, de Blatzi et de Pénélitza, dans le district d'Anassélitza, malgré les ordres formels du kaimakam de ce district, Abdulrahman effendi, qui se trouvait dans cette localité. A Tournova, à une heure de distance de Siatista, ils ont demandé 2,500 piastres caïmé que deux notables de Siatista leur ont données à la condition qu'ils n'entreraient pas dans leur ville. Néanmoins, ils l'envahirent le 5 octobre et se firent loger dans les meilleures maisons qu'ils dévalisèrent. Dans l'une, celle de Lazos Samaras, ils exigèrent la fameuse contribution pour l'usure des dents (*dis parassi*). Ne pouvant payer les cinq livres turques que les bachibouzouks exigeaient l'infortuné Lazos fut victime de leur férocité ; il tomba foudroyé d'un d'un coups de pistolet.

Ce meurtre connu, la ville entière de Siatista fut en ébullition. Le kaimakam d'Anassélitza, qui se trouvait près de Siatista, télégraphia au gouverneur de Bitolia qui lui donna, sous sa propre responsabilité, l'ordre de sévir d'une manière sévère contre les indociles Albanais. Abdulrahman effendi ayant pris avec lui un assez grand nombre d'hommes armés se dirigea aussitôt sur Siatista. A peine arrivé, il invita le chef des Guègues à se rendre sans armes auprès de lui pour s'entendre sur les mesures qu'il conviendrait de prendre. Ce dernier obéit en

partie; il arriva devant le kaimakam armé et avec une suite nombreuse également armée. Le kaimakam ayant refusé de le recevoir dans cet appareil, un des hommes de sa suite tira sur un des soldats du kaimakam et le blessa. Les soldats reçurent l'ordre de faire feu; quelques Albanais musulmans furent blessés. Tous les autres prirent immédiatement la fuite et se dirigèrent vers quelques maisons où ils se retranchèrent. On ne tarda pas à les cerner étroitement. Pendant ce siège de deux jours, des coups de fusil furent échangés de part et d'autre. Le troisième jour, le 6 octobre, les assiégés se rendirent. Le juge d'instruction Aarif effendi, chargé de faire une enquête sur les crimes et déprédations des bachibouzouks en Macédoine, qui se trouvait alors à Siatista, les désarma, leur fit prendre tous les objets volés qu'ils avaient avec eux, et les envoya chargés de fers à Bitolia où ils ont été emprisonnés. Les pertes des deux côtés se chiffrent par trois blessés des troupes de l'ordre, et par cinq morts et huit blessés, parmi lesquels leur chef Baïram aga, du côté des bachibouzouks. Tous les objets volés, formant une cinquantaine de charges, ont été scellés et déposés dans une maison jusqu'à nouvel ordre.

Comme on l'a rapporté plus haut, le village de Blatzi, du district d'Anasélitza, se trouve parmi ceux qui ont été dévastés par les bachibouzouks commandés par Baïram aga. Là, une petite bande entra dans la maison du sujet hellène Constantin Zikas. A la vue des Guègues, M. Zikas quitta, avec sa femme et son jeune enfant, sa maison, où il ne laissa que sa vieille mère et se rendit, après les avoir cachés dans une maison voisine, chez le kaimakam, qui se trouvait alors à Blatzi, pour lui demander de faire respecter sa maison. Le kaimakam pria Baïram aga d'ordonner à ses hommes d'évacuer la susdite maison, mais il obtint seulement qu'on laissât partir la mère de Constantin Zikas, que les Guègues menaçaient de tuer, si elle ne leur donnait dix livres turques. Ce n'est que grâce à l'intervention amicale d'un bey turc et après avoir reçu trois tallers que les Albanais musulmans évacuèrent la maison de Constantin Zikas dans laquelle ils firent pour quinze tallers de dégâts et maltraitèrent ses gens. Des démarches ont été faites hier auprès du gouverneur pour obtenir la réparation du tort fait à un citoyen hellène et prévenir à l'avenir de pareils faits dans la juridiction consulaire de Bitolia.

Le plus tragique des événements accomplis pendant les incursions des bandes des Guègues dans la juridiction consulaire de Bitolia s'est passé le 26 du mois dernier au village de Lambanitza, dans le district de Corytza. Le héros de cet événement, qui a pris une tournure dramatique, a été le citoyen hellène Athanase Boskos, inscrit dans les registres de la municipalité d'Athènes. C'était un laboureur plein d'amour-propre, brave et s'inspirant des sentiments les plus patriotiques. La bande d'Albanais musulmans, composée de trois cents hommes, placée sous les ordres d'Ismail aga, fils puiné d'Abdulaman aga d'Achrida, par-

tit de cette ville et arriva le 25 septembre au village de Capinitza, situé près de Lambrinitza en passant par le couvent de Saint-Naoum. Un détachement mit à sac ce village que ses habitants furent forcés d'abandonner. De là, une bande, sous les ordres d'un ancien brigand nommé Cassim aga, établi maintenant à Lambrinitza, ayant gagné ce village entreprit de forcer la maison de M. Boskos. En vain, de sa fenêtre, M. Boskos essayait par de bonnes paroles de détourner les Guègues de leur projet, alléguant sa nationalité hellénique et l'honneur de sa famille. Cette défense de la maison d'un sujet hellène exaspéra les Albanais qui entreprirent de briser la porte à coups de hache. Mais on savait que Boskos était derrière, le fusil et l'épée à la main. Les Albanais escaladèrent alors le toit de la maison, y firent une ouverture par laquelle ils tentèrent d'entrer. Mais les deux premiers Albanais qui se montrèrent tombèrent foudroyés dans la maison. Alors, tous les Albanais qui s'amusaient ailleurs s'étant réunis mirent le feu à la maison. Exposé au danger de devenir la proie des flammes, l'infortuné Boskos ouvrit brusquement la porte, en fit sortir sa femme et sa toute jeune fille pour les faire mettre à l'abri dans une maison voisine; il se fit jour en même temps à travers les flammes afin de détourner l'attention des assaillants de sa femme et de sa fille et courut s'enfermer dans une maison à côté. Les féroces Albanais musulmans n'ayant pu mettre la main sur lui se jetèrent sur sa femme à laquelle ils coupèrent les cheveux tout en lui volant tout ce qu'elle avait sur elle; puis ils cernèrent la maison dans laquelle s'était réfugié Boskos et y mirent également le feu. Entouré de flammes et ne pouvant se servir de son fusil, faute de cartouches, le malheureux, quoique blessé de deux coups de feu, sortit de la maison l'épée à la main, força la ligne des assaillants et tomba sur un de leurs chefs, mais il fut tué avant de l'avoir frappé. Son cadavre fut dépouillé par ses féroces assassins et jeté dans une fosse, car ils ne permirent pas aux prêtres de célébrer pour lui l'office des morts.

Le consulat a commencé les démarches nécessaires pour découvrir les auteurs de ce crime abominable et pour obtenir des dommages et intérêts en faveur de la famille d'Athanase Boskos.

N° 32.

*Monsieur Ziotis, Vice-consul de Grèce à Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Volo, le 21 octobre 1877.

. Le gouvernement ottoman a imposé aux chrétiens une nouvelle contribution pour la confection d'effets d'équipement. Toutes les familles ont été frappées de cet impôt, mais on ignore encore le prix que l'on exigera pour chaque uniforme, si les familles devront les faire confectionner elles-mêmes ou en payer le montant au gouvernement. Je doute que cette réquisition se réalise, les chrétiens étant dans l'indigence. Je crois, cependant, que l'on emploiera la mesure en usage chez les Turcs pour le recouvrement des impôts. Les plus aisés des habitants versent le montant de l'impôt que doit acquitter tout le village, puis se font rembourser ensuite par les autres.

Je vous envoie sous ce pli copie d'un rapport remis ici aux consuls des puissances européennes, et qui confirme ce que je vous ai exposé dans mon précédent rapport.

ANNEXE AU N° 32.

RAPPORT

*Sur les souffrances que nous avons endurées de la part des Guègues qui ont
envahi notre pays.*

Rapsani, le 4 octobre 1877.

Monsieur le Consul,

Le 12 septembre dernier, le mudir du Nahié de l'Olympe, qui réside au village musulman de Déréli, donna aux chrétiens de Rapsani l'ordre d'envoyer au village musulman de Baba des bêtes de somme pour le transport des bagages de 750 Guègues, qui allaient partir de Larissa pour se rendre à Catérini en passant par Baba. Les bêtes réquisitionnées furent expédiées le jour même à l'endroit désigné.

La pensée que ces bandes sauvages allaient traverser notre pays en laissant, comme elle l'avait fait ailleurs, la désolation derrière elles, nous avait rempli d'épouvante. Nous avons repris cependant de l'espoir en lisant dans l'ordre même

de réquisition du susdit mudir qu'après l'envoi de notre part des bêtes de somme les Guègues se dirigeraient sur Catérini par la vallée de Tempé, qui est la route ordinaire

Nous ne tardâmes pas malheureusement à apprendre que, se détournant de la route qui mène directement à Catérini, les Guègues avaient pris la direction de notre village. A cette horrible nouvelle, nous nous sommes empressés de mettre nos femmes et nos enfants dans quelques maisons à l'abri des envahisseurs et de préparer leurs logements. Sur ces entrefaites des coups de fusil et des cris sauvages nous annoncèrent l'approche des Albanais musulmans. Les cris qu'ils poussèrent en entrant, leurs chants féroces, les sauvages regards qu'ils jetaient sur les chrétiens qui s'étaient tous portés à leur rencontre, les fréquentes décharges de mousqueterie, les mots barbares *kiafir*, *ghiaour*, qu'ils prononçaient souvent avec colère, remplirent tout le monde de terreur.

Dès qu'ils furent arrivés à Mésokhoró, ils furent guidés dans les logements qu'on leur avait préparés ; ses logements n'ayant pas été de leur goût, ils se mirent à parcourir les rues et à forcer les portes des maisons où nous avions réuni les femmes et les enfants. Ils agissaient ainsi dans l'intention de provoquer un conflit, car ils savaient que nous n'aurions pas toléré leur présence au milieu de nos femmes et de nos filles, afin d'avoir un motif de se livrer immédiatement, ce qu'ils ne firent qu'un peu plus tard, au pillage.

A peine entrés, en forçant les serrures ou en enfonçant les portes ou autrement, dans les meilleures maisons, qu'ils commencèrent à demander des plats riches et variés. Comme il était impossible de se procurer ici les mets qu'ils demandaient, ils en exigeaient le prix en argent, ce qu'ils obtenaient par des menaces, des coups de bâton, en mettant le pistolet et les yatagans sur la poitrine des chrétiens, par des insultes et l'emploi d'autres moyens barbares et oppressifs.

Quand ils sortaient dehors, ils arrêtaient tous les passants ; ils enlevaient à l'un sa bourse, à l'autre sa bague, à celui-ci son manteau, à celui-là ses souliers, à d'autres encore leur coiffure. De jour, comme de nuit, ils parcouraient les environs par petites bandes, entraient dans les jardins, dans les potagers, dans les champs, dans les vignobles, insultant, battant tout chrétien qui se trouvait sur leurs pas, dérobant tout ce qui leur tombait sous la main. Ils s'emparaient de toutes les bêtes de somme qu'ils rencontraient et de tout le foin, qu'ils s'attribuaient comme butin si leurs propriétaires ne consentaient à les racheter. Tous nos biens meubles, vêtements, argenterie, ustensiles en cuivre, argent, et les ornements les plus précieux de nos femmes, qu'ils trouvaient dans les maisons où ils s'introduisaient pendant la nuit et desquelles ils ne sortaient que lourdement chargés, ils se les ont appropriés d'une manière définitive. Quand aux chefs des Guègues, ils ne prenaient nullement en considération nos plaintes ; ils s'irritaient même davantage contre ceux qui se plaignaient à eux.

Ainsi la plupart des habitants de notre village ont été laissés dans la misère; ils vont au hasard pleurant sur leurs malheurs, pâles de faim et de terreur, cherchant un morceau de pain pour nourrir leurs familles affamées, un lambeau de vêtement pour les couvrir.

Les Guègues ne se sont pas contentés de nous faire tout le mal que pouvait seule concevoir leur imagination de sauvages; ils ne se sont pas bornés à nous causer d'incalculables dégâts, mais, sans se laisser attendrir par les larmes et les supplications des chrétiens, ils se réjouissaient dans les plaisirs et les distractions de la ruine de notre village. Pour comble d'ironie, ils exigèrent de la communauté 3,700 piastres à titre de dédomagement pour l'usure des dents ce qu'ils appellent *dis parassi*.

Avant le départ de cette bande composée de 400 hommes commandés par Abdi bey et Malik bey, une bande de dix autres Guègues, plus féroces encore que les premiers vint les rejoindre. Ils ne voulurent pas non plus des logements que nous avons fait préparer; ils tombèrent aussitôt comme des loups affamés sur l'évêché, où se trouvait notre vénérable évêque, et comme on ne leur ouvrirait pas, ils se mirent en devoir d'y entrer par la violence tout en insultant le prélat. Ils battaient les portes à coups de massue et à coups de pierre en proférant d'affreuses menaces. C'était un spectacle épouvantable. Les cris horribles de ces bêtes féroces, les coups de feu de ces dix Guègues, auxquels étaient venus se joindre les autres, effrayèrent tous les chrétiens dont le désespoir ne saurait être décrit, et qu'augmentait encore les sanglots et les pleurs des femmes et des enfants croyant qu'on venait de donner le signal d'un massacre général des chrétiens. Pendant trois jours entiers, nous avons été sur pied, nous sacrifions toute notre fortune pour être agréables à ces bandes cruelles et sanguinaires. Notre main est impuissante à décrire la profanation de nos temples, les outrages faits aux images de nos saints, le pillage des vases sacrés et des vêtements sacerdotaux de nos prêtres; nous nous en remettons à Dieu du soin de venger tous ces crimes commis en plein dix-neuvième siècle, ce siècle de lumière et de civilisation.

Nous n'étions pas encore revenus de notre frayeur que notre village était, deux jours après, visité par 24 autres bachibouzouks, dont 8 Cognards, des villages musulmans d'au delà de la rivière. Ils étaient commandés par Abdi bey Ghéga et se livrèrent, comme les précédents, à toute sorte de sévices et de déprédations.

Nous commençons à respirer nous croyant au terme de nos souffrances quand, huit jours après, d'autres Guègues, au nombre de 60 commandés par le bimbachi Redjep aga, et guidés par un certain Mouharem firent leur entrée dans notre village. Quoique encore abasourdis par les déprédations des premiers, nous leur donnâmes des logements, mais, comme eux, ils allaient de maison en

maison et se livraient aux mêmes excès. Ils inventèrent même un autre procédé d'extorquer de l'argent. Ils attachaient les chrétiens avec des cordes, les suspendaient et les fumaient avec de la paille. Les malheurs se succédaient rapidement. Avant le départ de cette bande arriva un porte-drapeau avec 17 hommes qui étaient aussi féroces que les précédents. A peine entrés dans notre village ils se livrèrent au vol en maltraitant les chrétiens.

Mais par où commencer, par où finir? Nulle génération, pas même au moyen âge, n'a subi les souffrances que nous avons endurées de la part de ces bandes sauvages. Que Dieu nous vienne en aide! Les villages des environs ont eu le même sort; à Ambélakia, Laspohori, Pyrgotos, Nezéros, Pantéléïmon, Scotina, Leptocarya, et Litokhori les malheureux chrétiens n'ont pas moins souffert que nous. Les pertes que notre village a essuyées, tant en argent qu'en extorsions dépassent la somme de 170,000 piastres. Après nous avoir ainsi maltraités. ils nous ont arraché, par la violence, des lettres de remerciements et des certificats attestant qu'ils s'étaient bien conduits etc.

N° 33.

*Monsieur Jean Palamidis, Consul de S.M. à Larissa, à M. Tricoupi.
Ministre des Affaires Etrangères.*

Larissa, le 26 octobre 1877

Depuis quelque temps il se produit chaque jour de nombreuses désertions parmi les bachibouzouks; de petits groupes quittent à tout moment les provinces pour rentrer dans leurs foyers en pillant les bourgs et hameaux qui se trouvent sur leur passage. La semaine dernière 900 d'entre eux sont partis de Larissa avant d'avoir été licenciés.

Les déprédations des bachibouzouks n'ont pas cessé. Avant-hier, sous le prétexte qu'un boulanger chrétien leur avait vendu du pain à faux poids, des Guègues et des Zéïbeks l'ayant arrêté l'attachèrent avec des cordes, et pendant que les uns le traînaient dans les rues, les autres le battaient à coups de yatagan. Ils l'emmenèrent demi mort devant le gouverneur, qui au lieu de punir les malfaiteurs fit jeter leur victime en prison où elle agonise en ce moment.

Hier, d'autres Zéïbeks se rendirent au moulin du hameau de Yannouli après avoir violé une femme à Tournovo. Ce hameau est situé à un quart

d'heure de marche de Larissa. Là, ils battirent de la manière la plus impitoyable, les personnes qui se trouvaient dans le moulin, coupèrent la main de l'une d'elles, et leur enlevèrent la somme de dix-huit cents piastres ainsi que tout ce qu'elles avaient sur elles.

Aujourd'hui, des Zéibeks ayant arrêté près du village musulman de Cacular, à deux heures de marche de Larissa, des paysans qui transportaient du vin, les dévalisèrent entièrement, en blessèrent un grièvement et battirent cruellement tous les autres.

Devant ces actes de vandalisme, les autorités locales continuent à se montrer, comme par le passé, pleines d'indulgence pour les coupables et à faire preuve de la même inertie.

N° 34.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricoupi,
Ministre des affaires Étrangères.*

Salonique, le 26 octobre 1877

On procède au recrutement de volontaires dans le district d'Abret-Issar du vilayet de Salonique, ainsi que dans les autres districts, mais peu de musulmans accourent s'enrôler.

Quelques volontaires Albanais du district de Bitolia, au nombre de soixante environ, ont été envoyés à Sôfia par voie de terre. En sortant de Salonique, ils ont séjourné pendant quatre jours dans les villages de Laina, d'Aïvathi, de Baltza et de Démiglava, situés à deux ou trois heures de marche de notre ville. Une autre bande de volontaires Guègues, descendant par Vodéna dans le district de Berrée, a traversé de nouveau Catérini et Litokhori et y a commis presque autant de déprédations que les bandes qui l'avaient précédée dans ces localités.

N° 35.

*Monsieur Skotidis, dirigeant le Consulat de Grèce à Bitolia, à Monsieur Tricoupi,
Ministre des Affaires Étrangères.*

Bitolia, le 8 novembre 1877

Le 29 octobre, des marchands de Cozane, qui se rendaient à la foire de Caïlari, tombèrent dans une embuscade que des Cognars leur avaient tendue près de cette ville. Ils leur volèrent leurs marchandises et l'argent qu'ils avaient sur eux, puis les blessèrent à coups de hache et de couteau. Les troupes qui ont été envoyées à la poursuite de ces malfaiteurs n'ont pu encore les découvrir.

Le 25 du même mois, des colporteurs qui retournaient de Cozane à Tountilia, furent dévalisés près de Cadjakhmati, village à une heure de marche de Cozane. Ce crime ayant été dénoncé aux autorités locales des gendarmes ont été envoyés à la recherche des malfaiteurs et des marchandises volées. Les marchandises ont été retrouvées, mais leurs propriétaires ayant refusé de donner deux médjidiés à chacun des gendarmes, elles furent laissées aux brigands. Après avoir perdu leurs marchandises, les malheureux Cozanites, de retour chez eux, ont été emprisonnés par le mudir, qui remplaçait le kaïmakam absent, pour avoir, à ce que disaient les gendarmes, calomnié des individus innocents.

N° 36.

*Monsieur Vatitikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Étrangères*

Salonique, le 21 novembre 1877

Le fils de Yousouf bey de Catérini, qui avait été capturé par les brigands, a été mis en liberté moyennant une rançon de plus de deux mille livres. Dieu seul sait sur qui vont tomber maintenant les rançunes et la vengeance des begs qui ont eu à souffrir des brigands. Néanmoins, les bandes de brigands qui se trouvent dans le vilayet de Salonique poursuivent impunément leur œuvre. Il est impossible d'être bien renseigné sur les crimes commis chaque jour sur différents points par les brigands et les réfractaires. Je vous rapporte les actes de brigandage par-

venus à ma connaissance qui ont eu lieu à la fin du mois dernier et dans les dix premiers jours du mois courant.

A Délécli-Déré, le meunier Démétrius a été trouvé tué d'un coup de fusil dans son moulin. On n'a pas encore découvert ses meurtriers.

Au moulin de Balafotza, une bande de six brigands ont arrêté le meunier et l'ont emmené, les mains liées, chez lui, au village de Novosélo, dans l'intention de pénétrer avec lui dans sa maison et de la piller. Grâce au secours de sa fille, il a pu s'échapper de leurs mains.

Le fameux brigand Ibraïm bey, originaire d'Assiclar, a été trouvé, le 7 du mois dernier, mort en dehors du village de Kylipi. Ses meurtriers sont restés inconnus.

De retour du marché, Tassios Pantos a été arrêté en chemin. On lui a volé sa montre et dix livres turques.

Le 27 du mois dernier, les brigands musulmans Mahmout et Ichislaki, étant entrés pendant la nuit dans le village de Paléokhori du district de Roumlouki, ont envahi la maison de MM. Pantades qu'ils ont mis à la torture pour se faire donner tout ce qu'ils avaient. De là, ils ont envahi la maison de Théodore Karke-lopoulo duquel ils ont déshonoré de la manière la plus infâme la femme et la sœur. Ensuite, l'un des deux brigands, Tchiliclaki s'est rendu chez Emmanuel Pappadopoulo et a entrepris d'enlever sa belle fille, qui fut sauvée par la résistance armée des fils de Pappadopoulo.

Le 4 novembre courant, au village chrétien de Capoutzides, situé aux portes de notre ville, le chrétien Georges Tzimouri a été tué chez lui d'un coup de pistolet. Avant d'expirer, la victime déposa que son meurtrier était un musulman gardien de la ferme attenante appartenant à Zéïr bey. L'assassin a été arrêté et mis en prison. Mais avec lui ont été également arrêtés sous le prétexte de complicité deux chrétiens du susdit village.

Le 6 du même mois une bande de brigands du village de Spourlitos dans le district de Berrée a tué quatre chrétiens qui les avaient dénoncés aux détachements chargés de la répression du brigandage.

Le 18 novembre, Hassan, ancien garde champêtre de la ferme de Néokhori, se rendit à Ghido où, s'étant soulé, il attaqua la fille de Lilia Chryssopoulo dans l'intention de la violer. Le jeune fille ayant pu échapper par la fuite entra dans la maison de Lilia dans laquelle ne se trouvait qu'une vieille femme âgée de quatre-vingt-dix ans environ. Il paraît qu'il a violé cette vieille, puisque l'ivrogne sorti, les voisins accoururent et la trouvèrent évanouie et le visage couvert de sang.

Avant-hier des Tcherkesses au service du gouvernement ayant arrêté dans les jardins de Berrée deux agoyates qui transportaient la famille de l'évêque de Nicée les battirent impitoyablement et leur volèrent tout ce qu'ils avaient sur eux.

Le kaïmakam à qui je me suis adressé leur a donné une escorte jusqu'à Salonique.

Du district d'Anassélitza on mande ce qui suit :

Une bande de brigands, composée de trente Albanais musulmans de Colonia ont envahi pendant la nuit un village du district d'Anassélitza. Ils sont entrés dans la maison d'un riche musulman Ghiaour Hassan (chrétien converti dès l'enfance à l'islamisme) et lui ont volé tous ses biens meubles d'une valeur de plus de deux mille livres turques ; ils ont ensuite coupé les seins de sa femme et sont partis sans avoir été inquiétés.

Au village de Codjamaki, situé à une heure de distance de Cozane, cinq ou six ottomans, connus pour des crimes qu'ils avaient précédemment commis, arrêtaient un marchand de Coritza, qui se rendait, avec une escorte de Cognars à Cozane pour acheter des semelles ; ils ne se bornèrent pas à le dévaliser, mais ils le battirent aussi de la manière la plus cruelle.

Le 14 du mois courant des malfaiteurs postés près du village de Slamidès situé à trois quarts d'heure de marche de Cozane, enlevèrent à des colporteurs qui se rendaient de Catranitzi à Cozane, deux charges de savon avec les chevaux qui les portaient, une outre pleine d'huile et une cape. A ce qu'on écrit de Cozane si les autorités ne prennent d'énergiques mesures pour la répression des crimes qui se commettent dans le district de ce nom, les communications de cette ville avec les villages voisins ne tarderont pas à être entièrement suspendues.

De leur côté, les conscrits qui se rendent dans les chefs-lieux des districts, ne se gênent pas pour maltraiter les chrétiens. Ainsi, les conscrits du district de Cozane ont, entre autres actes de désordres qu'ils ont impunément commis au marché de Cozane lorsqu'ils passaient par cette ville accompagnés de leurs parents, fait des dégâts dans les vignobles situés des deux côtés de la route ; ils ont déraciné les ceps et inspiré une terreur telle que les bûcherons eux-mêmes n'osent plus aller faire du bois au mont Bourinos dans la crainte de rencontrer les conscrits qui les battent, leur volent ce qu'ils ont sur eux sans en excepter les bats de leurs ânes.

On dit aussi qu'ils ont incendié une église dans l'intérieur même de Cozane.

Des faits de ce genre sont annoncés aussi dans les districts de Berrée et de Magléna, où l'on dit également qu'ils ont brûlé une église, ainsi que dans le district d'Abret-Issar.

Dans l'intérieur de Salonique même ils se sont livrés un jour à des actes de désordre en plein marché et ont forcé les épiciers et autres marchands à fermer leurs boutiques.

N° 37.

*Jean Palamidis, Consul de S. M. à Larissa à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Larissa, le 23 novembre 1877.

La semaine dernière, les autorités de Domoko ont fait procéder à l'arrestation des frères Antoine et Constantin Iconomos, des frères Georges et Polyméri Zarimba, notables de cette ville, ainsi que de Séraphin Phisséki, ancien brigand, sous la prévention de conspiration contre l'ordre de choses actuel. Ils les ont envoyés à Larissa dans les prisons de laquelle ils ont été écroués. On avait ordonné aussi l'arrestation de plusieurs autres chrétiens d'alentour, mais, informés à temps, ils ont pu se sauver par la fuite.

Cette conduite des autorités envers des hommes paisibles et d'une conduite irréprochable a fait une pénible impression sur tous les chrétiens qui sont plongés dans la consternation dans la prévision qu'ils auront beaucoup à souffrir du caractère excessivement ombrageux et de l'arbitraire des autorités ottomanes.

N° 38.

*Monsieur Skotidis, dirigeant le Consulat de Grèce à Bitolia, à Monsieur Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Bitolia, le 30 novembre 1877.

La déplorable situation dans laquelle se trouve la sûreté publique dans le district de Cozane ne tend pas à s'améliorer. Les nouvelles recrues, rédifs et mustafiz, renchérissent encore sur les déprédations et les actes de violence commis par les Albanais musulmans recrutés à Dibra, et par d'autres bandes de bachibouzouks qui infestent la Macédoine. Des 380 rédifs et mustafiz, recrutés récemment dans le district de Cozane, un cinquième à peine sont arrivés à Serbia où ils seront incorporés dans leurs régiments respectifs.

Parmi les autres, quelques uns restés dans le susdit district, exploitent les grands chemins. C'est ainsi que le 22 du mois dernier une bande ayant ar-

rêté près du village de Caragati une caravane entière de bûcherons lui a volé tout l'argent qu'elle avait touché de la vente de son bois à Cozane. Quelques autres, des Cognards principalement, suivant l'exemple des Guêgues, visitent les villages chrétiens où ils prétendent se faire défrayer par les paysans de la même manière qu'ils ont défrayé il y a un mois les bachibouzouks. Dans ce but, un grand nombre de recrues, des mustafiz notamment, ayant visité il y a quelques jours des villages chrétiens sont arrivés jusqu'à Lambrinitza, dans le district d'Elassona, et sont rentrées trois jours après dans leurs foyers. Une brigade de gendarmes a été envoyée de Cozane à leur poursuite.

Dans le chef-lieu même, à Cozane, la conduite du commandant de la gendarmerie, Mekhlis-aga, est devenue on ne peut plus scandaleuse. Cet officier, originaire de Critzovo, se distingue par son fanatisme et la violence de son caractère. Toujours ivre, il saisit toutes les occasions pour se jeter sur les chrétiens qu'il insulte, bat, blesse, au milieu même de la rue.

Dans la nuit du 20 au 21 du mois dernier l'évêché de Serbia est devenu la proie des flammes. Les mustafiz, chargés du maintien de l'ordre dans le district de ce nom, non content des auberges où on leur avait offert des logements, ont envahi l'évêché dans les sous-sols duquel ils se sont établis et où ils déposèrent aussi une partie des munitions de guerre qu'ils avaient apportées avec eux. En suite des représentations faites au gouverneur général de Salonique, de la juridiction duquel relève l'évêché de Serbia, et au commandant du corps d'armée des districts limitrophes, les mustafiz reçurent l'ordre d'évacuer l'évêché. Ne pouvant supporter l'insulte qu'ils venaient de recevoir ainsi de la communauté chrétienne de Serbia, ils enlevèrent vers minuit, les munitions de guerre qu'ils avaient déposées dans les sous-sols de l'évêché, et, pour se venger des chrétiens et de leur évêque, ils y mirent le feu. En peu d'instants, l'évêché et les bois que l'on avait déposés dans la cour pour la construction d'une église, devinrent la proie des flammes. L'archevêque métropolitain de Cozane s'adressa, par voie télégraphique au gouverneur général de Salonique. Mais les musulmans font d'actives démarches à l'effet d'attribuer l'incendie de l'évêché au feu que des chrétiens auraient jeté du dehors pour y brûler les mustufiz qui y étaient logés

N° 39.

*Monsieur Vlachonicolopoulo, dirigeant le Vice-Consulat de Grèce à Volo, à M. Tricoupi
Ministre des Affaires Etrangères.*

Volo, le 5 janvier 1878.

Je vous ai annoncé par dépêche télégraphique en date du 3 courant que 150 hommes armés à uniformes variés ont débarqué à Platania, en face de l'île de Skiathos ; ils sont arrivés au village de Promiri, dans la Thessalo-Magnésie à deux heures de marche du littoral et à 14 heures environ de Volo.

Le lendemain du jour de leur débarquement, c'est-à-dire le trois du mois courant, les autorités ottomanes ont été informées de l'arrivée à Promiri d'une bande armée. Le même courrier a remis aussi aux autorités ottomanes deux lettres de MM. Michel Tzélios, D. Exarkhos, et Athanase Zakharapoulo qui se disent chefs de ce corps d'insurgés.

Aussitôt après avoir reçu cette nouvelle le gouverneur a convoqué en conseil les notables musulmans et chrétiens. L'opinion des notables, qui a prévalu, a été que l'on ne devait pas envoyer, pour le moment, des troupes à la poursuite des insurgés, mais qu'on devait exhorter les populations à faire leurs efforts pour les éloigner.

Hier, on avait apporté la nouvelle que les insurgés, comme on les a qualifiés, s'étaient retirés dans les montagnes ; mais, aujourd'hui, les autorités ont reçu la nouvelle qu'ils ont reparu un peu plus loin, dans un village nommé Néokhori. Jusqu'à présent les autorités militaires n'ont pris aucune mesure ; elles se sont bornées à envoyer le croiseur le *Rhétymno*, qui a quitté ce port dans la soirée de mardi, sur les côtes.

Le bruit s'est répandu hier que 700 rédifs ont été expédiés de Larissa à Volo, mais 120 à 150 mustafiz seulement, appartenant au dernier ban, sont arrivés aujourd'hui vers midi ; ils n'ont pas d'armes, on leur distribuera ici des carabines. Quand on attendait l'arrivée du régiment, on reçut la nouvelle qu'en suite d'un contre-ordre qu'il avait reçu en route, il avait dû revenir sur ses pas. On disait que 800 insurgés environ avaient été aperçus aux environs de Domokos.

N° 40.

*Monsieur Vlachonicolopoulo, dirigeant le Vice-consulat de Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Volo, le 7 janvier 1878.

Ainsi que je vous l'ai annoncé hier par dépêche expédiée par voie de Sourpi, le bimbachi à la tête d'environ 300 soldats de ligne et de 30 bachibouzouks, avec un canon, est parti hier à 3 heures de l'après-midi pour se rendre à l'endroit où se trouvent les insurgés, qui, à ce que j'apprends, ne dépassent pas le nombre de 80. Jusqu'à ce moment, midi, on n'a pas reçu de nouvelle d'aucun engagement.

Depuis hier, les habitants de cette ville sont dans la consternation. Aussi plusieurs familles se sont embarquées hier et aujourd'hui à bord des paquebots qui sont partis pour la Grèce.

Nous avons appris que 400 soldats environ sont arrivés la nuit dernière à Almyro.

N° 41.

*Monsieur Ziotis, Vice-consul de Grèce à Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Volo, le 12 janvier 1878.

Les volontaires débarqués à Platania ont traversé hier matin le village de Portaria et ont pris la route qui mène au couvent de Sourbia. Ils sont au nombre de 82; la plupart n'ont pas de capes et sont épuisés par le froid et la neige. Il y a cinq jours, le kaïmakam s'est mis à leur poursuite à la tête de 400 hommes de troupes régulières et de bachibouzouks; il les suivait de près, mais aucun engagement n'a encore eu lieu jusqu'ici.

Je viens d'apprendre qu'un corps de Syriens marche derrière eux en suivant les traces de leurs pas, visibles sur la neige, toute la route qui mène au couvent de Serbia en étant couverte. Derrière le couvent sont des endroits pleins de précipices et naturellement fortifiés où, guidés par les paysans, ils pourront se réfugier.

gier. Néanmoins, poursuivis de la sorte, ils sont toujours exposés aux plus grands dangers. Les habitants des villages qu'ils ont traversés leur ont fait le plus excellent accueil et les ont cachés de leur mieux. C'est ce qui leur a permis d'éviter la rencontre des troupes turques.

Hier, le gouverneur de Thoriktos s'est, au palais même du gouverneur et en présence de quelques chrétiens, emporté en apprenant que les boulangers et les bouchers avaient refusé de lui livrer du pain et de la viande à crédit. Il a dit qu'il faudrait qu'on lui envoyât trente bataillons pour égorger tous les chrétiens, car tous sont des rebelles. Ces paroles ayant été répétées, la panique s'est étendue à tous les chrétiens dont un grand nombre s'embarquent, à bord de navires à voile et à vapeur, pour la Grèce. Elle se rendent à Minzella, Xirokhorî, Chalcis, et ailleurs. Ainsi dans une semaine la ville sera vide d'habitants.

Les musulmans de cette ville sont également découragés; ils interrogent avec beaucoup de curiosité ceux qui partent et leur demandent les motifs qui les engagent, sans nécessité, à faire une pareille démarche. Les chrétiens répondent qu'ils partent à cause de la présence des bachiboukouks, qui peuvent les dévaliser à leur gré, sans que les autorités soient en mesure de les garantir contre leurs déprédations. Les chrétiens qui ne peuvent émigrer sont dans une espèce de désespoir et se préparent à se défendre au besoin par les armes. Cette situation exige la présence d'un bâtiment de guerre européen; l'effet en serait de rassurer les chrétiens et de dissuader les musulmans de toute tentative d'agression contre eux.

N° 42.

*Jean Palamidis, Consul de S. M. à Larissa à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Larissa, le 4 janvier 1878.

J'ai l'honneur d'informer votre Excellence que les habitants de la Thessalie sont au comble du désespoir et de la consternation par suite des souffrances qu'ils continuent à endurer de la part des bachibouzouks Albanais. Il est impossible de décrire les forfaits commis chaque jour par ces bandes affamées et en haillons.

Ces bandes, recrutées dans la lie de la populace de la haute-Albanie, ont été installées dans les chefs-lieux des districts de Carditza et de Pharsales. De là,

elles fondent chaque jour, comme le feraient des bandes de brigands, sur tous les bourgs et hameaux des environs ; ils les pillent, en maltraitent les habitants auxquels ils dérobent ce que les bandes de Guègues et de Tcherkesses, qui les avaient précédées, leur ont laissé.

Après avoir passé la nuit dans un village où ils se font servir à boire et à manger, tout en rafflant ce qu'ils trouvent dans les maisons où ils sont logés, ils soumettent les chrétiens à toutes sortes de tortures ; pour leur extorquer de l'argent, ils les arrosent d'huile bouillante et les suspendent au-dessus de monceaux de paille enflammée. Suivant leur exemple, les musulmans indigènes rivalisent de zèle avec eux. A Pharsales, des musulmans, qui nourrissaient une vieille rancune contre un chrétien mort depuis longtemps, enduisirent de pétrole la maison de sa veuve ; la maison fut réduite en cendres ; ceux qui l'habitaient eurent toutes les peines du monde à se sauver.

Deux cents Albanais, qui revenaient de Pharsales à Larissa, ont fait, sur le chemin, tout le mal qu'ils ont pu aux chrétiens. Au hameau de Sekhi, ils ont tué un chrétien qui voulait les empêcher de lui voler son mulet ; ils ont spolié et maltraité les habitants du village de Kara-Démerdji. Le village de Bacрати, que ses habitants avaient abandonné à leur approche, a été entièrement pillé. Le village de Nerbégler a été cerné par ces bachibouzouks ; ils exigeaient une rançon de 2,000 piastres ; il a fallu envoyer des troupes de la garnison de Larissa pour leur en faire lever le siège.

On ne saurait espérer de remède à cette situation. Les autorités, soit de parti pris soit par impuissance ne punissant pas les coupables mais se bornant à leur adresser d'inutiles menaces, ne pensent rien faire pour améliorer cette situation. C'est pourquoi les Albanais musulmans qui avaient bloqué le village de Nerbégler, respirant vengeance contre les paysans qui les avaient dénoncés aux autorités, y sont revenus le lendemain et en ont maltraité tous les habitants ; un d'eux a été même mortellement blessé.

Les forfaits récents des bachibouzouks Albanais ont provoqué la nomination d'une commission composée du Président du Conseil exécutif de Larissa, Dervich bey, d'un miralaï et d'un chrétien, qui devra se rendre de nouveau à Trikala et à Carditza et ouvrir une enquête ; mais elle n'a pas encore quitté Larissa, tous les chrétiens auxquels le gouverneur s'est adressé ayant refusé d'en faire partie dans la conviction qu'on les forcera de signer un rapport rédigé d'avance, dans lequel les faits seront pervertis comme cela est arrivé chaque fois que l'on a nommé des commissions de ce genre, commissions instituées pour cacher la vérité en altérant les faits.

N° 43.

*Monsieur Jean Palamidis, Consul de Grèce à Larissa, à M. Tricoupi,
Ministre des affaires Etrangères.*

Larissa, le 11 janvier 1878.

Le 5 du mois courant, le kaïmakam de Volo a télégraphié au gouverneur de Larissa que 350 hommes armés provenant de Grèce sont débarqués au village de Broumiri dans l'intention de provoquer une insurrection et que n'ayant pas été accueillis par les habitants, ils ont dû se rembarquer et quitter le pays. Je n'ai pas télégraphié cette nouvelle à Votre Excellence parce que les renseignements reçus étaient vagues et contradictoires et aussi parce que j'ai appris que le Vice-consul de Grèce à Volo, qui pouvait vous donner de plus exacts renseignements, la localité en question étant sous sa juridiction, s'est empressé de vous l'annoncer.

Des renseignements plus positifs arrivés depuis, il résulte que le premier du mois courant une centaine d'hommes armés environ, sous les ordres des chefs Démétrius Exarkhos, Michel Tzélios et Athanase Zakharopoulo, sont débarqués au village de Broumiri d'où ils sont partis, après un séjour de vingt-quatre heures pour Néokhori. En ce moment, ils se trouvent près du village de Miléa. Informé de leur apparition à Néokhori, le gouverneur a envoyé 300 soldats à leur poursuite; il a dirigé en même temps sur Aïa et aux villages d'alentour, où il suppose qu'ils peuvent se diriger et s'y cacher, 60 chevaliers Guègues, 100 Zéïbeks et 100 soldats de l'armée régulière. D'un autre côté, il a fait occuper par divers petits détachements plusieurs positions sur la route du village de Dérécli à Volo, pour leur couper la retraite vers le territoire hellénique, seule route qu'ils peuvent suivre s'il sont forcés de rentrer en Grèce.

44.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

Salonique, le 9 janvier 1878

Depuis la semaine dernière le bruit court ici que des bandes insurrectionnelles provenant de Grèce ont envahi la Thessalie. Le commandant de l'avis italien *la Scilla* provenant de Volo, a dit que lorsqu'il était encore dans le

port de cette ville, le bruit s'était répandu qu'un corps de 300 à 350 volontaires débarqué près de Trikéro, s'était dirigé vers le mont Pélion et que l'on avait envoyé contre eux 400 syriens de l'armée régulière qui se trouvaient à Volo. M. le Consul d'Italie, qui est venu me voir aujourd'hui, m'a dit, entre autres choses, qu'il avait reçu une lettre du vice-Consul d'Italie à Volo, qui lui annonçait que le corps insurgé débarqué à Trikéro ne comptait que 120 hommes sous le commandement de l'Albanais Tzéliopitzaris, que ce corps, qui compte maintenant 800 hommes environ, se trouve à Miléa; un demi bataillon de troupes régulières d'un côté et le kaïmakan de Volo de l'autre à la tête de 300 mustafiz avec un canon avaient été envoyés à leur poursuite, enfin que d'autres corps d'insurgés s'étaient montrés sur d'autres points et qu'ils s'élevaient en tout à 3,000 hommes. Les insurgés faisaient distribuer des lettres aux musulmans indigènes dans lesquelles ils disaient qu'ils n'étaient pas venus faire la guerre aux paisibles musulmans, mais défendre les chrétiens contre l'oppression et les actes de violence des bachibouzouks ainsi que contre la mauvaise administration qui les opprime.

N° 45.

*Monsieur Vlahonicolopoulo, dirigeant le Vice-Consulat de Grèce à Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Volo, le 3 janvier 1878.

D'après des renseignements positifs que j'ai reçus, 150 hommes armés et diversement équipés, ont débarqué hier à Platanio, en face de l'île de Skiathos; de là ils se sont rendus à Promilion en Thessalo-Magnésie où ils se sont logés chez les habitants. Ainsi que je l'ai déjà dit, ils devaient débarquer sur un autre point; le mauvais temps les a forcés à débarquer à Platanio. Jusqu'à hier, ils étaient encore à Promilion. On ignore ce qu'ils feront, quelle direction ils prendront.

N° 46.

*M. Vlakhonicolopoulo, dirigeant le Vice-consulat de Volo, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme)

Volo, le 6 janvier 1878

En ce moment, 3 heures après-midi, un bimbachi à la tête de 300 hommes environ de troupes de ligne, de 30 bachibouzouks avec un canon de montagne, est parti pour l'endroit où se trouvent les insurgés. La ruine de quelques villages est à redouter. La population de notre ville est dans la consternation. Aucun navire étranger ne se trouve dans ce port.

N° 47.

*Monsieur Vatikiotis, Consul-Général de Sa Majesté à Salonique, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Salonique, le 11 janvier 1878.

Hier, on a expédié d'ici pour le district de Serrès 85 charges de fusils (je ne sais de quel système), comprenant en tout 1,700 fusils, 65 charges de cartouches et une compagnie de mustafiz, qui était arrivé récemment de Siatista. D'après les uns ces troupes et ces munitions sont expédiées à Serrès en vue d'une invasion éventuelle des Russes, selon d'autres, elles sont destinées à d'autres points du district de ce nom. Cependant, comme le bruit s'est répandu hier que l'on redoute un débarquement d'insurgés hellènes dans la Chalcidique et à l'embouchure du Strymon (Tzayiazi) ou plutôt qu'ils ont déjà fait leur apparition dans ces parages, il est probable que ces troupes ont été envoyées occuper les positions les plus fortifiées, c'est-à-dire l'embouchure du Strymon et le pont d'Anchiste afin de repousser cette invasion éventuelle.

Six canons avec leurs affûts ont été enlevés ces jours-ci du fort de Top-Hané, mais on ne sait où on les a expédiés. On avait dit d'abord qu'il était question de fortifier et d'armer le rempart Sud-Ouest de l'enceinte au-dessus de la Nouvelle-Porte. Mais comme on ne voit rien faire dans ce sens, il est plus proba-

ble que ces canons de 12 en bronze aient été placés sur la citadelle de Ghédi Coulé, que l'on vient de réparer en partie.

N° 48.

*Monsieur Vatikioti, Consul Général de Grèce à Salonique, à M. Tricoupi,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Salonique, le 11 janvier 1878

Le navire de guerre français le *Latouche-Tréville*, arrivé hier dans notre port et provenant de Volo, ne nous a apporté rien de nouveau de cette ville sinon que les insurgés, partis de Skiathos et débarqués à Trikéra, au nombre de 200 environ, se sont dirigés vers le mont Pélion. Ils n'ont molesté personne et ont déclaré qu'ils n'étaient allés que pour défendre les chrétiens opprimés par les Zéïbeks. Ils payent comptant les vivres qu'on leur fournit.

N° 49.

*Monsieur Ziotis, Vice-Consul de Grèce à M. Théodore P. Délyanni,
Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme).

Volo, le 3 janvier 1878

Les volontaires retranchés au couvent de Sourbia ont été attaqués hier par quatre cents Turcs. Le combat a duré quatre heures. Les Turcs ont battu en retraite.

N^o 50.

*Monsieur P. Matarangas, Vice-consul de Grèce à Delvino, et aux Quarante-Saints,
à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Étrangères.*

Quarante-Saints, le 1er janvier 1878

La situation des chrétiens de cette province ne s'est pas améliorée; elle est toujours misérable, affreuse, insupportable. Aujourd'hui, cela est arrivé presque sous mes yeux, le gendarme à cheval qui apporte le courrier d'Argyrocastro, étant entré dans le khan (auberge) de cette ville, a demandé trois oques d'orge et de la paille pour son cheval. L'aubergiste sachant par expérience que cette espèce de gens paye rarement ses consommations a demandé à être payé d'avance. Le zaptié ayant saisi alors l'aubergiste par le coup le battit impitoyablement devant plusieurs chrétiens et musulmans. Le mudir, qui arriva en ce moment, menaça de faire arrêter le zaptié; la même menace lui a été faite par le capitaine de gendarmerie. Il répondit alors à tous les deux qu'ils devraient avoir honte de faire mettre en prison un fidèle, un gendarme surtout pour un chien de chrétien. Le mudir ayant trouvé que cette réponse était très juste quitta le khan et le zaptié continua à insulter le chrétien, sa race et sa religion.

Cinq cents volontaires environ recrutés dans les villages d'Alona et de Corvélessi sont concentrés à Delvino. Le kaïmakam de la Chimarra, Mouslem bey Ghiuléka a été chargé, et il s'est mis activement à l'œuvre, de recruter de nouveaux volontaires parmi les Albanais musulmans.

N^o 51.

*Du même à M. Théodore P. Délyanni,
Ministre des Affaires Étrangères*

Delvino, le 15 janvier 1878.

L'administration locale s'occupe à dresser des états militaires et à armer les musulmans indigènes en état de porter les armes auxquels elle fournit des fusils se chargeant par la culasse et un certain nombre de cartouches. On avait dit que des armes seraient donnés aussi aux chrétiens qui seraient astreints aus-

si au service militaire, mais on n'a rien fait jusqu'ici dans ce sens. Par conséquent, ils ne pourront pas se défendre dans le cas où le fanatisme musulman viendrait à être plus fortement surexcité.

Ici la panique s'est emparée des musulmans comme des chrétiens. Les premiers craignant un débarquement sur les côtes voisines se préparent à occuper les points les plus propres à la défense et à élever des redoutes. De leur côté, les chrétiens voyant les musulmans, jeunes et vieux, armés, connaissant la haine qu'ils nourrissent contre eux, et, privés de moyens de défense, sont dans la consternation. Aussi les plus riches d'entre eux ont déjà quitté le pays, beaucoup d'autres se préparent à envoyer ailleurs leurs familles.

Les bachibouzouks réunis ici il y a quelques jours sont partis pour Janina. D'autres, attendus prochainement, seront envoyés sur les côtes. On remarque une grande agitation dans l'élément musulman.

N^o 52.

*Monsieur Maratos, Vice-Consul de Grèce à Argyrocastro, à M. Th. P. Délyanni,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Argyrocastro, le 14 janvier 1878.

L'ancien chef d'une bande de brigands, Itriz-Iméris, originaire du village de Zoulati dans le district de Delvino, s'étant constitué prisonnier il y a un an n'avait subi aucune peine et n'était nullement inquiété par la police. Ayant remarqué l'impuissance des autorités locales, il a repris sa carrière criminelle dans l'espoir de forcer le gouvernement à le mettre à la tête des troupes chargées de veiller à la sûreté des villages voisins.

Itriz-Iméris ayant formé une bande de brigands a commencé par demander quarante livres turques au propriétaire d'un khan (auberge) de cette ville et cent à un juif qui logeait dans ce même khan; il les menaçait de mort en cas de refus. Grâce au secours d'un musulman, co-propriétaire du khan, qui accourut à son secours avec d'autres de ses coréligionnaires, il ne put mettre sa menace à exécution.

Le lendemain, 7 courant, il se rendit dans un village voisin, à Dervetzani; il pénétra dans la maison d'un médecin empirique duquel il exigea cent livres turques. Les paysans informés, de ce qui se passait, s'armèrent, accoururent au secours du médecin et forcèrent Itriz-Iméris et ses acolytes à quitter le village

les mains vides. Le même jour il se rendit au village de Gorandji, mais là aussi il ne put faire aucun mal, les paysans ayant pris à temps leurs mesures pour le repousser. Aussitôt que ces faits furent portés à la connaissance des autorités, elles le firent mander par l'intermédiaire de son ami Baïram Khontou et le mirent à la tête des troupes chargées de veiller à la sûreté publique du district de Liomitzi ; l'intermédiaire fut chargé de fonctions analogues dans quelques cantons de Delvino.

Le brigand Rosit Passis, sortit depuis un an des prisons de Janina, a tué un berger chrétien au couvent de Dryinos.

Le brigand Rapo Bouzo avec ses six acolytes fait de temps en temps son apparition au marché d'Argyrocastro, il exige des uns de l'argent, des autres des denrées.

N° 53.

*M. Ziotis, Vice-consul de Grèce à Volo, à M. Théodore P. Délyanni,
Ministre des Affaires Etrangères*

Volo, le 19 janvier 1878.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, suivis de près par les troupes ottomanes, les insurgés, débarqués depuis quelques jours, avaient occupé, dans la journée de mercredi de la semaine dernière, le couvent de Sourbia. Plus de mille hommes de troupes régulières et auxiliaires les ont attaqués dans ce couvent dans la journée de jeudi ; le combat s'est prolongé jusqu'au lendemain soir. Les insurgés, ayant battu en retraite pendant la nuit, sont arrivés sans encombre à Pouri d'où ils se sont dirigés sur Miléa en traversant Zagora et d'autres villages qui se trouvaient sur leur chemin. Dans ces combats, les insurgés n'ont eu qu'un blessé, le caporal Rhallis ; on dit avec certitude que les ottomans ne comptent pas moins de cent morts et blessés.

Après la retraite des insurgés, les Turcs envahirent le couvent de Sourbia qu'ils mirent au pillage ; ils enlevèrent les vases sacrés, les vivres, les vêtements et tout objet ayant quelque valeur, puis mirent le feu au couvent qui devint la proie des flammes. Le temple, bâti à la chaux et voûté, étant situé au milieu de l'enceinte, avait été épargné par le feu. Les Turcs l'envahirent, déchirèrent les images, brisèrent les bancs et y mirent le feu, qui ne causa aucun dégât au temple. Tous les religieux avaient pris la fuite, mais deux vieillards, qui ne pouvaient marcher, furent brûlés vivants dans leurs cellules. Les objets du culte et les livres

enlevés ont été vendus par les ottomans à Capourna et au marché de notre ville. Un de mes amis a acheté un livre qu'il m'a offert.

Tous ces faits ont été portés à la connaissance des consuls des grandes puissances; ils en feront l'objet d'un rapport à leurs ambassades respectives. En poursuivant les insurgés dans les villages, les troupes irrégulières ont commis leurs actes de violence habituels; ils se conduisent de même dans tous les villages qu'ils traversent.

En ce moment, onze heures du matin, j'apprends que la révolution a été proclamée au village de Miléa et que le drapeau insurrectionnel y a été arboré. Le nombre des paysans insurgés est de cinq cents y compris les volontaires. A en juger par l'agitation des esprits qui existe dans les villages on peut avancer que, jusqu'à demain, ce nombre aura plus que doublé. Depuis hier, l'armée ottomane se concentre à Almyro où, aux alentours du couvent de Xénia, un combat acharné est engagé depuis hier entre les Turcs et un corps d'insurgés. J'apprends que des ordres ont été donnés pour envoyer, de tous les points, des renforts à la garnison d'Almyro. Jusqu'à ce moment aucun corps de troupes ottomanes n'a été envoyé contre les insurgés de Miléa, cependant la garnison de Volo a été considérablement diminuée.

Le cuirassé ottoman en station dans ce port et le *Rhétymno* sont constamment en mouvement. Ils transportent les troupes de Volo dans les villages situés sur les bords du golfe Pagasétique et de là à Almyro, de sorte que les soldats qui font leur apparition sur différents points sont la plupart du temps les mêmes. La terreur qui s'était emparée des chrétiens n'a pas diminué; chaque jour des familles s'embarquent pour la Grèce; les paquebots qui partent de ce port en sont toujours remplis. Les familles aisées, qui voulaient mettre leur fortune à l'abri, émigraient seules au commencement; aujourd'hui, craignant des massacres de la part des Turcs, riches et pauvres quittent cette ville. Jusqu'à ce jour aucun bâtiment de guerre européen n'a jeté l'ancre dans notre port.

N° 54.

*M. Mataranga, Vice-consul de Grèce à Delvino et aux Quarante-Saints,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

Delvino, le 21 janvier 1878.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'exposer dans le précédent rapport que j'ai adressé à Votre Excellence, les musulmans de ces parages sont plongés dans la plus grande consternation. Les plus aisés d'entre eux font preuve d'une certaine modération ; les indigents se préparent à la résistance en cas d'insurrection de la part des chrétiens ou d'invasion du dehors. Habités à regarder les chrétiens comme des êtres inférieurs, ils frémissent à la pensée qu'ils pourront être soumis à un gouvernement formé de leurs raïas. Ausso ne laissent-ils passer aucune occasion d'exprimer des menaces de massacres et de ruine. Quoiqu'il en soit, la position des chrétiens de ces contrées est loin d'être agréable et ne saurait être considérée comme exempte de dangers.

L'administration locale continue à distribuer des armes aux seuls musulmans. Il y a, dans les dépôts, deux mille fusils environ se chargeant par la culasse ; plus de trois cents ont été déjà distribués. Hier il a été décidé qu'on réquisitionnerait cent bêtes de somme pour aller chercher des munitions de guerre à Janina. Plus les musulmans sont consternés et désespérés, et plus les chrétiens sont inquiets en se voyant privés de moyens de défense.

Dans l'enceinte des Quarante-Saints on a construit une grande baraque dans laquelle on a installé quinze Albanais musulmans. D'autres sont attendus prochainement. Votre Excellence peut s'imaginer à quels dangers sont exposés les chrétiens, parmi lesquels je me trouve aussi, qui habitent dans cette enceinte.

N° 55,

*Monsieur Maratos, Vice-consul de Grèce à Argyrocastro à M. Théodore P. Délyanni,
Ministre des Affaires Etrangères.*

Argyrocastro, le 21 janvier 1878.

Dans la nuit du 17 au 18 courant des brigands au nombre de douze ayant envahi le village de Lambovo, ont enfoncé à coups de hache les portes de la

maison de Nica Zappa, cousin du patriote Constantin Zappa, et y ont volé de l'argent et des objets dont la valeur, tout compris, peut être évaluée à trois cents livres turques. Heureusement les femmes ne sont pas tombées entre les mains des malfaiteurs.

Dans l'après-midi du 17 courant, dans un endroit nommé Mavrambéli, au-delà de Lambovo, cinq brigands ont arrêté deux chrétiens qui revenaient de l'étranger à Pélani, leur pays natal. Ils leur enlevèrent cinquante livres turques qu'ils avaient sur eux et les blessèrent à coups de yatagan au point que l'un d'eux n'est pas hors de danger.

Le 18 une bande de brigands postée près du pont de Soumbassa, à trois heures de la ville d'Argyrocastro, arrêta un officier de gendarmerie qu'elle ne mit en liberté qu'après lui avoir fait de graves blessures et lui avoir coupé le nez et les oreilles.

A Limbokhovo, à deux heures d'Argyrocastro, village de 600 familles environ, les brigands ont fait attacher à la porte de la maison d'un musulman une lettre par laquelle ils priaient ce dernier de remettre soixante livres turques à une personne qu'ils lui désignaient ; ils menaçaient de le tuer en cas de refus.

L'assassinat du paysan qui rentrait de Janina dans son village, dont je vous ai entretenu dans mon rapport sub N^o 184 en date du 31 décembre dernier, a été commis par le fils de Saïd éffendi, kaïmakam de Tébélen, malfaiteur connu par les autorités de ce district et par celles du district de Janina. Le mutessarif d'Argyrocastro, informé confidentiellement de ce fait par les paysans du village de Dervitzani qui n'osaient le dénoncer publiquement, manda ici le kaïmakam de Tébélen qu'il pria de ne pas s'irriter en apprenant que, pour le crime qu'il venait de commettre et qu'il lui annonçait, son fils allait être arrêté et emprisonné pendant quelques jours. Le père ayant consenti, le malfaiteur fut arrêté ; après une détention de dix jours, il fut relaxé et laissé libre de commettre de nouveaux meurtres.

N° 56.

*Monsieur Delyanni, Ministre des Affaires Etrangères
Aux Légations Royales.*

Athènes, le 20 janvier 1878.

Monsieur,

Vous savez déjà qu'une insurrection des Chrétiens a éclaté depuis quelque temps en Thessalie.

Cette insurrection menace, d'après les dernières nouvelles, de prendre des proportions plus grandes, en se propageant dans les provinces voisines de l'Épire et de la Macédoine.

J'ai à peine besoin de faire ressortir tout ce qu'il y a de grave dans un semblable mouvement et pour les habitants des provinces en question et pour la sécurité du royaume Hellénique.

Le Gouvernement du Roi a la conscience d'avoir fait jusqu'à présent tout son possible pour prévenir un soulèvement des Chrétiens dans les provinces grecques de l'Empire Ottoman. Dans ce but, il a usé de toute l'influence qu'il pouvait exercer au dehors en même temps qu'il a tâché au dedans d'apaiser les esprits surexcités par la marche et les résultats de la guerre d'Orient.

Il y a quelques mois, il n'hésita pas à sévir contre ceux qui avaient pénétré en Thessalie, et avaient essayé d'y soulever les Chrétiens contre le gouvernement Ottoman. Dernièrement, lorsqu'il apprit que plusieurs individus, originaires des provinces Ottomanes limitrophes, s'armaient clandestinement en Grèce, et se proposaient de partir pour aller se joindre aux insurgés de Candie ou de Thessalie, il s'empressa de prendre des mesures sévères contre ces agissements et ces expéditions, soit en faisant arrêter les moteurs, soit en envoyant des bâtiments de guerre à la poursuite de ceux d'entr'eux, qui avaient réussi à tromper la vigilance des autorités.

Mais malgré ces tendances notoirement pacifiques du gouvernement du Roi, malgré ses efforts et ses conseils, les chrétiens de la Thessalie, poussés à bout par l'oppression de la race dominante, ont pris les armes, et leurs coréligionnaires de l'Épire et d'autres provinces Grecques de l'empire Ottoman sont sur le point de suivre leur exemple; j'apprends même que les Crétois s'étant révoltés se proposent de former un gouvernement provisoire.

Le Gouvernement de Sa Majesté voit avec d'autant plus d'émotion ces soulèvements, qu'il ne s'en dissimule pas les conséquences à la veille de la conclusion de la paix entre la Russie et la Turquie. Pour sa part, il aurait voulu les prévenir, mais son action y était insuffisante.

Lorsque d'autres peuples en Turquie recouvrent leur indépendance ou leur autonomie, les rayas Grecs doivent naturellement songer avec effroi à leur avenir, car ils porteraient presque seuls tout le poids des désastres essuyés par leurs dominateurs.

Une pareille perspective ne pouvait que les pousser à revendiquer seuls par les armes leurs droits foulés aux pieds pendant des siècles par le conquérant.

Mais cette prise d'armes, quelque intérêt qu'elle excite dans les cœurs sensibles, et surtout dans les cœurs Héliènes, est un sujet de sérieuses réflexions pour le gouvernement Royal. Qu'elle réussisse, ou qu'elle ne réussisse pas, les Chrétiens de la Thessalie, de l'Épire et de la Macédoine seront en butte aux plus cruelles souffrances, et leur cri de détresse aura un retentissement immense dans notre pays. L'effervescence qui s'y emparerait des esprits aurait pour effet immédiat d'aggraver notre situation déjà si précaire. C'est que les rayas Grecs de l'Empire Ottoman sont considérés comme des compatriotes et des frères par les habitants du Royaume.

Il serait inutile de récapituler ici les vexations et les attentats, dont les Chrétiens des trois provinces susmentionnées ont été victimes aussitôt après le commencement de la guerre Russo-Turque. Tout le monde sait les exploits des Circassiens et Bachibouzouks de différentes dénominations, qui se sont rués sur ces malheureuses provinces sous le prétexte d'y remplacer les troupes régulières appelées sur le théâtre de la guerre.

C'est en vain que le Gouvernement du Roi a protesté auprès de la Sublime Porte aussi bien qu'auprès des Grandes puissances de l'Europe, contre l'emploi de ces hordes sauvages et indisciplinées pour le maintien de l'ordre tout près de notre frontière.

C'est en vain qu'il a signalé les inconvénients et les périls, résultant de la présence de semblables troupes dans les provinces Ottomanes limitrophes de la Grèce.

C'est en vain qu'il a fait observer qu'en persistant à leur confier la garde de ces provinces c'était aller à l'encontre du but qu'on se proposait.

La Sublime Porte n'a jamais voulu faire droit à nos représentations ; au lieu de retirer les troupes irrégulières des provinces Grecques de l'Empire, elle en augmentait au contraire le nombre, et ne faisait qu'opposer des dénégations ou des subterfuges aux justes remontrances du Gouvernement Royal.

Les autres puissances, à l'humanité desquelles nous avons fait appel contre cette mesure du Gouvernement Ottoman, se rendaient bien à l'évidence des faits, mais ne pouvaient malheureusement pas forcer ce dernier à délivrer les Chrétiens de la Thessalie, de l'Épire et de la Macédoine du fléau des Circassiens des Bachibouzouks et des Guègues.

Lord Derby, dans une des dernières séances de la chambre des Lords, a,

bien voulu nous donner raison à cet égard. Quoiqu'il se soit borné à reconnaître jusqu'à un certain point la justice de nos plaintes, son témoignage est précieux pour nous.

Si le Gouvernement Ottoman pouvait disposer de troupes régulières, suffisantes pour la garde de ces provinces, on pourrait voir d'un œil plus indifférent la répression d'une révolte des Chrétiens, quoique les troupes régulières Ottomanes elles-mêmes ne soient pas à l'abri de tout reproche, de toute accusation de férocité. Mais on peut se figurer ce qu'il adviendrait des Chrétiens de la Thessalie, de l'Épire et de la Macédoine, et de n'importe quelle autre province Grecque de l'Empire Ottoman, avec les Circassiens et les autres Bachibouzouks chargés d'étouffer leur soulèvement.

Nul doute qu'on ne voie un renouvellement des massacres de Syrie et de Bulgarie. Des troupes composées de gens ignorants, fanatiques, indisciplinés, et poussés par la cupidité la plus vile, ne feraient quartier à personne, ne respecteraient rien. Les Chrétiens seraient impitoyablement égorgés, qu'ils soient des iusurgés ou non. Leurs femmes et leurs enfants ne trouveraient pas plus de merci qu'eux, et tout le monde regretterait, comme on a regretté pour les victimes de Bulgarie, qu'il ne se fût pas trouvé tout près une main secourable et chrétienne, une Puissance quelconque Européenne pour sauver tant d'êtres innocents et inoffensifs du massacre, en sauvant à la fois tout le pays d'une ruine complète.

Pour prévenir ces horreurs et conjurer ces dangers, le Gouvernement du Roi a résolu d'occuper provisoirement par son armée les provinces Grecques de la Turquie.

Ce procédé paraît peut-être au premier abord singulier et hasardé, mais en l'examinant plus sérieusement on sera convaincu qu'il n'est ni injustifiable ni insolite.

La Grèce ne veut pas faire la guerre à la Turquie ; elle veut garantir sa propre sécurité gravement compromise par l'état d'anarchie, où sont plongées les provinces Ottomanes limitrophes. En même temps elle veut faire en sorte que la condition des populations Chrétiennes, qui habitent ces provinces et qui tournent leurs regards vers elle, soit dans tous les cas définitivement améliorée.

Il résulte de ce qui précède, Monsieur, que la mesure, que nous venons de prendre après une mûre réflexion, à l'égard des provinces Grecques de l'Empire Ottoman, ne nous est suggérée ni par des vues ambitieuses, ni par des tendances subversives. Elle est au contraire une mesure d'ordre, de conservation et d'humanité en même temps que de sécurité du Royaume et d'apaisement de l'excitation des esprits de ses habitants.

Mais comme il est probable quelle soit autrement envisagée par la Turquie, et que celle-ci nous déclare la guerre, je vous prie d'appeler toute l'attention du Gouvernement de Sa Majesté sur cette grave complication.

Ce Gouvernement, étant éclairé sur nos intentions, pourra contribuer par sa grande autorité à ce que les maux d'une guerre déclarée entre les deux états voisins soient évités, ou, au moins, à ce qu'ils soient considérablement diminués dans l'intérêt de tout le monde.

Je vous invite à donner lecture de la présente à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de sa Majesté et à lui en laisser copie.
Agréé, Monsieur, etc.

N° 57.

*Monsieur Coundouristi, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme).

Constantinople, le 2/14 janvier 1878.

On dit que Russie a répondu que la Porte doit envoyer délégués avec pleins pouvoirs à Kazanlik, pour attendre les conditions préliminaires de paix. Il est bien entendu que les hostilités ne cesseront pas jusqu'à l'arrangement de l'armistice. Ministre des Affaires Etrangères, accompagné du Ministre de la Guerre et de Serkis effendi, est parti ce matin pour Kazanlik.

N° 58.

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Saint-Petersbourg,
à M. Tricoupi, Ministre des affaires Etrangères.*

(Télégramme).

St-Petersbourg. le 4/16 janvier 1878.

On dit que Sultan demande armistice et exprime désir pour paix. Empereur de Russie répondu au Sultan et à Reine d'Angleterre armistice impossible, avant acceptation bases de paix.

N° 59.

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Paris,
à Monsieur Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme).*

Paris, le 5]17 Janvier 1878.

On dit que Russie cherche à temporiser.

60.

*Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères
(Télégramme).*

Péra, le 9]21 janvier 1878,

Consul de Gallipoli me télégraphie que Gouverneur avait la nouvelle que l'armée Russe s'approchait de Gallipoli et qu'on prenait des mesures pour la résistance.

N° 61.

*Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme).*

Péra, le 10]22 janvier 1878.

Zannetto m'a télégraphié en date d'hier ce qui suit: Toutes les familles turques sont passées Asie. Pendant cette nuit arrivèrent 380 artilleurs des Dardanelles. Attente d'autres troupes a plongé populations non musulmanes dans la panique, et elles s'adressent corps consulaire pour demander assistance, autorité zocale étant prête partir. Depuis hier communications télégraphiques avec Dimotica et Ouzoun-Kiupru interrompues. Avis télégraphique annonce oc-

cupation Dimotica par Russes, on craint interruption avec Kechan nous privant communication directe avec capitale.

N° 62.

La Légation Royale à Berlin
à M. Théodore Délyanni Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme)

Berlin, le 15]27 Janvier 1878.

Signature de préliminaires pas encore annoncée. Je crois comprendre qu'il y a des difficultés.

N° 63.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Paris,
à Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères
(Télégramme)

Paris, 16]28 Janvier 1878.

Télégramme privé Londres annonce qu'Ambassadeur Anglais Constantinople a communiqué officiellement son gouvernement conclusion armistice et adoption préliminaires paix.

N° 64.

Monsieur A. Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à monsieur Th. P. Délyanni, ministre des Affaires Etrangères
(Télégramme)

Péra, 16]28 janvier 1878.

On dit que la Porte malgré les ordres réitérés, transmis à ses plénipotentiaires, pour signer préliminaires, n'avait pas reçu d'eux jusqu'à 2 heures de l'après-midi de réponse annonçant la signature.

N° 65.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Vienne,
à Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères
(Télégramme.)

Vienne, 16/28 Janvier 1878.

Signature préliminaires n'est nullement notifiée jusque matin même.

N° 66.

Le Ministre de Grèce à Berlin,
à M. Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme.)

Berlin, 17/29 janvier 1878.

Signature pas encore annoncée.

N° 67.

Monsieur Rangabé Ministre de Grèce à Berlin,
à Monsieur Th. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme.)

Berlin, le 17/29 janvier 1878.

Signature pas encore annoncée.

N° 68.

*Monsieur Coundouriotis, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Théodore P. Delyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

Péra, le 17/29 janvier 1878.

(Télégramme).

L'armée Russe occupa Bourgas, Rodosto et Tzorlou et avance jusqu'à ce moment il n'y a pas de nouvelle de la signature des préliminaires.

N° 69.

*Monsieur A. Conndourioti Ministre de Grèce à Constantinople,
à Monsieur Théodore P. Delyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Péra, le 18/30 janvier 1878,

On assure n'avoir reçu des délégués depuis six 6 jours aucune nouvelle, soit sur la signature, soit sur l'endroit où ils doivent se trouver. On croit que l'avant-garde Russe se trouve depuis hier à (indechiffable) 4 heures loin de Bujukdéré.

N° 70.

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à St-Pétersbourg,
à Monsieur Delyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

[Télégramme]

St-Pétersbourg, 18/30 janvier 1878.

Armistice pas encore signé.

N° 71.

Le chargé d'Affaires de Grèce à Paris.
à S. E. Monsieur Délyanni, *Ministre des Affaires Etrangères*
(Télégramme).

Paris, le 17/31 janvier 1878.

Aucune nouvelle concernant signature préliminaires paix ni conclusion armistice.

N° 72.

Le chargé d'Affaires de Grèce à St-Petersbourg,
à M. Th. P. Délyanni, *Ministre des Affaires Etrangères.*
(Télégramme).

St-Petersbourg, 21/2 février 1878.

De très bonne source je viens d'être informé que préliminaires paix et armistice ont été signés.

N° 73.

Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople.
à M. Théodore P. Délyanni, *Ministre des Affaires Etrangères*
(Télégramme).

Péra, le 21 janvier (2 février) 1878.

D'après une nouvelle parvenue à l'instant l'armistice a été signé jeudi. A cause de l'encombrement du télégraphe la transmission se faisait par courrier, ce qui a amené le retard.

N° 74.

*Le chargé d'Affaire de Grèce à Vienne,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Vienne, le 22 janvier 1878.

Armistice a été définitivement signé jeudi soir.

N° 75.

*Monsieur à counhourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à Monsieur Th. P. Délyannis, Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme).

Constantinople, le 22 janvier (3 février) 1878.

La Porte a reçu aujourd'hui des autorités militaires des frontières la nouvelle que vingt mille soldats réguliers et irréguliers avec de l'artillerie sont sur le point de franchir la frontière à Domoko. D'un télégramme de Photiadès bey, reçu aujourd'hui à la Porte, on croit que lui et le corps consulaire ont dû recevoir leurs passeports. Hobbart pacha a reçu l'ordre d'être prêt pour partir demain avec la flotte pour Pirée.

N° 76.

*Monsieur Counhourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme).

Péra, le 21 janvier 1878.

On m'informe de source positive qu'Hobbart pacha regut ordre pas partir pour Pirée, mais de se tenir prêt avec la flotte cuirassée pour partir s'il devient nécessaire pour Crète (le reste indechiffable).

N° 77.

*Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Péra, le 22 janvier 1878.

Douze bâtiments seraient expédiés en Thessalie. Ordre a été donné aux autorités militaires de (indéchiffrable) de l'armée Hellénique.

N° 78.

*Monsieur A. Coundourioti Ministre de Grèce à Constantinople,
à Monsieur Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Péra, le 23 Janvier 1878.

Votre télégramme dimanche reçu aujourd'hui. Je m'y conformerai. Cependant télégramme samedi expliquant raisons occupation ne m'est pas encore parvenu.

N° 79.

*Monsieur Coundouriotis, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

Péra, le 23 janvier 1878.

(Télégramme).

On m'informe qu'il a été décidé d'expédier à Laurium 20,000 hommes et qu'à cet effet on prépare les transports nécessaires. Hobart Pacha reçut ordre de tenir prête la flotte.

N° 80.

Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Tricoupi, Ministre des Affaires Etrangères
 (Télégramme).

Constantinople, le janvier 1878.

Je viens d'être informé que Hobbart pacha, Baker pacha proposèrent le départ pour la Grèce de la flotte cuirassée avec 12,000 hommes de troupes de débarquement sous le commandement de Baker pacha, mais jusqu'à présent ces mesures n'ont pas encore été décidées.

N° 81.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Paris,
à Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
 (Télégramme).

Paris, le 22/3 février 1878,

Ministre des Affaires Etrangères auquel j'ai communiqué cet après midi selon vos ordres résumés vos derniers télégrammes considère très-grave détermination Gouvernement occuper Provinces limitrophes, et attend votre vote notre annoncée afin voir comment gouvernement justifie cet acte. Nouvelle conclusion armistice est arrivée cette nuit.

N° 82.

Le chargé d'Affaires de Grèce à Londres
à Monsieur Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
 (Télégramme).

Londres, le 22 janvier 1878

J'ai lu à lord Derby votre premier télégramme. Il s'est réservé répondre et demanda copie. Il a été très impressionné par décision prise ; j'ai ajouté que nos troupes se montreraient dignes des institutions libres de civilisation sous lesquelles ont été formées, en assurant même aux Musulmans sécurité, équité et bonheur. Lord Derby dit qu'armistice devait être signé aujourd'hui.

N° 83.

*Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères
à la Légation Royale.*

(Télégramme).

Athènes, le 23 janvier (4 février) 1878.

[expédié le matin du 24 janvier].

Troupes Grecques ont franchi frontière avant que signature préliminaires et armistice fût connue du Gouvernement. Si Grandes Puissances veulent bien garantir la sécurité des habitants des Provinces Grecques de la Turquie, et la protection de leurs droits, le Gouvernement Royal est tout disposé donner l'ordre à ses troupes se retirer.

N 84.

*Monsieur Théodore Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères
à Messieurs les membres du Corps Diplomatique.*

Athènes, le 23 janvier (4 février) 1878.

(expédiée le matin du 24)

Monsieur le

A la suite de l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir aujourd'hui avec les Représentants des Grandes Puissances à Athènes, je me fais un devoir de vous communiquer en copie ci-jointe le télégramme que je viens d'adresser aux Légations du Roi.

J'aime à espérer, M..... que cette démarche et l'intention qui l'a dictée ne manqueront pas d'être justement appréciées par le Gouvernement.....

Veuillez agréer etc.

N^o 85.

*Le Ministre de Grèce à Berlin
à Monsieur Théodore P. Délyanni.*

(Télégramme).

Berlin, le 24 janvier, (5 février) 1878.

J'ai communiqué le contenu de votre dépêche au Ministre des Affaires Étrangères, qui demandera l'avis des autres Puissances. On me conseille de nous retirer le plus tôt possible.

N^o 86.

*Le chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à M. Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Londres, 24 janvier 1878.

J'ai lu la dépêche de Votre Excellence à lord Derby, qui me dit avoir déjà reçu d'Athènes avis d'intention d'une telle proposition. Personnellement il la considère très satisfaisante, et digne d'appui, mais il doit s'entendre avec ses Collègues. A sa demande comment peuvent les Puissances garantir la sécurité des Chrétiens, je répondis que la cause de ces troubles étant les irréguliers la Porte pouvait les retirer.

N^o 87.

*Monsieur, Délyanni Ministre des affaires Etrangères.
aux Légations Royales.*

(Télégramme)

Athènes, le 25 janvier (6 février) 1878.

Je m'empresse de vous informer que le Gouvernement du Roi vient de donner l'ordre aux troupes qui ont franchi la frontière de s'arrêter dans les endroits où elles se trouveraient le moment où recevraient l'ordre. Cette mesure est ordonnée par le Gouvernement pour mettre à l'évidence l'intention qui a dicté l'entrée

des troupes Royales dans les Provinces limitrophes, et dans l'attente de ce que les Grandes Puissances voudront bien décider sur la communication que vous êtes invité par mon télégramme de ce matin à faire à S. E. le Ministre des Affaires Étrangères.

Conséquemment je vous invite à faire aussi cette communication à S. E. etc.

N° 88.

Le chargé d'Affaires de Grèce à Rome.

à S. E. *Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme).

Rome, le 25 janvier 1878.

Le Ministre de l'Intérieur, en me déclarant confidentiellement ses bonnes intentions et celles Président du Conseil pour cause Hellénique, ajouta endend pas faire sortir son Gouvernement de la neutralité qu'il doit garder. La flotte italienne pourrait se rendre dans nos mers pour protection nationaux italiens.

N° 89.

Monsieur Rangabé Ministre de Grèce à Berlin,

à *Monsieur Th. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Berlin, le 25/6 février 1878.

(Extrait du rapport sub N° 29 de la Légation Royale de Grèce à Berlin). Samedi dernier (21/2 février), je me suis rendu dans l'après midi chez M. le Ministre des Affaires Etrangères. Je lui ai demandé s'il y avait quelque chose de positif sur la signature de l'armistice, et m'a répondu d'une manière négative.

N° 90

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Paris,
à Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères
(Télégramme)*

Paris, 25 Janvier 1878.

Ambassadeur Ottoman annonça Ministre des Affaires Etrangères que Porte considérant entrée troupes grecques en Turquie comme acte hostilité injustifiable, proteste ; et informa Ministre Affaires Etrangères que Porte userait représailles immédiates. Ministre des Affaires voulant éviter à Grèce suites cette détermination prit immédiatement initiative entente avec Puissances garantes, et donna Ambassadeur Ottoman conseils modération. En même temps Ministre Affaires Etrangères télégraphia Monsieur Tissot faire ressortir auprès gouvernement hellénique gravité situation et s'employer empêcher conflit.

Selon informations Ministre des Affaires Etrangères flotte turque sera dans eaux grecques ce soir ou demain.

Ministre des Affaires pense que moyen éviter bombardement et guerre c'est ordonner troupes rentrer Grèce. Il télégraphiera dans ce sens, ce soir à Monsieur Tissot, l'invitant si gouvernement Hellénique ordonne retraite troupes, tâcher, de son côté, prévenir bombardement et hostilités.

 N° 91.

*Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople.
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères
(Télégramme).*

Péra, 21 janvier (2 février) 1878.

La Porte adressa aux grandes puissances une Circulaire au sujet de l'invasion de l'armée Hellénique et sollicite leur intervention pour prévenir toute effusion de sang et des désastres ; elle ne déclarera la guerre que si la réponse des Puissances est contraire à ses intérêts.

N° 92

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Rome,
à Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères*

(Télégramme.)

Rome, 16/28 Janvier 1878.

J'ai communiqué vos deux derniers télégrammes Ministre des Affaires Étrangères, qui en a pris acte et a promis qu'il s'empressera s'entendre avec autres Puissances, pour répondre à la demande du gouvernement Royal.

N° 93.

*M. Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
à Monsieur J. Gennadius, Chargé d'Affaires de Grèce à Londres.*

(Télégramme.)

Athènes, 25/6 février 1878

J'ai reçu votre télégramme du 24 Janvier (5 février). Je n'approuve réponse que vous avez donnée à la demande de lord Derby, concernant rappel troupes irrégulières ; actes de cruauté ont été commis aussi par troupes régulières.

N° 94.

*Le chargé d'Affaire de Grèce à Londres,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Londres, le 25/6 février 1878.

J'ai communiqué le contenu du télégramme d'aujourd'hui. Lord Derby a admis qu'il avait considéré ma réponse telle qu'elle était, à savoir : expression d'opinion personnelle sur mesures nécessaires pour sécurité, n'engageant officiellement le gouvernement ; veuillez me permettre remarquer, que nos rapports

consulaires accusent les irréguliers seuls, admettant absence presque complète, et généralement abstention, des réguliers. Par dépêche même du 2 votre Excellence attribuait les excès aux irréguliers, et relevait le fait que Porte ne disposait de troupes irrégulières.

N° 95.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Londres
à monsieur Th. P. Délyanni, ministre des Affaires Etrangères

(Télégramme)

Péra, 25]6 février 1878.

Note de lord Derby dit : gouvernement Anglais ne comprend pas clairement ce que gouvernement Royal entend par une garantie des Puissances pour sécurité des habitants des provinces Grecques de la Turquie. Mais dans le cas où le sens en est que le gouvernement Anglais et les autres gouvernements useraient de leur influence et de leurs efforts extrêmes, pour empêcher l'événement de troubles et outrages aux populations lord Derby n'hésite pas de donner l'assurance que le gouvernement de Sa Majesté certainement fera, dans les limites précitées, tout ce qu'il pourra pour assurer les habitants des provinces contre la violence arbitraire. Le gouvernement Anglais est également prêt, dès qu'il serait informé du rappel des troupes Grecques, de se mettre en communication avec la Porte et la presser de contremander toute mesure hostile, qui serait prise contre la Grèce.

N° 96.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à M. Théodore Délyanni Ministre des Affaires Etrangères.

(Télégramme)

Londres, le 25]6 février 1878.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

With reference to the communication which you have been instructed to make to me from your government, that, if the Great Powers would guarantee the security of the inhabitants of the Greek Provinces of Turkey, and the prote-

tion of their rights, the Greek government was disposed to order the troops which had advanced into Turkey, to withdraw, I have to state to you that Her Majesty's government do not clearly understand what is intended by a guarantee of the Powers for the security of the inhabitants of the Provinces in question; but, so far as it may mean that the government of Great Britain and other governments should use their influence and their utmost endeavours to prevent the occurrence of disturbances and outrages on the population, I have no hesitation in giving the assurance that Her Majesty's government will certainly do all in their power within the limits I have mentioned to secure the inhabitants of the Provinces from lawless violence.

They are also ready, on being informed of the withdrawal of the Greek troops, to communicate with the Porte and urge that any hostile measures against Greece may likewise be countermanded.

Y have the honour etc.

N° 97.

*Le chargé d'Affaires de Grèce à St. Petersbourg,
à Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
(Télégramme).*

St. Petersbourg, 26 janvier (7 février) 1878.

Gouvernement impérial notifié Plénipotentiaires Turcs que Russie conseilla Grèce arrêter mouvement troupes; mais qu'en tout cas les Turcs doivent s'abstenir d'attaquer les troupes Grecques, tout acte hostile par terre ou par mer contre la Grèce compromettant infailliblement les dispositions pacifiques de la Russie envers la Turquie.

N° 98.

*Monsieur Théodorc P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales.
(Télégramme)*

Athènes, le 27 janvier (8 février) 1878.

Vous communique ci-après mon télégramme aujourd'hui à Légation Londres, et vous prie communiquer contenu Ministre Affaires Etrangères, et agir en conséquence.

J'ai eu connaissance votre télégramme d'hier me communiquant sens note lord Derby. Entendons par garantie comme gouvernement Anglais usage efforts extrêmes Puissances pour empêcher désastres populations helléniques. Vous n'ignorez pas pourtant, et gouvernement Anglais ne doit pas l'ignorer, que Provinces limitrophes Turquie sont en pleine insurrection contre Puissance dominante, et que sans doute gouvernement Ottoman usera de tous moyens de force pour étouffer insurrection. Il attaquera sans doute insurgés, qui ne manqueront pas d'opposer une résistance armée. Les suites d'un tel conflit sont faciles à supposer, ainsi que désastres qui en resulteraient pour populations Helléniques. Il serait à souhaiter que grandes Puissances engagent Porte s'abstenir de toute attaque insurgés, jusqu'à ce qu'une décision Congrès Européen interviene.

Vous prie communiquer présent à Ministre Affaires Etrangères et appuyer cette demande.

N° 99.

*Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales.*

(Télégramme).

Athènes, le 23 janvier (4 février) 1878.

Comptant en pleine confiance sur promesse grandes Puissances qu'elles ne manqueront pas d'agir efficacement auprès Sublime Porte, afin de sauvegarder dès ce moment la vie, l'honneur et les biens des populations helléniques de Turquie, se trouvant sans cesse sous la menace de pareils desastres ; comptant aussi sur leur promesse de faire en sorte que les aspirations nationales et les intérêts de ces mêmes populations deviennent l'objet des délibérations du Congrès prochain ; fermement convaincu que les Puissances dans leur esprit d'équité et d'impartialité regarderont comme un juste complément, et comme une réalisation naturelle de leur promesse, concernant les aspirations nationales des Hellènes de Turquie, la représentation spéciale de ces aspirations dans le sein du Congrès : représentation d'autant plus juste, que les vœux des populations en question et les conditions vitales de leur existence seraient sans cela exposés non seulement à être préjudiciés au profit des intérêts des autres populations de la Turquie, mais aussi bien à être contestés par le gouvernement Ottoman sans avoir un défenseur naturel ; Le gouvernement vient de donner au commandant

en chef de ses troupes l'ordre de repasser la frontière. Cette mesure qui est une preuve évidente de l'empressement que le gouvernement a mis à se rendre aux Conseils des grandes Puissances nous donne aussi le droit d'espérer que la réalisation de notre demande, touchant la représentation des aspirations Helléniques dans le Congrès prochain sera avec bienveillance agréée par les grandes Puissances.

N 100.

*Monsieur Théodore Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations de Sa Majesté en Europe.*

Athènes, le 27 janvier (8 février) 1878.

Je vous ai déjà communiqué par ma dépêche du 20 de ce mois, ainsi que par le résumé télégraphique que je vous en ai transmis le même soir, la décision du Gouvernement Royal de faire occuper par ses troupes les provinces de l'Empire Ottoman, et les raisons graves qui avaient nécessité cette mesure. Ce mouvement militaire, qui n'avait aucun caractère d'agression contre l'Etat voisin, fut annoncé par le Gouvernement, aussitôt après son exécution, aux Représentants des Grandes Puissances à Athènes, ainsi qu'à Photiadès Bey avec toutes les explications nécessaires, contenues dans ma dépêche précitée.

L'impression produite par le mouvement de nos troupes, à en juger par les rapports que vous m'avez transmis par le télégraphe aussi bien que par les représentations adressées au Gouvernement Royal par le Corps Diplomatique d'Athènes, a été au delà de toute mon attente. Elle provenait peut-être de la crainte d'une complication éventuelle pouvant surgir d'un état de choses, que le Gouvernement Royal a la conscience de ne pas avoir provoqué. La protestation adressée à quelques uns des cabinets Européens par le Gouvernement Ottoman, méconnaissant totalement le caractère de notre mesure, la qualifiait d'agression injustifiable, et menaçait le Royaume Hellénique de représailles, dans le cas où le gouvernement Royal ne rappellerait ses troupes des Provinces occupées, à dû certainement ajouter à l'importance du fait, et en augmenter la portée. Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Roi est porté à croire que l'impression produite sur les cabinets européens par le mouvement de nos troupes témoignait plutôt de leur désir d'éviter en tout cas un conflit, dont on ne pouvait calculer d'avance la portée ni les suites, et de voir atteindre le but du mouvement de

nos troupes d'une autre manière plutôt, et qui fit le moins possible périliter l'œuvre de la paix, dont l'Europe se souciait à si juste titre.

C'est ainsi au moins et dans ces termes à peu près que l'émotion des cabinets Européens a été expliquée au gouvernement Royal par les représentants des grandes puissances accrédités auprès de Sa Majesté. Cette explication a été aussi accompagnée du conseil adressé au gouvernement, de faire arrêter la marche de ses troupes, afin qu'un conflit éventuel entre elles et la force militaire Ottomane ne vienne paralyser l'œuvre conciliatrice, que les grandes Puissances ne manqueraient pas d'entreprendre, dans le but d'atteindre par l'action diplomatique ce que le gouvernement Royal s'était proposé, en faisant passer la frontière à ses troupes.

Le gouvernement, déférant à cet avis unanimement exprimé par les représentants des grandes Puissances à Athènes ; confiant dans la sollicitude humanitaire des Cabinets Européens pour l'amélioration définitive du sort des populations Grecques de la Turquie, et ne désirant pas mieux que de voir les vœux nationaux de ces populations réalisés par la voie de la paix plutôt que celle de la guerre, donna l'ordre au Commandant en chef des troupes helléniques d'arrêter leur marche dans l'intérieur des provinces qu'elles venaient d'occuper. Au désir exprimé aussi par MM. les Ministres de voir les troupes du Roi rentrer en Grèce, le gouvernement a cru devoir répondre, qu'il n'y mettait d'autre condition qu'une garantie des Grandes Puissances, assurant à la Grèce la protection de la vie, de l'honneur et des biens des populations helléniques de la Turquie et l'amélioration de leur sort dans l'avenir.

Ces incidents vous ont été notifiés par mes télégrammes du 24 et du 25 en même temps que l'ordre transmis à M. Soutzo était porté à la connaissance de MM. les Représentants.

La manière dont les Grandes Puissances ont répondu à l'empressement que le Gouvernement du Roi a mis à suivre leurs conseils, vient de témoigner une fois de plus de leur bienveillance envers la Grèce et de leur constante sollicitude pour les intérêts et les droits des populations Grecques de l'Orient. Après avoir demandé les instructions de leurs Gouvernements, les Représentants des Grandes Puissances m'ont communiqué de vive voix, que la Grèce pouvait compter sur l'action efficace, que les Cabinets Européens ne manqueraient pas d'exercer auprès de la Sublime Porte, afin de sauvegarder dès ce moment la vie, l'honneur et les biens des populations Grecques de la Turquie menacées sans cesse de désastres. Ils m'ont ajouté que les Grandes Puissances feraient aussi en sorte, que les aspirations nationales et les intérêts de ces mêmes populations deviennent l'objet des délibérations du Congrès prochain.

Le Gouvernement Royal, comptant en pleine confiance sur ces assurances, a donné l'ordre au commandant en chef des troupes Royales de repasser la fron-

tière, comme je vous en ai déjà instruit par mon télégramme d'hier.

Toutefois, encouragé des promesses reçues, et fermement convaincu que les Grandes Puissances voudront bien dans leur esprit d'équité regarder comme le complément naturel de leurs promesses la représentation spéciale des aspirations Helléniques dans le sein du Congrès, le gouvernement en a formulé la demande vis-à-vis de leurs représentants. Cette prétention lui a paru d'autant plus juste que les vœux des populations Helléniques de la Turquie seraient sans cela non seulement exposés à être préjudiciés au profit des intérêts des autres populations de la Turquie, ils seraient aussi contestés dans le sein du Congrès par le gouvernement ottoman sans avoir un défenseur naturel qui plaidât leur justice.

Ces raisons qui militent en faveur de notre demande nous font concevoir le juste espoir que la prétention du Gouvernement Hellénique de représenter dans le congrès futur les droits et les vœux des populations Helléniques de la Turquie, et de pouvoir élever sa voix pour l'amélioration définitive de leur sort, ne sera point réjetée par les Grandes Puissances.

En vous faisant part de ce qui précède, Monsieur. . . je n'ai pas besoin de m'appesantir sur l'importance que le gouvernement du Roi attache à ce que sa demande soit agréée par les Cabinets Européens. La situation de l'Hellénisme est très critique; celle du Royaume grec ne l'est pas moins. Une insurrection révendiquant la réalisation des aspirations les plus justes et les plus sacrées de la nation Hellénique, se propageant de jour en jour, et recrutant ses soldats dans les rangs des citoyens du Royaume, est à nos frontières. La population toute entière de la Grèce en est vivement impressionnée. La surexcitation des esprits est arrivée à son comble, et ne saurait plus être contenue. Le gouvernement du Roi se trouve dans l'impossibilité d'opposer une digue à l'impétuosité du mouvement insurrectionnel qui pousse la population au delà des frontières. La rentrée même de nos troupes n'a fait qu'aggraver la situation.

La certitude que l'Hellénisme serait admis à révéndiquer ses droits dans le sein d'un Congrès Européen, appelé à régler définitivement les destinées des populations chrétiennes de l'Orient pourrait seule calmer les esprits et conjurer une conflagration, qui menacerait de compromettre de nouveau la paix de l'Europe.

Je vous prie de donner lecture de la présente à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères et de lui en laisser copie s'il vous la demande.

Agréez etc.

N° 101.

*Monsieur J. Gennadius, Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à M. Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

Londres, le 28/9 février 1878.

Je me suis rendu ce même jour au ministère des affaires étrangères où lord Derby m'a fait une réception courtoise; je lui ai donné lecture de votre télégramme. Cette lecture lui a fait une profonde impression, quoique, à en juger par ses paroles, il eût été déjà informé du fait par la Légation anglaise à Athènes. Néanmoins, il n'a pas voulu s'exprimer immédiatement et d'une manière positive, et m'a demandé copie de la communication qu'en raison de sa gravité il désirait, m'a-t-il dit, porter à la connaissance de ses collègues.

Conformément aux instructions que Votre Excellence me donnait à la fin de sa dépêche, j'ai entrepris d'expliquer à lord Derby la position difficile du Gouvernement Royal devant les crimes qui se commettent dans les provinces frontières d'un côté, et, de l'autre, devant la juste indignation qui s'est emparée des habitants du royaume en voyant les souffrances de leurs frères et les droits de l'hellénisme exposés à être sacrifiés au profit d'autres nationalités. Lord Derby n'a pas eu de peine à admettre combien étaient justes ces observations, à reconnaître la sagesse, la modération et la prudence dont la Grèce avait fait preuve devant les tentations et les dangers. Il m'a fait remarquer, cependant, que nous ne pouvions pas nous attendre à ce que la Turquie considérât l'entrée de l'armée hellénique en Thessalie autrement que comme une déclaration de guerre; puis il ajouta qu'il n'entendait pas discuter ce qui pouvait justifier ou non cette résolution, mais qu'il doutait de son opportunité. D'après ses renseignements, c'est précisément ce jour-là (samedi 2 février) que devait être signé l'armistice entre la Russie et la Turquie, qui serait probablement suivi de la réunion d'un congrès européen; il n'était donc pas convenable que nous nous montrions seuls opposés à la pacification générale. Voilà ce qu'a dit Son Excellence quand je lui eus rappelé en termes chaleureux les souffrances de nos frères des provinces frontières et donné l'assurance que nos troupes auraient assuré l'égalité et la tolérance la plus large à tous les habitants de la Thessalie indistinctement. J'appelle surtout l'attention de Votre Excellence sur ce fait que ni lord Derby ni aucun des ambassadeurs ne savaient rien encore jusqu'à ce soir-là sur la signature de l'armistice. Ce n'est que dans la soirée du lendemain que l'ambassadeur de Russie m'a fait savoir qu'il venait d'en recevoir la nouvelle et quatre jours après la signature de l'armistice, que le gouvernement anglais en a été officiellement informé

Mardi, cinq février, à une heure, j'ai eu l'honneur de recevoir le télégramme de Votre Excellence sub litt. E portant la date de la nuit; je me suis empressé de le communiquer aussitôt à lord Derby. Lord Derby m'a dit qu'il avait été déjà informé que le gouvernement du Roi était sur le point de prendre une décision dans ce sens et qu'il voyait avec plaisir une conduite aussi prudente. Cependant, il ne pouvait rien promettre avant de s'entendre avec ses collègues d'autant plus que la demande de garantir la sécurité des chrétiens des provinces grecques était vaguement formulée. Aucune garantie de ce genre ne pourrait être efficace à moins que l'on ne se trouvât sur les lieux. Il m'a néanmoins demandé mon opinion sur ce qui pourrait contribuer à ce résultat. Je lui ai répondu que je n'avais d'autres instructions que celles contenues dans la dépêche de Votre Excellence, et de laquelle, à sa demande, je lui avais remis copie; mais il ressortait de la marche des événements que les actes de violence, la férocité des troupes irrégulières ottomanes avaient provoqué les mesures qu'avait prises le gouvernement hellénique. Par conséquent, à mon avis, la première mesure qu'il convenait de prendre pour la sécurité des chrétiens c'était d'éloigner des provinces grecques ces bandes sauvages recrutées en Asie et en Albanie. C'est ce que j'ai fait savoir à Votre Excellence par mon télégramme du soir du même jour.

Le lendemain matin (6 février), j'ai eu l'honneur de recevoir successivement les deux dépêches de Votre Excellence datées de la veille au soir et du même jour (sub litt. Z. et E.). Je les ai communiquées le même jour à lord Derby, qui m'a exprimé le vif plaisir que lui causait la première en me disant en même temps que l'on prévenait ainsi des conséquences plus douloureuses et peut-être inattendues; il m'a répété que le Gouvernement de la Reine ne pouvait garantir la sûreté des chrétiens, mais qu'il promettait de faire, en leur faveur, tous ses efforts auprès de la Porte. Il préparait déjà une note qu'il devait m'adresser à cet effet, afin que, la demande étant vaguement formulée, le Gouvernement de la Reine pût, au besoin, déposer au Parlement les documents relatifs à cette question. Cette réponse devait me parvenir dans la matinée du lendemain.

J'ai cru ensuite de mon devoir (dans la crainte que lord Derby ne prit mon opinion pour une demande officielle du Gouvernement Royal) de lui communiquer le contenu de la seconde dépêche dans laquelle Votre Excellence déclarait qu'elle n'approuvait pas ma réponse concernant l'éloignement des troupes irrégulières. J'ai rappelé à lord Derby que j'avais émis cette opinion en déclarant formellement que c'était une opinion personnelle que j'avais exprimée à sa demande, et qui n'engageait nullement le Gouvernement. Lord Derby a reconnu tout cela avec empressement en ajoutant que,

malheureusement, on ne pouvait même pas imposer à la Porte, qui ne disposait pas de troupes régulières pour les remplacer, l'éloignement des troupes irrégulières.

N° 102.

*Le chargé d'Affaires de Grèce à Rome,
à M. Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Rome, le 28 janvier (9 février) 1878.

Son Excellence Monsieur Depretis, à qui je me suis empressé de communiquer télégramme 26, m'a dit que le Gouvernement Royal a agi avec prudence en retirant ses troupes pour ne pas compliquer davantage la situation. Maintenant que nous avons fait valoir nos droits, les Puissances qui sont toutes mieux disposées en notre faveur, reconnaitront la nécessité de prendre en considération nos réclamations.

N° 103.

*Monsieur Rangabé Ministre de Grèce à Berlin,
à Monsieur Th. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Berlin, le 29 Janvier (10 février) 1878.

J'ai remis votre note et lu vos télégrammes au Ministre des Affaires Etrangères. Il dit qu'il se consulterait avec les Puissances. Je pense que Turcs sont trop abattus et veulent éviter conflit avec Grèce.

N° 104.

*Monsieur Coundourioti, Ministre de Grèce à Constantinople,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme).*

Péra, 29 janvier (10 février) 1878.

Dépêche d'Andrinople arrivée aujourd'hui à 5 heures du soir à la Porte annonce que l'armistice a été conclu.

N° 105.

*Le chargé d'Affaire de Grèce à Rome,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme.)*

Rome, le 29 Janvier (7 février) 1878.

J'ai l'honneur de vous informer en réponse de votre télégramme vendredi, que j'ai communiqué Ministre Affaires Etrangères, je ne doute que gouvernement Italien agira auprès de la Sublime Porte, pour éviter violente repression insurrection provinces Helléniques.

N° 106.

*Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales.*

Athènes, le 27 janvier 1878.

M. le Président du Conseil vient de recevoir du général Soutzo, commandant en chef des troupes qui sont entrées en Thessalie, les deux dépêches suivantes :

I.

Ombriaki, le 26 janvier (7 février), minuit.

Les habitants des villages de ces districts pleurent et gémissent à la pensée de la retraite de notre armée. Provoquez l'envoi en Thessalie de fonction-

naires des grandes puissances à l'effet d'épargner au pays les douloureuses atrocités que l'on prévoit.

S. Soutzo.

II.

Ombriaki, le 27 janvier (8 février) 2 heures après midi.

Si l'on n'envoie promptement des fonctionnaires de puissances étrangères et des corps de troupes mixtes pour occuper le pays, les familles chrétiennes seront détruites parcequ'elles ont pris les armes. Je décline toute responsabilité.

S. Soutzo.

Ces représentations du commandant en chef des troupes grecques sont exactes de tous points. Se trouvant sur les lieux, il est en position d'apprécier non-seulement le désespoir des populations chrétiennes à la nouvelle de la retraite de nos troupes, mais aussi les sentiments qui inspirent les musulmans indigènes de cette province. Ces représentations sont en même temps sincères, parce qu'ayant déjà reçu l'ordre de rentrer en Grèce, il sait que cet ordre ne saurait être contremandé. Aussi, c'est parceque nous croyons à leur exactitude et à leur sincérité que nous sommes dans la plus grande inquiétude; nous pensons, en effet, que, dans le cas où après le départ des troupes grecques des provinces frontières, les musulmans indigènes, les troupes régulières ou irrégulières se livraient à des actes de cruauté contre les chrétiens, cette nouvelle aurait un douloureux retentissement dans le pays. L'irritation des esprits arriverait alors à son comble, et le gouvernement serait exposé au danger de ne pouvoir arrêter l'élan avec lequel se manifesterait cette irritation.

Les grandes puissances, aux conseils desquelles le gouvernement a cédé en ordonnant aux troupes helléniques de repasser la frontière, lui ont donné l'assurance qu'elles auraient recours à d'extrêmes efforts à l'effet de prévenir des actes de cruauté qui pourraient être commis dans ce sens. Mais si leurs efforts, si pressants et si extraordinaires qu'ils soient, ne parviennent à adoucir l'aveugle fanatisme ou à contenir la fougue des troupes irrégulières de la Porte; si des forfaits étaient commis, malgré leurs efforts, les grandes puissances auraient fait certainement tout ce qui dépendait d'elles pour les prévenir, mais les populations chrétiennes des susdites provinces seraient victimes de cette barbarie, dont l'Europe a vu autrefois aussi des exemples; le gouvernement du Roi ne se laisse pas influencer par son amour-propre pour cacher que ses efforts et ceux de tout autre pourraient être alors insuffisants pour résister à l'irritation des esprits et aux exigences que l'opinion surexcitée regarderait dans ce cas comme un devoir.

Pour ces motifs, et tout en vous conformant à ma note sub N^o 236 que je vous expédie par le courrier d'aujourd'hui et à mon télégramme de ce jour, je

vous prie d'adresser au Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, des représentations verbales à l'effet de lui bien expliquer non-seulement les dangers qui peuvent surgir à cause des crimes dont les provinces frontières pourraient devenir le théâtre, mais aussi les conséquences que ces scènes auront pour le royaume, et sur la situation que cette crise si prolongée déjà fait au pays et à son gouvernement.

Dans votre entretien avec M. le Ministre des Affaires Etrangères, vous vous attacherez à faire ressortir que le Gouvernement Hellénique a fait tous ses efforts pour ne pas contribuer à augmenter les embarras qui existent depuis si longtemps déjà dans les pays placés sous la domination ottomane. Mais les embarras se sont produits malgré lui, et ils sont si grands en ce moment, que tout nouvel événement exercera une influence décisive sur les populations helléniques. Et pour faire preuve de la même sincérité, avec laquelle il a toujours essayé d'éclairer les Grandes Puissances, il s'empresse de leur faire connaître, par votre voie, la situation des affaires afin qu'il soit dégagé de toute responsabilité dans les événements qui pourraient se produire.

N° 107.

*Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales.*

(Télégramme)

Athènes, le 28 janvier [6 février] 1878

Deux dépêches Commandant en Chef troupes, reçues hier soir, représentent situation populations Helléniques désespérante, à cause départ troupes. Populations Helléniques étant presque toutes en insurrection, on peut prévoir fureur troupes irrégulières et populations Ottomanes, et conséquemment extermination complète. M. Soutzo croit de toute nécessité envoi Délégués Puissances et occupation provinces par troupes Européennes. Assertions Commandant ne peuvent être mises en doute. Suites rentrée troupes Royales seront désastreuses. Danger imminent. Vous êtes prié communiquer ce qui précède Ministre Affaires Etrangères, et agir en sorte que promesse efforts extrêmes donnée par Puissances se réalise d'une manière efficace. Détails et instructions expédiés hier soir par poste.

N^o 108.

*Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales en Europe.*

(Télégramme.)

Athènes, le 28 janvier (9 février) 1878.

Faisant suite mon télégramme d'aujourd'hui matin vous communique extraits suivants télégramme Commandant nos troupes, parvenu ce moment. Habitants villages chrétiens émigrent en toute hâte, abandonnant tous leurs biens à la merci des hordes Circassiennes et Guègues. Malgré toutes mes assurances, que Puissances Européennes ont garanti leur sécurité, le souvenir du passé les met en fuite. Leur départ est si précipité que nos soldats ont trouvé hier des enfants nouveaux nés au milieu du chemin. Situation habitants Thessalie désespérée. Veuillez porter ces faits à la connaissance des Grandes Puissances, afin prévenir massacres et pillages, par envoi délégués et occupation militaire. Ces renseignements de Monsieur Soutzo sont trop éloquents pour avoir besoin de commentaires. Insistez auprès Ministre Affaires Etrangères pour mesure quelconque salutaire.

N^o 109.

*Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales.*

(Télégramme.)

Athènes, le 31 janvier (12 février) 1878.

Commandant en chef troupes rentrées télégraphie aujourd'hui à Sa Majesté, que bandes Guègues, expédiées Thessalie par Gouvernement Ottoman, ont déjà commencé commettre atrocités sur populations Chrétiennes provinces Ottomanes limitrophes. Vous savez que Gouvernement Royal a ordonné retraite troupes

suisant conseils donnés par Grandes Puissances, et comptant sur leurs assurances, que populations Chrétiennes provinces Grecques limitrophes seraient à l'abri de la férocité des bandes irrégulières Ottomanes. Or, Porte étant libre expédier en Thessalie et Epire Circassiens et Guègues, populations Chrétiennes ces provinces restent à la merci de ces bandes, et leur situation déplorable crée de sérieuses et insurmontables difficultés au Gouvernement. Chrétiens massacrés sont en grande part parents et proches de nos officiers, et notre armée voit en eux des frères égorgés sans défense. Comment imposer nos troupes voir d'un œil indifférent ce spectacle, et rester impassibles vis-à-vis de bandes fanatiques d'égorgeurs et de frères abandonnés à leur merci, et tendant en vain les bras pour implorer secours? Vous êtes invité faire part de ces faits au Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité; lui représenter circonstances qui pourraient engager Gouvernement à ne pouvoir plus résister à entrainement général, qui pousse armée et population au delà des frontières, et lui exprimer en même temps notre espoir qu'il ne sera point permis aux bandes Turques de continuer leur œuvre d'extermination.

N° 110.

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Rome,
à M. Théodore Délyanni Ministre des Affaires Etrangères.
(Télégramme).*

Rome, le 30 janvier [11 février] 1878.

En réponse vos télégrammes, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que Ministre des Affaires Etrangères a envoyé instructions Consuls Italiens Provinces limitrophes veiller sécurité Chrétiens, et a chargé Représentant Constantinople rendre gouvernement Ottoman responsable violences hordes irrégulières.

N° 111.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Paris,
à M. Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
[Télégramme]

Paris, 1/13 février 1878

Ministre des Affaires Etrangères auquel j'ai communiqué tous vos télégrammes de ces jours derniers a déjà télégraphié au Représentant France à Constantinople et télégraphiera de nouveau ce soir, afin attirer attention Porte sur excès commis par irréguliers en Epire et Thessalie, conseillant prendre mesures contre cet état de choses.

N° 112.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Rome,
à Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
(Télégramme).

Rome, le 1/13 février 1878.

On télégraphiera aujourd'hui Représentant Italie Constantinople insister auprès de Porte pour cessation immédiate cruautés provinces limitrophes, demandant à ce sujet une réponse catégorique.

N° 113

Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
Aux Légations Royales.

Athènes, le 1/13 février 1878.

Monsieur,

En vous annonçant, par ma dépêche du 27 Janvier (8 Février) l'ordre donné aux troupes royales de se retirer des provinces grecques de la Turquie, qu'elles

venaient d'occuper provisoirement, je vous faisais part en même temps des assurances données au Gouvernement de S. M. par la plupart des Représentans des Grandes Puissances à Athènes, qu'une question Hellénique serait posée dans le sein du Congrès prochain et que la cause des populations Grecques de la Turquie ne manquerait point d'être l'objet de la sérieuse sollicitude des Plénipotentiaires Européens, qui seraient appelés à y siéger.

Ces assurances qui témoignaient, une fois de plus, des sympathies des Grandes Puissances pour la race Hellénique et son avenir, ont encouragé le Gouvernement de S. M. à formuler vis-à-vis de l'Europe la demande d'obtenir aussi une place dans le futur Congrès, en qualité de représentant naturel des aspirations nationales des populations Grecques de l'Empire Ottoman.

Quoique je vous aie déjà autorisé par ma note précitée à soumettre cette demande à l'appréciation du Gouvernement. , et que je vous aie sommairement indiqué les arguments qui pourraient militer pour son acceptation, je crois toutefois devoir y revenir pour vous prier de répéter formellement notre demande auprès de Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de.

Nous sommes, selon toutes les apparences, à la veille de la convocation du Congrès, qui sera appelé à poser les bases d'une paix durable en Orient et à assurer à ces populations les conditions d'une existence nationale et prospère. Or, cette perspective opportune fait au gouvernement de S. M. un devoir sacré d'élever encore une fois sa voix, pour plaider devant le tribunal Européen la cause des populations Helléniques de l'Empire Ottoman. Poussées à bout par les abus et les exactions inqualifiables de la domination Ottomane, elles viennent de prendre les armes un peu tard, il est vrai, mais assez tôt toutefois pour protester devant l'Europe civilisée contre une destinée qui fait tâche à la civilisation

Ce n'est pas un droit de protectorat que la Grèce libre voudrait revendiquer sur les Hellènes de l'Empire Ottoman. On nous a bien des fois objecté de pareilles velléités, et nous tenons à cœur de faire envisager la question sous son véritable point de vue. Le royaume Hellénique n'a fait de tout temps et ne fait encore aujourd'hui que partager l'intérêt dont l'Europe Chrétienne a tant de fois fait preuve pour l'Hellénisme esclave. S'il se fait le champion d'une cause sacrée pour lui, c'est qu'il ne saurait oublier les liens d'origine et de religion qui unissent ses enfants avec leurs frères deshérités, ni étouffer non plus le contre-coup douloureux que leurs souffrances séculaires font naître dans les cœurs des Hellènes libres. Personne, assurément, ne voudrait reprocher à la Grèce libre ses souhaits pour l'émancipation des Hellènes de la Turquie, ni ses efforts pour leur procurer une existence nationale.

Si le Royaume Hellénique forme aujourd'hui le vœu de représenter dans le Congrès prochain les droits imprescriptibles et les aspirations nationales des po-

populations Grecques de l'Empire Ottoman, et qu'il tienne à ce que ce vœu soit exaucé par les Grandes Puissances, il se fie pleinement au sentiment de justice lequel, nous en sommes fermement convaincus, anime l'Europe pour les destinées des Hellènes de la Turquie.

Heureusement pour ces populations, les cabinets Européens paraissent disposés à s'occuper sérieusement de l'amélioration définitive de leur avenir. Ils nous en ont donné l'assurance formelle; nous ne doutons point, que cette question ne soit posée et débattue dans le sein du futur Congrès. Dans ce cas, ne serait-il point juste et raisonnable d'y accorder une place au Royaume Hellénique, pour expliquer les droits de ces populations, leurs luttes et leurs souffrances, justifier leurs aspirations et tâcher d'amener les suprêmes arbitres du Congrès à les réaliser? La cause des provinces Grecques de la Turquie n'encourrait-elle sans cela le risque d'être moins favorisée que ces populations ne seraient en droit d'espérer? Combattue, naturellement, dans le sein du Congrès par le Gouvernement Ottoman, qui aurait un intérêt capital de perpétuer un état de choses depuis longtemps réprouvé par l'humanité, cette cause ne serait-elle pas compromise, faute d'un défenseur naturel qui pût la plaider?

Nous aimons à espérer que la décision des Grandes Puissances ne sera point défavorable à notre demande. Nous le souhaitons d'autant plus, qu'une pareille concession, qui serait pour les populations Helléniques un augure favorable des dispositions des cabinets Européens en leur faveur, contribuerait aussi beaucoup à conjurer les périls chaque jour renouvelés dont le Royaume se voit entouré, et à éclaircir une situation épineuse et tendue qui menace de compromettre sa propre sécurité.

En vous autorisant, Monsieur, à soumettre notre demande au Gouvernement. je vous prie de donner lecture de la présente à M. le Ministre. et de solliciter sa réponse. Je crois devoir vous informer aussi que cette circulaire collective vient d'être adressée à toutes les Légations de S. M. en Europe.

Veuillez agréer etc.

N 114.

*Monsieur J. Gennadius, Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à M. Th. P. Delyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme)

Londres, le 25 février (9 mars) 1878.

J'ai grande satisfaction annoncer votre Excellence que Lord Derby vient de m'adresser une Note, disant que Gouvernement Anglais ayant pris en considé-

ration l'appel que je lui adressai de la part du gouvernement Royal a formé l'opinion que Grèce a juste titre—mots Anglais «fairly entitled»—d'être représentée au Congrès, et qu'il signifiera cette opinion aux autres Puissances sans délai.

N° 115.

Foreign office

*Lord Derby, Ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre,
à M. Gennadius chargé d'Affaires de Grèce à Londres.*

Marsh 9 1878.

Her Majesty s'Government having considered the appeal addressed to them by the Government of Greece, in the Despatch communicated by you on the 4th, inst, that Greece should be represented in the Congress which has been convened to meet at Berlin, are of opinion that the Greek kingdom is fairly entitled to be represented at the Congress, and will signify this opinion without delay to the other Powers.

I have etc

N° 116.

*Monsieur Théodore P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Royales.*

Athènes, le 25 février (9 mars) 1878.

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli copie d'une dépêche que j'ai adressée aujourd'hui au Chargé d'Affaires de Sa Majesté à Londres dans le seul but de vous renseigner sur ce sujet.

ANNEXE AU N° PRÉCÉDENT.

Athènes, le 25 février (9 mars) 1878.

J'ai lu dans le «Times» du 26 Février le discours prononcé par Lord Derby le 25 du même mois dans la Chambre des Lords, discours dans lequel Son

Excellence a parlé des circonstances se rapportant à l'entrée de notre armée en Thessalie.

Ce récit est parfaitement exact, mais il a eu pour point de départ la communication que vous avez faite à Lord Derby de l'ordre donné par le Gouvernement Royal au général en chef de notre armée d'arrêter la marche de nos troupes à l'endroit où elles se trouveraient au moment, où cet ordre lui serait parvenu. Par conséquent, Son Excellence n'a pas fait mention des représentations et exhortations itératives adressées au Gouvernement Royal par les Grandes Puissances, représentations qui ont eu pour effet d'engager le Gouvernement Royal à donner au général en chef de l'armée, qui avait pénétré dans le territoire de l'Etat limitrophe, l'ordre d'en suspendre la marche en avant.

Nous ne mettons nullement en doute les sentiments de bienveillance dont les Grandes Puissances sont animées à notre égard, et nous sommes persuadés que c'est par suite de leur désir de prévenir les complications qui auraient résulté des hostilités projetées par la Porte contre le Royaume Hellénique, qu'elles ont chargé leurs Représentants à Athènes qui ont pris l'initiative des exhortations adressées au Gouvernement Royal à l'effet de prévenir les complications qui leur paraissaient comme la conséquence probable de la mesure prise par le Gouvernement Royal de faire entrer ses troupes dans le territoire de l'Etat limitrophe.

Quant au Gouvernement Royal, non seulement il n'a pas provoqué ces démarches, mais il n'a pas même donné immédiatement suite aux exhortations des représentants des Grandes Puissances en rappelant ses troupes. Il s'est borné à consentir à donner l'ordre à l'armée qui était entrée en Thessalie d'arrêter sa marche et, en même temps, il a déclaré qu'il se conformerait aussi aux conseils concernant le rappel des troupes, si les Grandes Puissances voulaient bien garantir la sécurité des habitants des Provinces Grecques de la Turquie et la protection de leurs droits.

En vous communiquant ces observations je vous prie d'en entretenir Lord Derby à la première entrevue que vous aurez avec Sa Seigneurie, et je me plais à espérer qu'après ces explications, Son Excellence voudra bien nous donner une nouvelle preuve de sa bienveillance, en complétant la partie de son discours qui a trait aux circonstances que nous venons de relater.

(Signé) THÉODORE P. DÉLYANNI.

N° 117.

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme).

Londres, le 6|18 mars 1878.

J'ai communiqué à Lord Derby office Numéro 502; sera publié dans prochain livre bleu à titre rectification.

N° 118.

*Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
aux Légations Helléniques à Londres et à Constantinople.*

(Télégramme)

Athènes, le 3|15 Avril 1878.

Chargé d'Affaires Angleterre m'a exprimé hier désir Marquis Salisbury obtenir arrangement équitable entre insurgés et autorité Ottomane, par entremise deux délégués Anglais, dont un serait indiqué par Monsieur Layard, et autre par Chargé d'Affaires Angleterre à Athènes. J'ai répondu que gouvernement se range avis Marquis Salisbury en principe, et qu'il serait prêt exercer son influence morale dans ce but, après que communication bases et détails lui serait faite.

N° 119.

*Monsieur Théodore Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
à M. Gennadius, Chargé d'Affaires de Grèce à Londres.*

Athènes, le 3 Avril 1878,

Dimanche, 2|14 avril, Monsieur Wyndham m'a adressé la lettre suivante:

« Lord Salisbury m'annonce qu'il a demandé à M. Layard si un agent Cónsulaire Anglais, qui serait désigné par Son Excellence, ne pourrait pas

se mettre en communication avec un agent Consulaire Anglais, qui serait nommé et envoyé en Thessalie par moi, dans le but de tâcher d'arriver à un arrangement entre la Porte et les Chefs Grecs, et que le Gouvernement de Sa Majesté la Reine ferait tout son possible pour faire accepter un arrangement qui serait convenu.» Lord Salisbury m'a dit en même temps de lui faire savoir jusqu'à quel point le gouvernement de Sa Majesté le Roi serait prêt à agréer un arrangement pareil. Veuillez, mon cher Ministre, avoir la bonté de prendre cette question en considération et de me mettre à même de répondre aujourd'hui s'il est possible.»

La lettre de M. Wyndham m'a paru vague, notamment le passage concernant la demande qu'il a adressée au gouvernement hellénique. «Jusqu'à quel point» est une demande vague en tant qu'il n'est pas question des différents «points» que le gouvernement devrait prendre en considération pour décider jusqu'à quel point il était disposé d'arriver.

J'ai cru donc nécessaire de voir M. le Chargé d'affaires d'Angleterre pour lui demander des explications à ce sujet, et aussi pour me rendre un compte exact de la mission des deux fonctionnaires de la Grande Bretagne et comprendre le sens des instructions qui leur avaient été données. Je me suis donc rendu à cet effet à l'Hôtel de la Légation Anglaise, où j'ai eu une conférence avec M. Wyndham. Mais il n'a pu me donner aucune autre explication, parcequ'on ne lui avait annoncé à lui aussi, dans les dépêches qu'il avait reçues la nuit, sur cette question rien de plus que ce qu'il m'avait écrit dans sa lettre. Je lui ai représenté, par conséquent, que le gouvernement pourrait déclarer qu'il consent, en principe, à ce que les envoyés du gouvernement Anglais entreprennent et parviennent à faire conclure un arrangement équitable entre la Sublime Porte et les chefs de l'insurrection; mais qu'il ne peut, dès à présent et avant qu'on lui ait communiqué les bases de l'arrangement à intervenir, déclarer s'il pourra employer son influence morale pour aider à atteindre ce résultat.

Après cet entretien avec le Chargé d'Affaires de la Grande Bretagne, j'ai eu une entrevue avec mes collègues à la suite de laquelle j'ai adressé à M. Wyndham la lettre suivante.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date d'aujourd'hui, et par laquelle vous m'avez annoncé que Sa Seigneurie Lord Salisbury a demandé à Monsieur Layard si un Agent Consulaire Anglais, qui serait désigné par Son Excellence, ne pourrait pas se mettre en communication avec un Agent Consulaire Anglais, nommé et envoyé par vous, dans le but de

tâcher d'arriver à un arrangement équitable entre la Porte et les Chefs de l'insurrection; et que le gouvernement de Sa Majesté la Reine ferait tout son possible pour faire accepter l'arrangement qui serait conclu.

En répondant à la dernière partie de votre lettre, dans laquelle vous m'avez annoncé aussi que Lord Salisbury vous a dit en même temps de lui faire savoir jusqu'à quel point le gouvernement de Sa Majesté le Roi serait prêt à agréer un arrangement pareil et vous m'avez exprimé le désir de vous mettre à même de répondre à Sa Seigneurie aujourd'hui, s'il est possible, je m'empresse de porter à votre connaissance que le gouvernement Hellénique se range parfaitement en principe à l'avis de Lord Salisbury, qu'un arrangement équitable ait lieu entre la Porte et les Chefs des insurgés; et que s'il s'agit d'exercer son influence morale dans ce but, il ne manquera pas de le faire aussitôt que les bases et les détails de cet arrangement lui auront été communiqués.

Comme, à partir de ce jour (2/14 avril) jusqu'à l'arrivée à Volo des deux délégués du Gouvernement Anglais et le commencement de leurs travaux pour amener l'arrangement en question, une rencontre pourrait avoir lieu sur un point quelconque de la Thessalie entre les insurgés et les troupes ottomanes, et qu'un événement de ce genre pourrait rendre plus difficile le succès de l'entente poursuivie par les délégués entre les deux parties, il a été convenu entre M. Wyndham et moi qu'il télégraphierait à M. Layard d'agir auprès de la Porte afin qu'elle télégraphiât à ses autorités militaires en Thessalie de faire leurs efforts pour éviter une rencontre avec les insurgés; de son côté, le Gouvernement hellénique agirait auprès des comités pour les engager de prier les chefs des insurgés de la Thessalie d'éviter aussi toute rencontre avec les troupes ottomanes.

N° 120

*Monsieur Théodore P. Delyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
à M. Gennadius, Chargé d'Affaires de Grèce à Londres*

Athènes, le 12, 24 Avril 1878.

Vous savez, par les précédentes communications du Ministère des Affaires Etrangères, que M. Layard a chargé M. Blunt, consul d'Angleterre à Andrinople, et M. Wyndham M. Merlin de se rendre en Thessalie et d'amener entre la Sublime Porte et les insurgés « un arrangement équitable ayant les avantages de l'armistice. »

Les deux susdits consuls Anglais se sont en effet rendus en Thessalie où ils ont eu des entrevues avec les chefs des insurgés. D'après les renseignements officieux donnés à Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, les consuls anglais ont eu, lundi dernier, 10/22 avril, une entrevue avec quelques chefs de l'insurrection à Caliarì où ils s'étaient rendus avec les chefs civils à la tête de 800 hommes armés, appartenant, pour la plus grande partie, à l'élément indigène.

Dans cette entrevue, les consuls firent observer qu'une plus longue effusion de sang loin de contribuer à la réalisation de leurs vœux pouvait faire tort à leur cause; ils leur donnèrent l'assurance que l'Angleterre avait de bonnes et sincères intentions envers l'hellénisme. Les chefs des insurgés ayant demandé à Messieurs les Consuls à quelles conditions ils leur conseillaient de cesser les hostilités, ils répondirent qu'ils entendaient que les volontaires rentreraient en Grèce et que les indigènes retourneraient dans leurs foyers. Les chefs des insurgés déclarèrent aux Consuls que ce conseil devant avoir, s'il était suivi, de graves conséquences pour le but que l'insurrection se proposait d'atteindre, ainsi que sur le sort des insurgés, ils ne pouvaient leur donner de réponse avant de délibérer sérieusement sur la proposition et de s'entendre avec leurs collègues; ils demandaient donc un délai de quelques jours pour se prononcer à cet effet. Les Consuls acceptèrent cette proposition avec empressement en annonçant qu'ils attendaient, dans cinq jours, leur réponse à Carditza où ils allaient se rendre, en passant par Larissa, pour conférer avec les insurgés qui se trouvaient dans ces régions.

A propos de cet entretien, M. Wyndham a communiqué à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, que Messieurs Blunt et Merlin disent qu'ils ont de l'espoir; que les insurgés demandent quelques jours de délai pour communiquer avec les délégués des bandes principales, et doivent rencontrer les Consuls au commencement de la semaine prochaine près de Carditza. Ils espèrent que les hostilités suspendues; en attendant, les Consuls ont suggéré aux autorités militaires Turques une cessation d'hostilités. Les insurgés paraissent disposés à rentrer en Grèce, pourvu qu'une amnistie générale leur soit accordée et mise en exécution sous une bonne surveillance; mais ils s'attendent et espèrent qu'en suivant ainsi les conseils de l'Angleterre leur cause ne sera pas lésée, mais sera prise en considération par le Congrès. Les Consuls terminent leur dépêche en demandant quelles assurances ils peuvent donner.

M. Wyndham a communiqué en outre à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, qu'il avait fait aux consuls cette réponse, dont il communiqua également le texte ainsi conçu à M. Coumoundouros.

« J'ai transmis votre télégramme à Lord Salisbury, en lui demandant quelles assurances vous pouvez donner; en attendant, le premier Ministre de la Turquie a assuré Monsieur Layard qu'il cessera les hostilités si les bandes n'attaquent

pas. Priez les autorités Ottomanes, ainsi que les chefs insurgés d'attendre la réponse du Gouvernement Britannique.

Il a annoncé aussi à Monsieur Coumoundouros qu'il a adressé le télégramme suivant à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la Grande-Bretagne.

«Le président du Conseil de la Grèce, à qui j'ai donné lecture du télégramme des Consuls, désire, par rapport aux assurances, que le Gouvernement Anglais dise clairement que si l'insurrection cesse il mettrait en avant à un Congrès ou ailleurs la cause des provinces, comme si elles se trouvaient toujours en état d'insurrection et qu'il assurerait, que leur cause ne souffrira pas, en écoutant les conseils de l'Angleterre. Par cause ainsi que font mention les Consuls, le premier Ministre croit que les insurgés entendent que l'Angleterre mettra en avant et appuiera leur demande d'annexion des provinces à la Grèce. Quant à l'amnistie, Son Excellence dit que les insurgés n'ajoutent pas beaucoup de foi à des promesses Turques, mais que, si elle est accordée et mise à exécution sous la surveillance commune des Consuls Anglais et Grecs, laquelle surveillance devrait continuer jusqu'à une solution définitive, les insurgés seront satisfaits. Si les assurances susdites peuvent être données, le Gouvernement Grec s'efforcera à mettre fin à l'insurrection, parce qu'autrement, il craint qu'il ne sera pas écouté pas les insurgés.

N° 121.

*M. le Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à Monsieur Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

[Télégramme]

Londres, le 13/25 avril 1878.

Pendant réception au Palais, Ministre des Affaires Etrangères exprima satisfaction des efforts Gouvernement pour amener tranquillité en Thessalie, et réitéra assurances qu'Angleterre ferait son possible pour provinces Grecques.

N° 122.

*Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères,
à M. Génadius, Chargé d'Affaires de Grèce à Londres.*

Athènes, le 20 avri 1878.

Après la communication que je vous ai faite dans ma dépêche du 12/24 avril sub N° 958, je vous fais savoir que Monsieur le Chargé d'Affaires d'Angleterre à Athènes, étant venu au Ministère des Affaires Etrangères, m'a donné lecture de la dépêche suivante, que j'ai traduite en français sous sa dictée, que le Marquis de Salisbury a adressée à M. Layard et communiquée à Monsieur Wyndham :

Lord Salisbury à Monsieur Layard,

(Communiqué à Monsieur Wyndham, en date de 13/25 avril.)

Vous pouvez autoriser M. Blunt à assurer les Chefs des insurgés, qu'en se conformant aux Conseils de l'Angleterre, la cause Hellénique ne sera pas lésée, et que l'Angleterre s'efforcera à obtenir que la Grèce soit entendue pleinement et favorablement au Congrès (full ant favourable hearing).

Le lendemain, j'ai reçu votre télégramme du 14/26 avril. Un moment après M. Wyndham est venu au Ministère des Affaires Etrangères et m'a donné lecture d'une dépêche, que j'ai également traduite sous sa dictée, que venait de lui adresser Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères. Cette dépêche est ainsi conçue :

Lord Salisbury à M. Windham, en date du 26 avril, reçue le 15/27 avril.

Par rapport à votre télégramme du 24 courant, rendant compte des renseignements, qui vous ont été transmis par MM. Blunt et Merlin, et de votre conversation avec M. Coumoundouros, le gouvernement de le Reine ne croit pas que la cause Hellédique sera lésée (souffrira dans l'estime du Congrès), si les bandes des insurgés se retirent; mais il prend sur lui de dire explicitement au Congrès que cette pacification est due à son intervention, sans laquelle la lutte aurait été continuée. Le gouvernement de la Reine ne peut pas garantir d'avance une décision à laquelle les Puissances pourront arriver, sur aucune question de remaniement territorial (may arrive on any question of territory etc).

Des deux dépêches précitées et de la vôtre du 14/26 avril il devenait évident que le gouvernement Anglais donnait une réponse complète aux prétentions du

gouvernement Hellénique, qui, d'après la dépêche de Monsieur Wyndham à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la grande Bretagne, insérée à la fin de mon office sub N° 958, avaient été communiquées à Monsieur Wyndham par le gouvernement du Roi. 1° Sur la prétention que le gouvernement Anglais fit valoir au sein du futur Congrès ou ailleurs le but que se proposaient d'atteindre les insurrections qui ont éclaté dans les provinces grecques de la Turquie, que ce but ne fut pas considéré comme abandonné par la cessation des hostilités et que, lors de la réunion du Congrès ces provinces fussent toujours considérées comme se trouvant en état d'insurrection, le gouvernement Anglais s'engageait formellement à *dire explicitement au congrès que cette pacification est due à son intervention sans laquelle la lutte aurait été continuée* (voir dépêche du Marquis de Salisbury à M. Wyndham), comme il donnait non moins formellement l'assurance que *le gouvernement anglais, s'efforcera que provinces ne soient pas lésées par cessation hostilités et que leurs droits ne seront nullement amoindris* (d'après votre dépêche du 14/26 avril). 2° Sur la prétention des susdites provinces de s'unir au royaume hellénique, et celle de la Grèce de se les annexer, le gouvernement anglais objecte, d'un côté, *qu'il ne peut pas prendre des engagements sur remaniement territorial, qui dépend des décisions des Puissances au congrès (voir votre dépêche du 14/26 avril) et qu'il ne peut pas garantir d'avance une décision à laquelle les puissances pourront arriver sur aucune question de remaniement territorial* (voir votre télégramme et celui de Monsieur le Marquis de Salisbury à Monsieur Wyndham), mais il affirme, d'un autre côté, que *l'Angleterre s'efforcera d'obtenir que la Grèce soit entendue pleinement et favorablement au congrès* (télégramme du Marquis de Salisbury à Monsieur Layard).

Mais dans les trois dépêches précitées, le gouvernement Anglais garde le silence le plus absolu sur l'autre prétention du gouvernement Hellénique, dont il était question dans le télégramme de Monsieur Wyndham à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la Grande Bretagne que j'ai reproduit à la fin de l'Office que je vous ai adressé sub N° 958. Quant à l'amnistie, Monsieur Wyndham télégraphiait, d'après le susdit Office, au Marquis de Salisbury: «Son Excellence dit que les insurgés n'ajoutent pas beaucoup de foi à des promesses Turques, mais que si elle est accordée et mise à exécution sous la surveillance commune des Consuls Anglais et Grecs, laquelle surveillance devrait continuer jusqu'à une solution définitive, les insurgés seront satisfaits. Si les assurances susdites peuvent être données, le Gouvernement Grec s'efforcera à mettre fin à l'insurrection, parce qu'autrement il craint qu'il ne sera pas écouté par les insurgés.

Aussi, quand j'ai vu M. Wyndham dans l'après-midi de samedi [15/27 avril] je l'ai remercié pour les communications qu'il avait bien voulu me faire et pour les assurances que son Gouvernement avait bien voulu nous donner, mais

je lui dis en même temps les paroles suivantes, qu'il a rapportées au Marquis de Salisbury :

Monsieur Délyanni m'a dit aujourd'hui qu'il a communiqué à ses Collègues le contenu du télégramme de S. E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre à Monsieur Layard en date du 13/25 avril ; il m'a donné aussi lecture d'un télégramme, adressé à lui par Monsieur Gennadius, en date du 14/26 avril, par lequel ce dernier lui a communiqué ce que le Marquis de Salisbury a bien voulu lui dire. M. Délyanni m'a ajouté que le Conseil des Ministres l'autorise me dire que le gouvernement exercera toute son influence morale, et il a des raisons à croire qu'il réussira, d'obtenir qu'aucune sortie de volontaires n'ait pas lieu. Quant à la rentrée au Royaume des volontaires se trouvant en Thessalie, M. Délyanni s'est réservé de s'entendre de nouveau avec ses Collègues.

M. Wyndham ayant vu ensuite Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'intérieur, avec lequel il semble avoir eu une entrevue à ce propos, s'est empressé d'adresser au Marquis de Salisbury le télégramme suivant, duquel il n'a pas négligé de communiquer copie à M. Coumoundouros.

27 avril. Monsieur Coumoundouros vient de m'informer que le gouvernement Hellénique exercera toute son influence pour empêcher le départ des volontaires, et qu'il a lieu à croire qu'il y réussira. Il m'a dit qu'ils agissaient ainsi dans le but de démontrer leur désir de suivre les conseils d'Angleterre, qui s'est engagée à obtenir à ce que la Grèce soit entendue pleinement et favorablement au Congrès, et d'y expliquer la raison de la pacification de la Thessalie. S. E. en remerciant V. Seigneurie croit que la cause de la Grèce sera assurée de la pleine et complète protection de l'Angleterre. Dans le cas où une surveillance commune de la part des Consuls, quant à l'amnistie mentionnée dans mon télégramme du 24 courant, ne serait pas considérée comme opportune, M. Coumoundouros désire savoir si on peut trouver une autre garantie quelconque pour la sécurité des habitants, car, alors, il croit qu'il pourrait avoir de l'influence auprès des insurgés et les engager à rester tranquilles. S. E. m'a prié de demander le Gouvernement de Sa Majesté d'insister auprès de la Porte de faire cesser les hostilités.

Après ces communications, je vous prie, Monsieur le Chargé d'Affaires, de ne pas cesser d'agir auprès de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères afin qu'il parvienne à persuader à la Porte d'accepter la mesure indiquée, d'après ce qui a été exposé plus haut au gouvernement Anglais, de faire surveiller en commun par les Consuls d'Angleterre et de Grèce l'exécution de l'amnistie qui sera octroyée par la Porte aux habitants des provinces insurgées, afin que la sûreté de leur honneur, de leur vie et de leurs biens soit garantie d'une manière formelle et certaine. Dans le cas où Son Excellence vous ferait observer qu'il est impossible de prendre une pareille mesure, vous devez tâcher de lui faire in-

diquer une autre mesure, qui puisse être adoptée, de nature à produire, dans les susdites provinces, les résultats que nous avons poursuivis par la mesure proposée par nous.

N° 123.

Le chargé d'Affaire de Grèce à Londres,
à M. Théodore P. Délyanni, *Ministre des Affaires Etrangères.*
(Télégramme)

Londres, le 19/31 mai 1878.

Monsieur le ministre des Affaires Etrangères me dit que les invitations au Congrès seront adressées aux Puissances signataires traité de 1856. Conséquemment nous n'en recevrons pas au commencement, mais son opinion personnelle est que Représentant Angleterre développerait dans la première séance proposition Anglaise pour notre admission, dont les conditions exactes seraient fixées par Congrès. Aussi il serait bon délégué désigné par Grèce soit prêt à Berlin pour présenter dès invité. Telle est l'opinion personnelle du Ministre des Affaires Etrangères, qui pourtant promet s'aviser avec ses Collègues, et m'informer plus définitivement Lundi. ,
.

N° 124.

Le Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à M. Théodore Délyanni *Ministre des Affaires Etrangères.*
(Télégramme).

Londres, le 22 mai 3 juin 1878.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères me dit que le Cabinet approuve la manière suggérée par lui, selon mon télégramme du 19/31 mai, pour admission notre Représentant.

N° 125.

*Le Chargé d'Affaires de Grèce à Londres,
à M. Th. P. Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères.*

(Télégramme.)

Londres, le 26 mai (7 Juin 1878).

Ministre des Affaires Etrangères me dit avoir écrit au Chargé d'Affaires Anglais de démontrer au Gouvernement Royal la nécessité modération ; demandes excecives pourraient détourner l'attention du Congrès de nous.

N° 126.

*Le Ministre d'État au Département des Affaires Etrangères d'Allemagne
à M. A. Rangabé, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Grèce.*

Berlin, le 25 juin 1878.

Le soussigné a l'honneur de faire à Monsieur Rangabé Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Hellénique la communication suivante :

Le Congrès, réuni à Berlin, dans sa trisième séance du 19 Juin, a pris la décision qui suit :

Considérant que dans l'examen des nouveaux arrangements à prendre pour amener la paix en Orient, il est juste de fournir à la Cour d'Athènes l'occasion d'exprimer ses vœux, et qu'il peut être utile aux Puissances de les connaître: le Congrès invite le Gouvernement de Sa Majesté Hellénique à désigner un Représentant, qui sera admis à exposer les observations de la Grèce, lorsqu'il s'agira de fixer le sort des provinces limitrophes du Royaume, et qui pourra être appelé dans le sein du Congrès toutes les fois que les Plénipotentiaires le jugeront opportun.

En suite de cette délibération le Congrès dans sa séance du 24 Juin a accueilli la proposition d'après laquelle la décision susmentionnée du Congrès serait communiquée au Gouvernement de Sa Majesté Hellénique, par l'inter-

médiaire du Chancelier de l'Empire d'Allemagne, auquel la présidence du Congrès a été confiée, et le Cabinet d'Athènes en même temps invité à désigner un Représentant, qui fût à même de se rendre, le cas donné, à l'invitation du Congrès.

Le soussigné, en conformité avec la demande que le Congrès a adressée, au Gouvernement Impérial, a l'honneur de porter les décisions sus-indiquées du Congrès à la connaissance de Monsieur Rangabé, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Hellénique, en le priant de bien vouloir en donner communication à son Gouvernement.

Le soussigné saisit cette occasion pour offrir à Monsieur Rangabé l'assurance de sa haute considération.

Pour le Chancelier de l'Empire.

(Signé) B. BULOW.

N° 157.

DECLARATION

de son Excellence Monsieur Délyanni, Ministre des Affaires Etrangères de Grèce, lue dans la séance du 17/29 juin 1878 du congrès de Berlin.

Les seuls et véritables vœux du Gouvernement Hellénique ont été toujours identiques aux aspirations de la nation entière, dont la Grèce libre ne constitue qu'une petite partie.

Ces mêmes aspirations animaient le peuple Hellène, quand il entreprit, en 1821, la longue guerre de son indépendance.

Quant à leur réalisation complète, le Gouvernement Hellénique ne saurait se faire illusion sur les nombreuses difficultés qu'elle rencontre.

La ferme résolution de l'Europe d'établir la paix en Orient, sans trop ébranler l'état de choses existant, indique au Gouvernement Hellénique les limites qu'il doit imposer à ses aspirations.

Ainsi, le Gouvernement doit limiter ses vœux, et voir dans l'annexion de Candie et des provinces limitrophes du Royaume, tout ce qui pour le moment pourrait être fait pour la Grèce.

Les vœux du Gouvernement du Roi ne s'opposent ni aux intérêts de l'Europe à ceux de l'Etat voisin. Leur satisfaction serait l'accomplissement de la volon-

té ferme et tenace des populations de ces provinces, et donnerait le calme et une existence tenable au royaume.

Nous croyons que l'accomplissement des vœux ci-dessus énoncés est dans les intérêts de l'Europe. Sa volonté étant d'amener et de consolider la paix en Orient, l'annexion de ces provinces serait le moyen le plus efficace et le seul possible pour écarter toutes les causes qui pourraient dans l'avenir faire périlcliter l'œuvre pacificatrice de l'Europe. On n'aurait qu'à se rappeler le passé de ces provinces, les causes qui les ont tant de fois agitées et les moyens extrêmes, auxquels ces contrées ont eu recours pour améliorer leur sort, pour être pleinement convaincu que les mêmes causes amèneraient dans un avenir plus ou moins prochain les mêmes tristes résultats.

D'ailleurs l'Europe ayant vu dans la création du Royaume Hellénique une œuvre extrêmement civilisatrice, son agrandissement ne serait que le complément de cette œuvre.

L'annexion de ces provinces serait aussi dans l'intérêt de la Turquie. Elle lui éviterait dans l'avenir toute cause des troubles, qui ont tant de fois épuisé son budget, compromis ses intérêts politiques, et aigri ses relations de bon voisinage, dont le Royaume Hellénique a été de tout temps si soigneux.

Quant à l'intérêt capital, que ces provinces mêmes trouveraient dans leur annexion, il est généralement connu que, depuis un demi siècle déjà elles réclament leur union à la Grèce. Elles ont bien des fois et hautement manifesté ce désir. Elles n'ont pas hésité même de prendre les armes à plusieurs reprises, et de s'attirer tous les malheurs de la guerre pour le réaliser. Il y a quelques mois à peine, l'une d'elles n'a pu être pacifiée que sur l'assurance formelle d'une grande puissance, «que la cause Hellénique ne serait point lésée» et que cette Puissance même dirait explicitement au congrès «que cette pacification est due à son intervention.»

Une autre province, l'île de Candie, est encore en pleine insurrection, et, d'après les dernières nouvelles, le sang y coule en abondance.

Ne serait-ce pas une œuvre de justice et d'humanité, que de satisfaire aux aspirations nationales de ces pays, de combler leurs vœux, tant de fois manifestés, et de leur épargner à l'avenir les destructions et les catastrophes, auxquelles ils s'exposent pour parvenir à une existence nationale?

Quant au Royaume hellénique, toutes les manifestation des vœux nationaux des Hellènes de la Turquie ne peuvent naturellement que produire une profonde émotion dans le Royaume hellénique.

Les originaires des provinces Grecques de l'Empire Ottoman y comptent par milliers; un grand nombre y occupent des places distinguées dans toutes les branches de l'administration, dans la marine, et dans l'armée; d'autres, non moins nombreux, s'y distinguent par leur activité industrielle et commerciale.

Le contre-coup que la nouvelle d'une insurrection hellénique en Turquie produit dans leurs cœurs, est trop puissant pour ne pas les remuer. Il pousse les uns à passer les frontières pour s'unir aux combattants, les autres à vider leur bourse pour la cause commune. Cette commotion est vite communiquée à tous les habitans du pays, quoique non originaires des provinces combattantes, et la population entière du Royaume, qui ne peut oublier ce qu'elle doit aux combats antérieurs de ces frères déshérités, ni rester impassible vis-à-vis de leurs luttes de délivrance, court se mettre dans leurs rangs pour les aider à reconquérir leur liberté.

Un état de choses pareil fait naître chaque fois dans le Royaume Hellénique, des crises sérieuses qui rendent très-difficile la position de son gouvernement. Ne pouvant refuser ses sympathies aux Hellènes des provinces en question, unis à la Grèce libre par des liens d'histoire, d'origine et de malheurs communs, ne devant pas afficher une indifférence qui le frustrerait de la confiance de l'hellénisme et étoufferait les justes espérances qu'les Hellènes de Turquie ont de tout temps fondées sur la Grèce libre ; tout gouvernement hellénique serait impuissant à résister au courant.

Crût-il même devoir le faire, au sacrifice des intérêts les plus précieux du Royaume, il serait renversé par le courant qui entrainerait le pays tout entier dans la lutte des provinces insurgées. Dans le cas même, où le gouvernement aurait la force d'opposer une digue au courant national, tous ces efforts resteraient sans effet, à cause de l'étendue et de la conformation de la ligne frontière du Royaume, qu'une armée de cent mille hommes même ne serait pas en état de garder de manière à pouvoir empêcher la sortie clandestine de volontaires.

La situation créée au gouvernement Hellénique par ces mouvements insurrectionnels n'est pas moins difficile et intenable sous le point de vue financier. Le budget du Royaume a bien des fois subi, et subit encore l'influence de pareils événements. Si grande et éclatante que soit la différence entre le budget des recettes publiques dressé en 1829 par le Président de la Grèce, et celui de l'exercice de l'année dernière, il n'en est pas moins vrai que les secours pécuniaires alloués chaque fois aux réfugiés des provinces insurgées, et aux combattants rapatriés, et les armemens motivés par cette situation anormale, et par les relations tant soit peu tendues avec l'Etat limitrophe qui en ont été toujours la conséquence, ont bien des fois englouti plusieurs millions, augmenté la dette publique et affecté à des dépenses infructueuses la plus grande part des recettes publiques, qui, versées au développement matériel du pays, en auraient bien plus encore augmenté les ressources et le bien-être.

Si de grandes et riches nations avec lesquelles la petite Grèce ne saurait jamais se mesurer ont toujours, en des circonstances analogues, ressenti les suites

onéreuses de dépenses de même nature, il est bien naturel que le pauvre royaume hellénique, qui plus d'une fois s'est trouvé dans le cas de devoir faire face à de pareilles obligations, qui aujourd'hui encore entretient sur son territoire trente mille réfugiés, et doit s'occuper de préparatifs au dessus de ses forces, — il est bien naturel, que non-seulemout il se ressente de tout le poids de pareilles dépenses, mais qu'il en soit écrasé.

Le Gouvernement de Sa Majesté est pénétré de la conviction inébranlable qu'un pareil état de choses ne pourrait se prolonger. Il croit remplir un devoir qu'il ne lui est point permis de négliger en s'empressant d'exposer au congrès cette situation, et de le prier de bien vouloir y remédier, en écartant les causes qui l'ont préparée.

ERRATA

Page	au lieu de	M: André	lisez	Hadji Andréas.
» 21	»	8 septembre	»	8 octobre.
» 27	»	10 septembre	»	19 septembre.
» 44	»	7 septembre	»	7 octobre.
» 56	»	6 septembre	»	6 octobre.
» 75	»	dirigeant le Consulat	»	Gérant le Consulat.
» 87	»	»	»	»
» 89	»	»	»	»
» 94	»	»	»	»
» 95	»	»	»	»
» 96	»	3 janvier	»	13 janvier.
» 113	»	M. Tricoupi	»	M. Délyanni.
» 113	»	»	»	»
» 116	»	25 janvier (6 février)	»	24 janvier (5 février).
» 119	»	16/28 janvier	»	25 janvier (6 février).
» 120	»	Péra, 25/6 février	»	Londres, le 25/6 février.
» 122	»	Athènes, le 23 janvier (4 février).	»	26 janvier (7 février).
» 131	»	Athènes, 28 janvier (6 février)	»	28 janvier (9 février).
» 146	»	la séance du 17/29 juin 1878	»	la séance 17/29 juin 1878.